

MÉRULE PLEUREUSE

FORMULAIRE DE COLLECTE DE DONNÉES

Les renseignements demandés ci-dessous serviront uniquement à évaluer l'ampleur des cas de mérule pleureuse au Québec. Nous tenons à vous assurer que tout ce que vous nous communiquerez demeurera confidentiel. Ces renseignements permettront à un comité interministériel de mieux circonscrire le problème au Québec.

Pour ce faire, nous vous remercions de retourner le document à la Société d'habitation du Québec à l'adresse électronique suivante :

expertise.conseil@shq.gouv.qc.ca

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1- Nom et coordonnées du ou des propriétaires :

art. 53, 54, 59 [REDACTED] _et_ [REDACTED]

Prénom et nom

Prénom et nom

Téléphone

Courriel

2- Adresse du bâtiment contaminé :

art. 53, 54, 59 [REDACTED]
No civique, rue

[REDACTED]
Ville, code postal

3- Année de construction de du bâtiment : inconnu avant 1947

4- Date de prise de possession du bâtiment par le propriétaire actuel : __novembre 2015

5- Date approximative du constat par le propriétaire : mars 2017

6- Est-ce que le bâtiment est habité?

☒ Oui (deux logement sur trois) ☐ Non

7- Type de bâtiment?

☐ Maison unifamiliale ☐ Jumelé ☒ triplex ☐ Maison en rangée

☐ Résidence secondaire/chalet ☐ Bâtiment commercial

☐ Autre (précisez) _____

8- Type de fondation?

☒ Vide sanitaire sur terre battue

☐ Vide sanitaire avec une protection contre l'humidité sur le sol
(membrane pare-vapeur ou dalle de béton)

☐ Sous-sol fini (habitable) ☐ Dalle sur sol ☐ Sur pieux ☐ Sur des caissons de bois

☐ Autres (précisez) _____

9- Matériaux de la fondation?

☐ Béton ☒ Pierre et mortier ☐ Bois ☐ Acier

☐ Autre (précisez) _____

10- Informations supplémentaires :

Au fils des ans le sol des lots voisins a été rehausser du coté Est et Nord par leur propriétaires dont le dernier propriétaire la Ville de Granby.

En 2009 lors des derniers travaux de rehaussement des lots voisins côté Nord et Est, la ville de Granby a empiété sur la propriété et a rehaussé le terrain de six pouces enterrant encore plus la solive de rive de la maison sur tout le coté Nord, sur le coin Nord-Est et le long des murs Nord et Est du garage attenant.

Devant le garage une pente négative dirige l'eau de pluie et de fonte de neige sous le garage et par conséquent sous le coin Nord-Est du bâtiment.

L'ancien propriétaire lors des manœuvres de déneigement, faisait pousser la neige devant les portes de garage. Donc en plus de l'eau de pluie toute l'eau de fonte de neige se dirigeait sous la maison pendant les dix années ou il était propriétaire.

Depuis au moins vingt ans un ventilateur puissant pousse l'air a l'extérieur du vide sanitaire. Il fait entrer de l'air frais sous la chambre affecté (coin Nord Est) et l expulse par une fenêtre de cave à l'opposé du bâtiment et ce 8 mois par année 24 heure sur 24 .

RENSEIGNEMENT SUR LE CAS

11- Est-ce que la mэрule pleureuse a été confirmée par une firme environnementale ou un autre spécialiste du bâtiment?

☒ Oui ☐ Non

Si oui, nom de la ou des firmes :

Enviro-Option

12- Est-ce que cette ou ces firmes vous ont remis un rapport de confirmation détaillé?

☐ Oui ☒ Non

Nous avons payé 100.00 pour l'analyse d'une pièce de bois qui a confirmé la présence de mэрule et pour \$ 500.00 nous avons eu la visite de l'expert qui nous a verbalement informé que la maison était à démolir et qu'il était inutile que je poursuive les travaux entrepris

13- Est-ce que cette ou ces firmes vous ont remis un protocole de décontamination ou une procédure à suivre afin de remédier à la présence de mэрule?

☐ Oui ☒ Non

Il nous en couterait 3000.00 pour un rapport complet et un protocole. Nous savons déjà que le rapport recommandera la démolition de l'immeuble.

14- Avez-vous pris action suite aux recommandations reçues?

☐ Oui, cas réglé ☐ En processus / travaux en cours ☐ En attente d'un jugement

☒ Non mais

J'avais pris des actions avant la visite de l'expert et j'ai cessé tout les travaux après qu'il m'ait dit que c'était inutile et que la maison était à démolir. Nous avons choisi d'essayer de réclamer de l'ancien propriétaire pour fausse déclaration nous avons offert l'immeuble en vente ala ville et nous avons attendu la publication du rapport du comité interministériel.

A l'hiver 2016-2017 j'ai creuser une trancher devant le garage pour que l'eau s'écoule en s'éloignant de l'immeuble vers le sud puis vers la rue à l'Ouest de l'immeuble.

En Mars 2017 j'ai enlevé toute la solive de rive pourrie et le bas des murs pourris au coin nord-est du bâtiment sur environ trente pieds de long et Jusqu'à 4 pieds de haut. Le mur Est est mitoyen avec le garage et le mur nord longe l'entrée du terminus

J'ai ajouté 16 pouces de béton pour rehausser le mur de fondation sur le coin nord est afin de refaire les nouvelles solives de rives plus haut que le niveau du sol a l'extérieur.

J'ai installé une pompe pour abaisser le niveau de l'eau sous le plancher de terre du vide sanitaire

J'ai installé un déshumidificateur commercial dans le vide sanitaire

Je m'assure que mes canaux temporaires de drainages de surface aménagés a l'extérieurs soit

dégagés de neige et de glace.

Le long du mur Nord là où la Ville a empiété et a rehausser le terrain je déneige afin que l'eau de pluie puisse coulé librement vers la rue.

15- Y a-t-il un plan d'eau à proximité de l'immeuble ou sur votre terrain (lac, rivière ou ruisseau) ?

☐ Oui ☒ Non

16- Est-ce qu'il y a eu, à votre connaissance, des dégâts d'eau ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment?

☐ Oui ☒ Non

17- À votre connaissance, est-ce que le bâtiment a déjà été inondé?

☐ Oui ☒ Non Si oui, précisez l'événement et la fréquence

18- Est-ce que le bâtiment a déjà été inoccupé pendant une période prolongée?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, précisez les dates d'abandon approximatives

19- Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la prise de connaissance de la problématique? (appels, demande d'inspection, analyse, etc.)?

Mars 2017

Découverte du problème de pourriture, de solives sous le niveau du sol, de travaux mal fait par le père de l'ancien propriétaire qui était contracteur, de rehaussement du terrain par la ville suivi travaux mentionné plus haut

Mai 2017

Le champignon a été identifié par Enviro Option.

Dénonciation du vice à l'ancien propriétaire en présence de l'agent d'immeuble qui le représentait

Contact avec l'inspecteur en bâtiment qui a fait l'inspection préachat

Rencontre avec un avocat

Juin 2017

Un expert d'Enviro Option est venue évaluer l'ampleur de la contamination et la situation. Selon lui, la maison est à démolir.

Une mise en demeure a été envoyée à l'ancien propriétaire.

Négotiation avec le vendeur

Recherches sur la mérule

Juillet 2017

J'ai présenté deux offres au conseil de ville afin de leur vendre notre immeuble pour qu'il puisse agrandir leur stationnement (il aurait pu inclure cela dans les travaux de réfection du centre ville qui vont commencer bientôt).

Nous avons attendu la publication du rapport du comité interministériel sur la mérule.

J'ai notifié notre député de façon anonyme

J'ai contacté le département expertise conseil de la SHQ

Septembre 2017

J'ai contacté les instigateurs de la pétition de demande d'aide pour la mérule

Février 2018

Lecture du rapport sur la mэрule pleureuse

Mars 2018

Rencontre avec notre député

Demande d'aide a la SHQ

Discussion avec représentant SHQ division expertise conseil

Je suis allé a l'hôtel de ville de ville pour me renseigner sur le programme de rénovation PRQ (il m'ont dit qu il n'existait plus.)

Recherche au code civil en rapport avec la ville qui a empiété sur notre terrain et rehausser le niveau du terrain contribuant a aggraver la situation.

J'ai complété le présent document

Nous devons le plus tôt possible démolir le plancher de la chambre pour enlever le gros champignon qui pousse sous celui-ci

Avant de ce faire pour accumuler des preuves nous devrions commander l'expertise a trois mille dollars au cas ou notre seule option serait de poursuivre le vendeur, la ville, l'agent d'immeuble, l'inspecteur en bâtiment. Nous n'avons les moyens de poursuivre.

Nous avons déjà donner \$30 000 comptant a l achat, investit \$15000.00 en rénovations avant d'apprendre la présence de mэрule et ensuite perdu \$5000.00 de loyer et dépensé \$1200.00 en frais d' avocat et \$500.00 pour une évaluation agréée du terrain dans l'option ou nous démolirions et revendions le terrain.

Notre situation est stressante et semble sans issus et nous avons besoin d'aide

Nous avons besoin de savoir si l'expert, qui dit que la maison est a démolir, est fiable.

Nous avons besoin de savoir si le gouvernement va nous aider.

Nous aurions besoin d'un meilleur accès à la justice selon nos moyens.

Pour le moment le rapport du comité interministériel sur la mэрule ne nous aide pas il nous impose seulement des mesure de démolition plus couteuses en ensachant les matériaux

malgré qu'il se veuille rassurant sur la possibilité de contaminer les immeubles voisins.

Le rapport nous suggère aussi de contacter notre assureur je pense que si ne le faisons notre assureur refusera de continuer à nous assurer pour aggravation de risque.

Avez des solutions à nous suggérer?

20- Quels sont les travaux qui ont été effectués sur le bâtiment jusqu'à présent? (Précisez la date approximativement)

En 2006 j, ancien propriétaire a complètement refait la structure du plancher de la chambre au coin Nord-Est mais il a laissé la solive pourrie et le bas des murs extérieurs pourris. Sur le mur extérieur Nord II a refait le comptoir de cuisine par-dessus du plancher pourri et il n'a pas refait la solive et le mur pourri derrière le comptoir.

La structure du plancher de chambre est encore à refaire le champignon s'étant installé sous celui-ci. je crois que c'est la deuxième fois

21- À votre connaissance, quelle est l'étendue de la mûre actuellement ?

Le bois pourri de la solive de rive et du bas des murs de chambre du coin arrière de la bâtisse a été enlevé sur une longueur de trente pieds sur une hauteur de deux à quatre pieds il reste la structure du plancher de chambre à démolir. Le mûre est installé sous le plancher de chambre au coin Nord Est du bâtiment. Au deuxième étage on peut voir des taches douteuses au plancher et au plafond de la pièce située au-dessus de la chambre affectée.

Acceptez-vous que la Société d'Habitation du Québec vous contacte pour obtenir au besoin plus de précision?

☐ Oui ☐ Non OUI

art. 53,
54, 59

Signature :  _____ Date : 21 mars 2018

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

24 OCT. 2018

Amélioration de l'habitat
- Administration -

Adresse du bâtiment affecté par la mérule pleureuse

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements pour communiquer avec le (les) propriétaire(s)

Nom(s) du (des) propriétaire(s)

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté) (numéro, rue)

Municipalité

Code postal

Courriel

Ind. rég.

Numéro de téléphone

Courriel

Ind. rég.

Numéro de téléphone

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

~ 1954

2013

2018

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒ Oui☐ Non

Type de bâtiment

☒ Maison unifamiliale☐ Jumelé☐ Maison en rangée☐ Duplex ou triplex☐ Garage ou hangar☐ Résidence secondaire☐ Bâtiment commercial☐ Autre (précisez)

Précisions :

Type de fondation

☐ Sous-sol fini☐ Sur caissons de bois☒ Vide sanitaire sur terre battue☐ Dalle sur sol☐ Sur pieux☐ Vide sanitaire avec une protection
contre l'humidité☐ Autre (précisez)

Précisions :

Matériaux de la fondation

☐ Béton☒ Pierre et mortier☐ Bois☐ Acier☒ Blocs de béton☐ Autre (précisez)

Précisions :

Renseignements sur le bâtiment (suite)

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☐ Oui ☒ NonÀ votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Précisions :

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Précisions :

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Précisions :

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment?

Précisions (décrivez les travaux effectués et la date de leur réalisation) :

☒ Oui (précisez)
☐ Non

toit : 2015

portes & fenêtres : 2014

rénovation partielle cuisine, planchers, salle de bain : 2013

carreaux céramique et bain : 2017

Renseignements sur le cas

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☒ Oui ☐ NonLe rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☒ Non
☐ Non applicableLa présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☒ NonLa présence de mэрule pleureuse a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☒ Oui ☐ Non
Si oui, précisez le nom de l'entreprise :Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☒ Oui ☐ NonAvez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? ☒ Oui ☐ NonAvez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☐ Oui, cas réglé
☐ Oui, en cours
☒ NonAvez-vous entrepris une démarche juridique? ☐ Oui ☒ Non

Renseignements sur le cas (suite)

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

Surtout vers l'arrière de la cave de service
Le champignon s'est étendu sous le plancher
de la salle de bain, cuisine et chambre à
coucher.

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

Je ne sais pas.
La cave de service est humide à cause de
la pente du terrain.

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

Première constatation: ajout de laine isolante pour
s'assurer que le champignon n'entrait pas dans la
maison mais demeurait au sous-sol.

Ensuite, appels pour diagnostic (Enviro-Option)
et demandes de soumissions d'entrepreneurs
spécialisés (en cours)

Informations supplémentaires (au besoin):

**Consentement**

J'ai (nous avons) lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire(s), je consens (nous consentons) à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis ci-dessous, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule pleureuse présentement en cours.

J'accepte (nous acceptons) que la Société communique avec moi (nous) pour obtenir au besoin plus de précisions.

Signature		Date	23/10/2018.	Signature		Date	
-----------	---	------	-------------	-----------	--	------	--

art. 53,
54, 59

REÇU LE**23 OCT. 2018**

Amélioration de l'habitat
- Administration -

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Les renseignements demandés ci-dessous serviront uniquement à dresser un portrait des cas de mэрule pleureuse au Québec. Ils permettront de mieux circonscrire le problème dans la province et de communiquer avec vous au besoin.

De plus, la Société d'habitation du Québec souhaite communiquer certains renseignements au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à l'Université Laval dans le but d'alimenter le projet de recherche qu'ils codirigent pour améliorer les connaissances sur la mэрule pleureuse. La Société désire aussi recevoir les résultats des analyses effectuées par le Ministère afin de compiler et de documenter les cas confirmés au Québec.

En plus du présent formulaire, les renseignements suivants, le cas échéant, seront partagés entre la Société, le Ministère et l'Université :

- résultats des analyses;
- échantillons du champignon;
- rapports d'expertise;
- photos de l'environnement dans lequel le champignon évolue.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis par la Société ou par le Ministère et l'Université sont nécessaires pour l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), de ses règlements afférents et des programmes adoptés en vertu de ceux-ci. Ces renseignements seront traités confidentiellement, sous réserve de l'application des lois.

La Société ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel autorisé ou à ceux du Ministère ou de l'Université, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier.

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser au responsable de la protection des renseignements personnels de la Société, en ligne à www.habitation.gouv.qc.ca/demandesacces ou par courriel à accinfo@shq.gouv.qc.ca.

Le présent consentement est valide tant que le contenu est actuel et obligatoire pour l'accomplissement des mandats en lien avec la mэрule pleureuse de la Société, et trois ans par la suite.

Transmission du formulaire

Nous vous prions de retourner votre formulaire :

Par courriel : programmemerule@shq.gouv.qc.ca OU par télécopieur (Québec) : 418 528-0804

OU

Par courrier : Société d'habitation du Québec

Programme d'intervention résidentielle – mérule pleureuse

1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau

Aile Jacques-Parizeau, 4^e étage

Québec (Québec) G1R 5E7

À propos de la mérule pleureuse

Vous trouverez des informations sur la mérule pleureuse ainsi que le rapport *État de la situation sur la mérule pleureuse au Québec* sur le site Web de la Société à l'adresse suivante : www.habitation.gouv.qc.ca/merule.

Nous vous invitons à consulter cette page régulièrement pour connaître les derniers développements sur le sujet.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle au numéro suivant : 1 800 463-4315.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule pleureuse

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements pour communiquer avec le (les) propriétaire(s)

Nom(s) du (des) propriétaire(s)

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté) (numéro, rue)

Municipalité

Code postal

Courriel

Ind. rég.

Numéro de téléphone

Courriel

Ind. rég.

Numéro de téléphone

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment
environ 1900

Année de la prise de possession
2014

Année du constat de la contamination
2018

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒ Oui

☐ Non

Type de bâtiment

☒ Maison unifamiliale

☐ Jumelé

☐ Maison en rangée

☐ Duplex ou triplex

☐ Garage ou hangar

☐ Résidence secondaire

☐ Bâtiment commercial

☐ Autre (précisez)

Précisions :

Type de fondation

☐ Sous-sol fini

☐ Sur caissons de bois

☒ Vide sanitaire sur terre battue

☐ Dalle sur sol

☐ Sur pieux

☐ Vide sanitaire avec une protection

☐ Autre (précisez)

contre l'humidité

Précisions :

Matériaux de la fondation

☒ Béton

☐ Pierre et mortier

☐ Bois

☐ Acier

☐ Blocs de béton

☐ Autre (précisez)

Précisions : béton avec pierre intégrée au coffrage

Renseignements sur le bâtiment (suite)	
Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble?	☒ Oui ☐ Non
À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment?	☐ Oui (précisez) ☒ Non
Précisions :	
À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé?	☐ Oui (précisez) ☒ Non
Précisions : non, il est à plus de 30 pieds au dessus du niveau du fleuve	
Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée?	☐ Oui (précisez) ☒ Non
Précisions :	
Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment?	☒ Oui (précisez) ☐ Non
Précisions (décrivez les travaux effectués et la date de leur réalisation) : isolation rez-de-chaussé étage et grenier portes et fenêtres 50% électricité au complet plomberie au complet cuisine et salle de bain les travaux de finition ne sont pas complétés, du à la découverte et confirmation de la présence de mэрule	
Renseignements sur le cas	
Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur?	☐ Oui ☒ Non
Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité?	☐ Oui ☐ Non ☒ Non applicable
La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur?	☐ Oui ☒ Non
La présence de mэрule pleureuse a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment?	☒ Oui ☐ Non
Si oui, précisez le nom de l'entreprise : spheratest environnement (rapport final 10 jours ouvrable)	
Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?	☒ Oui ☐ Non
Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?	☒ Oui ☐ Non
Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?	☐ Oui, cas réglé ☐ Oui, en cours ☒ Non
Avez-vous entrepris une démarche juridique?	☐ Oui ☒ Non

Renseignements sur le cas (suite)

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

La contamination se situe dans le vide sanitaire et le plancher entre le vide et le rez-de-chaussé. La présence dans les murs du rez-de-chaussé reste à confirmer

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

(À voir avec le rapport de l'expert) la plus grande concentration se trouvait près du sol en terre mais a déjà entamée la structure

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

1-Renseignement par internet

2-Contacter plusieurs compagnies offrant le service d'analyse afin d'obtenir des offres de services

3-Contacter la responsable du programme gouvernementales.

4-Rassemblement des données pour envoi au programme d'aide

Informations supplémentaires (au besoin) :

Le champignon est actif dans la structure. La présence apparente du champignon est récente, car il n'y avait aucunes trace visible lors des travaux d'électricité dans le vide il y à environ 6 mois.

Consentement

J'ai (nous avons) lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire(s), je consens (nous consentons) à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule pleureuse présentement en cours.

J'accepte (nous acceptons) que la Société communique avec moi (nous) pour obtenir au besoin plus de précisions.

Signature

Date

Signature

Date

2018-10-08

art. 53,
54, 59

Informations additionnelles

La mérule pleureuse (*Serpula lacrymans*) est un champignon qui se nourrit du bois et qui peut affecter la structure du bâtiment en raison des dommages qu'il peut causer aux matériaux en bois. La mérule prolifère rapidement dans les milieux fermés, sans ventilation et avec une humidité excessive.

Amélioration de la méthode d'identification

L'identification de la mérule pleureuse est généralement confirmée par une analyse faite au microscope, une méthode qui requiert une expertise spécialisée. Le recours aux techniques par l'analyse moléculaire (ADN) améliore la fiabilité et l'uniformité des résultats de détection pour ce type de champignon. Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ), une direction générale du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, met au point une méthode d'identification de la mérule pleureuse permettant de détecter le champignon plus tôt dans son processus de développement et de manière plus précise afin de soutenir les entreprises en analyse environnementale.

Projet de recherche sur la mérule pleureuse

Le projet de recherche, codirigé par le Ministère et l'Université Laval, permettra de poursuivre l'acquisition de connaissances sur la mérule pleureuse et de développer une expertise au Québec grâce aux renseignements recueillis et aux résultats de l'identification.

L'équipe de recherche de l'Université Laval est spécialisée dans l'étude des micro-organismes contenus dans l'air et possède l'expertise pour recueillir des échantillons nécessaires au projet de recherche et analyser les banques de données disponibles. Elle a accès à un laboratoire équipé d'appareils à la fine pointe de la technologie. D'une durée de 48 mois, le projet de recherche permettra d'obtenir des informations sur la mérule pleureuse, entre autres sur sa dispersion dans l'environnement lorsqu'un bâtiment est contaminé par ce champignon. L'acquisition de ces données de base s'avère une étape préalable, voire essentielle à l'approfondissement des connaissances, notamment sur la gestion et la décontamination des bâtiments contaminés par la mérule pleureuse.

Les données pourront être publiées dans des revues spécialisées ou faire l'objet de discussions scientifiques, mais elles ne permettront pas de révéler l'adresse du bâtiment ni votre identité.

Compilation des cas confirmés

Grâce aux résultats de l'identification, la Société d'habitation du Québec pourra compiler, de manière confidentielle, les cas et suivre l'évolution de la situation au Québec.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Les renseignements demandés ci-dessous serviront uniquement à dresser un portrait des cas de mэрule pleureuse au Québec. Ils permettront de mieux circonscrire le problème dans la province et de communiquer avec vous au besoin.

De plus, la Société d'habitation du Québec souhaite communiquer certains renseignements au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à l'Université Laval dans le but d'alimenter le projet de recherche qu'ils codirigent pour améliorer les connaissances sur la mэрule pleureuse. La Société désire aussi recevoir les résultats des analyses effectuées par le Ministère afin de compiler et de documenter les cas confirmés au Québec.

En plus du présent formulaire, les renseignements suivants, le cas échéant, seront partagés entre la Société, le Ministère et l'Université :

- résultats des analyses;
- échantillons du champignon;
- rapports d'expertise;
- photos de l'environnement dans lequel le champignon évolue.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis par la Société ou par le Ministère et l'Université sont nécessaires pour l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), de ses règlements afférents et des programmes adoptés en vertu de ceux-ci. Ces renseignements seront traités confidentiellement, sous réserve de l'application des lois.

La Société ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel autorisé ou à ceux du Ministère ou de l'Université, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier.

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser au responsable de la protection des renseignements personnels de la Société, en ligne à www.habitation.gouv.qc.ca/demandesacces ou par courriel à accesinfo@shq.gouv.qc.ca.

Le présent consentement est valide tant que le contenu est actuel et obligatoire pour l'accomplissement des mandats en lien avec la mэрule pleureuse de la Société, et trois ans par la suite.

Transmission du formulaire

Nous vous prions de retourner votre formulaire :

Par courriel : programmemerule@shq.gouv.qc.ca **OU par télécopieur** (Québec) : 418 528-0804

OU

Par courrier : Société d'habitation du Québec

Programme d'intervention résidentielle – mérule pleureuse

1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau

Aile Jacques-Parizeau, 4^e étage

Québec (Québec) G1R 5E7

À propos de la mérule pleureuse

Vous trouverez des informations sur la mérule pleureuse ainsi que le rapport *État de la situation sur la mérule pleureuse au Québec* sur le site Web de la Société à l'adresse suivante : www.habitation.gouv.qc.ca/merule.

Nous vous invitons à consulter cette page régulièrement pour connaître les derniers développements sur le sujet.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle au numéro suivant : 1 800 463-4315.

**Formulaire de collecte de données
et de consentement pour le partage de renseignements**

art. 53,
54, 59

Adresse du bâtiment affecté par la mérule pleureuse		
Numéro, rue [REDACTED]		
Municipalité [REDACTED]	Code postal [REDACTED]	
Renseignements pour communiquer avec le (les) propriétaire(s)		
Nom(s) du (des) propriétaire(s) [REDACTED]		
Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté) (numéro, rue) [REDACTED]		
Municipalité [REDACTED]	Code postal [REDACTED]	
Courriel [REDACTED]	Ind. rég. [REDACTED]	Numéro de téléphone [REDACTED]
Courriel [REDACTED]	Ind. rég. [REDACTED]	Numéro de téléphone [REDACTED]
Renseignements sur le bâtiment		
Année de la construction du bâtiment 1921	Année de la prise de possession 2018	Année du constat de la contamination 2018
Le bâtiment est-il actuellement habité? ☒ Oui ☐ Non		
Type de bâtiment ☒ Maison unifamiliale ☐ Jumelé ☐ Maison en rangée ☐ Duplex ou triplex ☐ Garage ou hangar ☐ Résidence secondaire ☐ Bâtiment commercial ☐ Autre (précisez)		
Précisions :		
Type de fondation ☐ Sous-sol fini ☐ Sur caissons de bois ☒ Vide sanitaire sur terre battue ☐ Dalle sur sol ☐ Sur pieux ☐ Vide sanitaire avec une protection contre l'humidité ☐ Autre (précisez)		
Précisions :		
Matériaux de la fondation ☐ Béton ☐ Pierre et mortier ☒ Bois ☐ Acier ☐ Blocs de béton ☐ Autre (précisez)		
Précisions : Pierre et mortier sous le bois		

art. 53,
54, 59

Renseignements sur le bâtiment (suite)	
Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble?	☐ Oui ☒ Non
À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment?	☐ Oui (précisez) ☒ Non
Précisions : Aucune déclaration de la part des vendeurs lors de l'achat.	
À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé?	☐ Oui (précisez) ☒ Non
Précisions :	
Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée?	☒ Oui (précisez) ☐ Non
Précisions : Durant les hivers depuis environ 5 ans selon l'ancien propriétaire.	
Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment?	☒ Oui (précisez) ☐ Non
Précisions (décrivez les travaux effectués et la date de leur réalisation) : Seulement le revêtement des planchers qui a été enlevé au rez-de-chaussée.	
Renseignements sur le cas	
Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur?	☐ Oui ☒ Non
Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité?	☐ Oui ☒ Non ☐ Non applicable
La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur?	☐ Oui ☒ Non
La présence de mэрule pleureuse a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment?	☒ Oui ☐ Non
Si oui, précisez le nom de l'entreprise : Groupe Gesfor Poirier et Poirier (études mycol. H-Vosges))	
Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?	☒ Oui ☐ Non
Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?	☐ Oui ☒ Non
Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?	☐ Oui, cas réglé ☐ Oui, en cours ☒ Non
Avez-vous entrepris une démarche juridique?	☐ Oui ☒ Non

Renseignements sur le cas (suite)

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?
Nous ne savons pas.

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?
Nous ne savons pas.

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?
Vérifications par un entrepreneur spécialisé le 18 septembre 2018 qui a vérifié sommairement la maison.

Informations supplémentaires (au besoin) :

Consentement

J'ai (nous avons) lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire(s), je consens (nous consentons) à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis ci-dessous, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule pleureuse présentement en cours.

J'accepte (nous acceptons) que la Société communique avec moi (nous) pour obtenir au besoin plus de précisions.

art. 53,
54, 59

S	Date 16 octobre 2018	Signature	Date
---	----------------------------	-----------	------

Informations additionnelles

La mérule pleureuse (*Serpula lacrymans*) est un champignon qui se nourrit du bois et qui peut affecter la structure du bâtiment en raison des dommages qu'il peut causer aux matériaux en bois. La mérule prolifère rapidement dans les milieux fermés, sans ventilation et avec une humidité excessive.

Amélioration de la méthode d'identification

L'identification de la mérule pleureuse est généralement confirmée par une analyse faite au microscope, une méthode qui requiert une expertise spécialisée. Le recours aux techniques par l'analyse moléculaire (ADN) améliore la fiabilité et l'uniformité des résultats de détection pour ce type de champignon. Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ), une direction générale du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, met au point une méthode d'identification de la mérule pleureuse permettant de détecter le champignon plus tôt dans son processus de développement et de manière plus précise afin de soutenir les entreprises en analyse environnementale.

Projet de recherche sur la mérule pleureuse

Le projet de recherche, codirigé par le Ministère et l'Université Laval, permettra de poursuivre l'acquisition de connaissances sur la mérule pleureuse et de développer une expertise au Québec grâce aux renseignements recueillis et aux résultats de l'identification.

L'équipe de recherche de l'Université Laval est spécialisée dans l'étude des micro-organismes contenus dans l'air et possède l'expertise pour recueillir des échantillons nécessaires au projet de recherche et analyser les banques de données disponibles. Elle a accès à un laboratoire équipé d'appareils à la fine pointe de la technologie. D'une durée de 48 mois, le projet de recherche permettra d'obtenir des informations sur la mérule pleureuse, entre autres sur sa dispersion dans l'environnement lorsqu'un bâtiment est contaminé par ce champignon. L'acquisition de ces données de base s'avère une étape préalable, voire essentielle à l'approfondissement des connaissances, notamment sur la gestion et la décontamination des bâtiments contaminés par la mérule pleureuse.

Les données pourront être publiées dans des revues spécialisées ou faire l'objet de discussions scientifiques, mais elles ne permettront pas de révéler l'adresse du bâtiment ni votre identité.

Compilation des cas confirmés

Grâce aux résultats de l'identification, la Société d'habitation du Québec pourra compiler, de manière confidentielle, les cas et suivre l'évolution de la situation au Québec.

Consentement pour le partage de certains renseignements

art. 53,
54, 59

Adresse du bâtiment affecté par la mérule pleureuse	
Numéro de rue	[REDACTED]
Municipalité	[REDACTED]
Code postal	[REDACTED]

art. 53, 54,
59

Renseignements pour communiquer avec le (les) propriétaire(s)		
Nom du (s) propriétaire(s)	[REDACTED]	
Adresse de correspondance (si différente) (numéro, rue)		
Municipalité	Code postal	
Courriel	Ind. n.	Numéro de téléphone
Courriel	Ind. rég.	Numéro de téléphone

art. 53,
54, 59

Consentement	
J'ai (nous avons) lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements personnels demandés. En qualité de propriétaire(s), je consens (nous consentons) à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements précités, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule pleureuse présentement en cours.	
Signature	Date
[REDACTED]	16 octobre 2018
Signature	Date

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Les renseignements demandés ci-dessous serviront uniquement à dresser un portrait des cas de mэрule pleureuse au Québec. Ils permettront de mieux circonscrire le problème dans la province et de communiquer avec vous au besoin.

De plus, la Société d'habitation du Québec souhaite communiquer certains renseignements au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à l'Université Laval dans le but d'alimenter le projet de recherche qu'ils codirigent pour améliorer les connaissances sur la mэрule pleureuse. La Société désire aussi recevoir les résultats des analyses effectuées par le Ministère afin de compiler et de documenter les cas confirmés au Québec.

En plus du présent formulaire, les renseignements suivants, le cas échéant, seront partagés entre la Société, le Ministère et l'Université :

- résultats des analyses;
- échantillons du champignon;
- rapports d'expertise;
- photos de l'environnement dans lequel le champignon évolue.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis par la Société ou par le Ministère et l'Université sont nécessaires pour l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), de ses règlements afférents et des programmes adoptés en vertu de ceux-ci. Ces renseignements seront traités confidentiellement, sous réserve de l'application des lois.

La Société ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel autorisé ou à ceux du Ministère ou de l'Université, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier.

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser au responsable de la protection des renseignements personnels de la Société, en ligne à www.habitation.gouv.qc.ca/demandesacces ou par courriel à accinfo@shq.gouv.qc.ca.

Le présent consentement est valide tant que le contenu est actuel et obligatoire pour l'accomplissement des mandats en lien avec la mэрule pleureuse de la Société, et trois ans par la suite.



Transmission du formulaire

Nous vous prions de retourner votre formulaire :

Par courriel : programmemerule@shq.gouv.qc.ca OU par télécopieur (Québec) : 418 528-0804

OU

Par courrier : Société d'habitation du Québec

Programme d'intervention résidentielle – mérule pleureuse

1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau

Aile Jacques-Parizeau, 4^e étage

Québec (Québec) G1R 5E7

À propos de la mérule pleureuse

Vous trouverez des informations sur la mérule pleureuse ainsi que le rapport *État de la situation sur la mérule pleureuse au Québec* sur le site Web de la Société à l'adresse suivante : www.habitation.gouv.qc.ca/merule.

Nous vous invitons à consulter cette page régulièrement pour connaître les derniers développements sur le sujet.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle au numéro suivant : 1 800 463-4315.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule pleureuse

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements pour communiquer avec le (les) propriétaire(s)

Nom(s) du (des) propriétaire(s)

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté) (numéro, rue)

Municipalité

Code postal

Courriel

Ind. rég.

Numéro de téléphone

Courriel

Ind. rég.

Numéro de téléphone

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1880/1980/2018

2014

2018

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒ Oui

☐ Non

Type de bâtiment

☒ Maison unifamiliale

☐ Jumelé

☐ Maison en rangée

☐ Duplex ou triplex

☐ Garage ou hangar

☐ Résidence secondaire

☐ Bâtiment commercial

☐ Autre (précisez)

Précisions :

Type de fondation

☐ Sous-sol fini

☐ Sur caissons de bois

☐ Vide sanitaire sur terre battue

☐ Dalle sur sol

☐ Sur pieux

☒ Vide sanitaire avec une protection

☐ Autre (précisez)

contre l'humidité

Précisions :

Matériaux de la fondation

☐ Béton

☒ Pierre et mortier

☐ Bois

☐ Acier

☐ Blocs de béton

☐ Autre (précisez)

Précisions :

Renseignements sur le bâtiment (suite)

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble?	☒ Oui ☐ Non
À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment?	☒ Oui (précisez) ☐ Non
Précisions : depuis que nous sommes propriétaire, nous avons eu des infiltrations venant de la toiture a l'hiv	
À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé?	☐ Oui (précisez) ☒ Non
Précisions :	
Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée?	☐ Oui (précisez) ☒ Non
Précisions :	
Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment?	☒ Oui (précisez) ☐ Non
Précisions (décrivez les travaux effectués et la date de leur réalisation) : 2016: nouvelle toiture . 2016 conversion de la cuisine d'été en salle a diner 4 saison (fondation/ isolation, solives etc..) 2016: démolition de la salle de bain a l'étage et reconstruction d une nouvelle salle de bain a l'étage 2018: rénovation majeure de toute les facades extérieures, réisolation. nouvelle fondation, murs etc....	

Renseignements sur le cas

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur?	☐ Oui ☒ Non
Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité?	☐ Oui ☒ Non ☐ Non applicable
La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur?	☐ Oui ☒ Non
La présence de mэрule pleureuse a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment?	☒ Oui ☐ Non
Si oui, précisez le nom de l'entreprise : AIRTEST	
Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?	☒ Oui ☐ Non
Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?	☐ Oui ☒ Non
Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?	☐ Oui, cas réglé ☒ Oui, en cours ☐ Non
Avez-vous entrepris une démarche juridique?	☐ Oui ☒ Non

Renseignements sur le cas (suite)

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

2 pieces de 15 pieds par 15 pieds, soit 30pieds par 15 pieds.

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

Selon moi, depuis nos travaux d'isolation, nous avons rendu la maison étanche et refaite les fondations, mais le vide sanitaire a emprisonner l'humidité qui était présente...mais je ne suis pas un professionnel de construction.

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

processus d'information des différentes possibilités quand a l prolifération de moisissures et champignons, appel de professionnel, test et prélèvements des macromycètes. Nous venons de recevoir les résultats d'analyses au labo. nous n'avons touché a rien et avons stoppé les rénovations dans la maison, des que nous avons vu le champignon.

Informations supplémentaires (au besoin) :

Nous avons 2 jeunes enfants de 4 et 6 ans, et ma conjointe est enceinte de 7 mois. Date prévue d'accouchement le 1 Janvier 2018.

Consentement

J'ai (nous avons) lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire(s), je consens (nous consentons) à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule pleureuse présentement en cours.

J'accepte (nous acceptons) que la Société communique avec moi (nous) pour obtenir au besoin plus de précisions.

Signature		Date		Signature		Date	

21 nov 2018

art. 53,
54, 59

Informations additionnelles

La mérule pleureuse (*Serpula lacrymans*) est un champignon qui se nourrit du bois et qui peut affecter la structure du bâtiment en raison des dommages qu'il peut causer aux matériaux en bois. La mérule prolifère rapidement dans les milieux fermés, sans ventilation et avec une humidité excessive.

Amélioration de la méthode d'identification

L'identification de la mérule pleureuse est généralement confirmée par une analyse faite au microscope, une méthode qui requiert une expertise spécialisée. Le recours aux techniques par l'analyse moléculaire (ADN) améliore la fiabilité et l'uniformité des résultats de détection pour ce type de champignon. Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ), une direction générale du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, met au point une méthode d'identification de la mérule pleureuse permettant de détecter le champignon plus tôt dans son processus de développement et de manière plus précise afin de soutenir les entreprises en analyse environnementale.

Projet de recherche sur la mérule pleureuse

Le projet de recherche, codirigé par le Ministère et l'Université Laval, permettra de poursuivre l'acquisition de connaissances sur la mérule pleureuse et de développer une expertise au Québec grâce aux renseignements recueillis et aux résultats de l'identification.

L'équipe de recherche de l'Université Laval est spécialisée dans l'étude des micro-organismes contenus dans l'air et possède l'expertise pour recueillir des échantillons nécessaires au projet de recherche et analyser les banques de données disponibles. Elle a accès à un laboratoire équipé d'appareils à la fine pointe de la technologie. D'une durée de 48 mois, le projet de recherche permettra d'obtenir des informations sur la mérule pleureuse, entre autres sur sa dispersion dans l'environnement lorsqu'un bâtiment est contaminé par ce champignon. L'acquisition de ces données de base s'avère une étape préalable, voire essentielle à l'approfondissement des connaissances, notamment sur la gestion et la décontamination des bâtiments contaminés par la mérule pleureuse.

Les données pourront être publiées dans des revues spécialisées ou faire l'objet de discussions scientifiques, mais elles ne permettront pas de révéler l'adresse du bâtiment ni votre identité.

Compilation des cas confirmés

Grâce aux résultats de l'identification, la Société d'habitation du Québec pourra compiler, de manière confidentielle, les cas et suivre l'évolution de la situation au Québec.

Amélioration de l'habitat
et de la santé
Formulaire de collecte de données

et de consentement pour le partage de renseignements

Les renseignements demandés ci-dessous serviront uniquement à dresser un portrait des cas de mэрule pleureuse au Québec. Ils permettront de mieux circonscrire le problème dans la province et de communiquer avec vous au besoin.

De plus, la Société d'habitation du Québec souhaite communiquer certains renseignements au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à l'Université Laval dans le but d'alimenter le projet de recherche qu'ils codirigent pour améliorer les connaissances sur la mэрule pleureuse. La Société désire aussi recevoir les résultats des analyses effectuées par le Ministère afin de compiler et de documenter les cas confirmés au Québec.

En plus du présent formulaire, les renseignements suivants, le cas échéant, seront partagés entre la Société, le Ministère et l'Université :

- résultats des analyses;
- échantillons du champignon;
- rapports d'expertise;
- photos de l'environnement dans lequel le champignon évolue.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis par la Société ou par le Ministère et l'Université sont nécessaires pour l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), de ses règlements afférents et des programmes adoptés en vertu de ceux-ci. Ces renseignements seront traités confidentiellement, sous réserve de l'application des lois.

La Société ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel autorisé ou à ceux du Ministère ou de l'Université, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier.

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser au responsable de la protection des renseignements personnels de la Société, en ligne à www.habitation.gouv.qc.ca/demandesacces ou par courriel à accesinfo@shq.gouv.qc.ca.

Le présent consentement est valide tant que le contenu est actuel et obligatoire pour l'accomplissement des mandats en lien avec la mэрule pleureuse de la Société, et trois ans par la suite.

Transmission du formulaire

Nous vous prions de retourner votre formulaire :

Par courriel : programmemerule@shq.gouv.qc.ca **OU par télécopieur** (Québec) : 418 528-0804

OU

Par courrier : Société d'habitation du Québec

Programme d'intervention résidentielle – mérule pleureuse

1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau

Aile Jacques-Parizeau, 4^e étage

Québec (Québec) G1R 5E7

À propos de la mérule pleureuse

Vous trouverez des informations sur la mérule pleureuse ainsi que le rapport *État de la situation sur la mérule pleureuse au Québec* sur le site Web de la Société à l'adresse suivante : www.habitation.gouv.qc.ca/merule.

Nous vous invitons à consulter cette page régulièrement pour connaître les derniers développements sur le sujet.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle au numéro suivant : 1 800 463-4315.

Formulaire de collecte de données
et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule pleureuse

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements pour communiquer avec le (les) propriétaire(s)

Nom(s) du (des) propriétaire(s)

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté) (numéro, rue)

Municipalité

Code postal

Courriel

Ind. rég.

Numéro de téléphone

Courriel

Ind. rég.

Numéro de téléphone

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

Selon LA vendeuse
1994

octobre 2016

2018

Le bâtiment est-il actuellement habité?

Depuis le Rapport ARD. Agnès

☐ Oui ☒ Non

Type de bâtiment

☒ Maison unifamiliale☐ Jumelé☐ Maison en rangée☐ Duplex ou triplex☐ Garage ou hangar☐ Résidence secondaire☐ Bâtiment commercial☐ Autre (précisez)

Précisions :

Type de fondation

☐ Sous-sol fini☐ Sur caissons de bois☒ Vide sanitaire sur terre battue☐ Dalle sur sol☐ Sur pieux☐ Vide sanitaire avec une protection
contre l'humidité☐ Autre (précisez)

Précisions :

Matériaux de la fondation

☐ Béton☐ Pierre et mortier☐ Bois☐ Acier☒ Blocs de béton☐ Autre (précisez)

Précisions :



Renseignements sur le bâtiment (suite)

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Précisions :

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Précisions :

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Précisions :

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment?

Précisions (décrivez les travaux effectués et la date de leur réalisation) :

☐ Oui (précisez)
☒ Non

Renseignements sur le cas

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? *Pour le Diet CAISSE* ☒ Oui ☐ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? *NOUS L'AVONS PAS EU* ☐ Oui ☐ Non
☐ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule pleureuse a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☒ Oui ☐ Non

Si oui, précisez le nom de l'entreprise :

AIR DIAGNOSTIC

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☒ Oui ☐ Non

Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? ☒ Oui ☐ Non

Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☐ Oui, cas réglé
☐ Oui, en cours
☒ Non

Avez-vous entrepris une démarche juridique? ☐ Oui ☒ Non

J'ai vu le droit

Renseignements sur le cas (suite)

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

Grandeur du sous-sol.

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

non

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

Informations supplémentaires (au besoin) :

Consentement

J'ai (nous avons) lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire(s), je consens (nous consentons) à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule pleureuse présentement en cours.

J'accepte (nous acceptons) que la Société communique avec moi (nous) pour obtenir au besoin plus de précisions.

Signature

Date

Signature

Date

25/11/18

art. 53,
54, 59

Informations additionnelles

La mérule pleureuse (*Serpula lacrymans*) est un champignon qui se nourrit du bois et qui peut affecter la structure du bâtiment en raison des dommages qu'il peut causer aux matériaux en bois. La mérule prolifère rapidement dans les milieux fermés, sans ventilation et avec une humidité excessive.

Amélioration de la méthode d'identification

L'identification de la mérule pleureuse est généralement confirmée par une analyse faite au microscope, une méthode qui requiert une expertise spécialisée. Le recours aux techniques par l'analyse moléculaire (ADN) améliore la fiabilité et l'uniformité des résultats de détection pour ce type de champignon. Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ), une direction générale du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, met au point une méthode d'identification de la mérule pleureuse permettant de détecter le champignon plus tôt dans son processus de développement et de manière plus précise afin de soutenir les entreprises en analyse environnementale.

Projet de recherche sur la mérule pleureuse

Le projet de recherche, codirigé par le Ministère et l'Université Laval, permettra de poursuivre l'acquisition de connaissances sur la mérule pleureuse et de développer une expertise au Québec grâce aux renseignements recueillis et aux résultats de l'identification.

L'équipe de recherche de l'Université Laval est spécialisée dans l'étude des micro-organismes contenus dans l'air et possède l'expertise pour recueillir des échantillons nécessaires au projet de recherche et analyser les banques de données disponibles. Elle a accès à un laboratoire équipé d'appareils à la fine pointe de la technologie. D'une durée de 48 mois, le projet de recherche permettra d'obtenir des informations sur la mérule pleureuse, entre autres sur sa dispersion dans l'environnement lorsqu'un bâtiment est contaminé par ce champignon. L'acquisition de ces données de base s'avère une étape préalable, voire essentielle à l'approfondissement des connaissances, notamment sur la gestion et la décontamination des bâtiments contaminés par la mérule pleureuse.

Les données pourront être publiées dans des revues spécialisées ou faire l'objet de discussions scientifiques, mais elles ne permettront pas de révéler l'adresse du bâtiment ni votre identité.

Compilation des cas confirmés

Grâce aux résultats de l'identification, la Société d'habitation du Québec pourra compiler, de manière confidentielle, les cas et suivre l'évolution de la situation au Québec.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule pleureuse

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements pour communiquer avec le (les) propriétaire(s)

Nom(s) du (des) propriétaire(s)

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté) (numéro, rue)

Municipalité

Code postal

Courriel

Ind. rég.

Numéro de téléphone

Courriel

Ind. rég.

Numéro de téléphone

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1870

1959

2018

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒ Oui

☐ Non

Type de bâtiment

☒ Maison unifamiliale

☐ Jumelé

☐ Maison en rangée

☐ Duplex ou triplex

☐ Garage ou hangar

☐ Résidence secondaire

☐ Bâtiment commercial

☐ Autre (précisez)

Précisions :

Type de fondation

☐ Sous-sol fini

☐ Sur caissons de bois

☒ Vide sanitaire sur terre battue

☐ Dalle sur sol

☐ Sur pieux

☐ Vide sanitaire avec une protection

☐ Autre (précisez)

contre l'humidité

Précisions :

Matériaux de la fondation

☐ Béton

☒ Pierre et mortier

☐ Bois

☐ Acier

☐ Blocs de béton

☐ Autre (précisez)

Précisions :

Renseignements sur le bâtiment (suite)

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☒ Oui ☐ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Précisions :

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Précisions :

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Précisions :

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment?

Précisions (décrivez les travaux effectués et la date de leur réalisation) :

☐ Oui (précisez)
☒ Non

Renseignements sur le cas

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☐ Oui ☒ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☐ Non ☒ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule pleureuse a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☒ Oui ☐ Non

Si oui, précisez le nom de l'entreprise : Fongix Décontamination Inc.

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☒ Oui ☐ Non

Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? ☒ Oui ☐ Non

Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☐ Oui, cas réglé ☐ Oui, en cours ☒ Non

Avez-vous entrepris une démarche juridique? ☐ Oui ☒ Non

Renseignements sur le cas (suite)

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?
Voir rapport

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?
Humidité du vide sanitaire

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?
Identification du champignon par le laboratoire Environex (accrédité par le CEAEQ)
Demande d'inspection et d'évaluation par Fongix Décontamination Inc.
Demande d'aide de ce programme

Informations supplémentaires (au besoin) :

Nous avons déménagé en appartement depuis plus de 3 ans et nous avons essayé de vendre la maison par nous-mêmes. Nous allons à la maison nourrir le chat et passer quelques heures à tous les jours. Nous avons engagé un courtier afin de vendre la maison mais il est impossible de la vendre dans cet état. Nous ne pourrions pas rester dans cette situation très longtemps faute d'argent. Nous ne pouvons pas réintégrer la maison dans cet état et nous sommes incapable de la vendre, c'est pour cela que nous faisons appel au programme de la SHQ sur la Mérule pleureuse.

Consentement

J'ai (nous avons) lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire(s), je consens (nous consentons) à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule pleureuse présentement en cours.

J'accepte (nous acceptons) que la Société communique avec moi (nous) pour obtenir au besoin plus de précisions.

Signature	Date	Signature	Date
	2018/12/14		

art. 53,
54, 59

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Les renseignements demandés ci-dessous serviront uniquement à dresser un portrait des cas de mérule pleureuse au Québec. Ils permettront de mieux circonscrire le problème dans la province et de communiquer avec vous au besoin.

De plus, la Société d'habitation du Québec souhaite communiquer certains renseignements au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à l'Université Laval dans le but d'alimenter le projet de recherche qu'ils codirigent pour améliorer les connaissances sur la mérule pleureuse. La Société désire aussi recevoir les résultats des analyses effectuées par le Ministère afin de compiler et de documenter les cas confirmés au Québec.

En plus du présent formulaire, les renseignements suivants, le cas échéant, seront partagés entre la Société, le Ministère et l'Université :

- résultats des analyses;
- échantillons du champignon;
- rapports d'expertise;
- photos de l'environnement dans lequel le champignon évolue.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis par la Société ou par le Ministère et l'Université sont nécessaires pour l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), de ses règlements afférents et des programmes adoptés en vertu de ceux-ci. Ces renseignements seront traités confidentiellement, sous réserve de l'application des lois.

La Société ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel autorisé ou à ceux du Ministère ou de l'Université, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier.

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser au responsable de la protection des renseignements personnels de la Société, en ligne à www.habitation.gouv.qc.ca/demandesacces ou par courriel à accesinfo@shq.gouv.qc.ca.

Le présent consentement est valide tant que le contenu est actuel et obligatoire pour l'accomplissement des mandats en lien avec la mérule pleureuse de la Société, et trois ans par la suite.

Transmission du formulaire

Nous vous prions de retourner votre formulaire :

Par courriel : programmemerule@shq.gouv.qc.ca **OU par télécopieur** (Québec) : 418 528-0804

OU

Par courrier : Société d'habitation du Québec
Programme d'intervention résidentielle – mérule pleureuse
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Aile Jacques-Parizeau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5E7

À propos de la mérule pleureuse

Vous trouverez des informations sur la mérule pleureuse ainsi que le rapport *État de la situation sur la mérule pleureuse au Québec* sur le site Web de la Société à l'adresse suivante : www.habitation.gouv.qc.ca/merule.

Nous vous invitons à consulter cette page régulièrement pour connaître les derniers développements sur le sujet.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle au numéro suivant : 1 800 463-4315.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule pleureuse		
Numéro, rue [REDACTED]		
Municipalité [REDACTED]	Code postal [REDACTED]	
Renseignements pour communiquer avec le (les) propriétaire(s)		
Nom(s) du (des) propriétaire(s) [REDACTED] [REDACTED]		
Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté) (numéro, rue) [REDACTED]		
Municipalité [REDACTED]	Code postal [REDACTED]	
Courriel [REDACTED]	Ind. rég. [REDACTED]	Numéro de téléphone [REDACTED]
Courriel [REDACTED]	Ind. rég. [REDACTED]	Numéro de téléphone [REDACTED]
Renseignements sur le bâtiment		
Année de la construction du bâtiment 1966	Année de la prise de possession 2012	Année du constat de la contamination 2018
Le bâtiment est-il actuellement habité? ☒ Oui ☐ Non		
Type de bâtiment ☒ Maison unifamiliale ☐ Jumelé ☐ Maison en rangée ☐ Duplex ou triplex ☐ Garage ou hangar ☐ Résidence secondaire ☐ Bâtiment commercial ☐ Autre (précisez)		
Précisions :		
Type de fondation ☐ Sous-sol fini ☐ Sur caissons de bois ☒ Vide sanitaire sur terre battue ☐ Dalle sur sol ☐ Sur pieux ☐ Vide sanitaire avec une protection contre l'humidité ☐ Autre (précisez)		
Précisions :		
Matériaux de la fondation ☐ Béton ☐ Pierre et mortier ☒ Bois ☐ Acier ☐ Blocs de béton ☐ Autre (précisez)		
Précisions :		

Renseignements sur le bâtiment (suite)	
Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble?	☒ Oui ☐ Non
À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment?	☐ Oui (précisez) ☒ Non
Précisions :	
À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé?	☐ Oui (précisez) ☒ Non
Précisions :	
Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée?	☐ Oui (précisez) ☒ Non
Précisions :	
Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment?	☒ Oui (précisez) ☐ Non
Précisions (décrivez les travaux effectués et la date de leur réalisation) :	
Rénovation complète avec ajout de fosse septique.	
Renseignements sur le cas	
Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur?	☐ Oui ☒ Non
Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité?	☐ Oui ☐ Non ☒ Non applicable
La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur?	☐ Oui ☒ Non
La présence de mэрule pleureuse a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment?	☐ Oui ☒ Non
Si oui, précisez le nom de l'entreprise :	
Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?	☐ Oui ☒ Non
Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?	☐ Oui ☒ Non
Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?	☐ Oui, cas réglé ☐ Oui, en cours ☒ Non
Avez-vous entrepris une démarche juridique?	☐ Oui ☒ Non

Renseignements sur le cas (suite)

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

Présence visible sur l'ensemble des surfaces du vide sanitaire ainsi que dans le bas des murs intérieurs

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

Inconnue

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

- Recherche Internet
- Échantillon Fongix
- Recherche Internet plus précises suite au résultat
- Appel des assurances
- Demande d'aide financière gouvernementale

Informations supplémentaires (au besoin) :

Consentement

J'ai (nous avons) lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire(s), je consens (nous consentons) à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule pleureuse présentement en cours.

J'accepte (nous acceptons) que la Société communique avec moi (nous) pour obtenir au besoin plus de précisions.

Signature

Date

Signature

Date

[Redacted Signature]

18/12/27

art. 53,
54, 59

Informations additionnelles

La mérule pleureuse (*Serpula lacrymans*) est un champignon qui se nourrit du bois et qui peut affecter la structure du bâtiment en raison des dommages qu'il peut causer aux matériaux en bois. La mérule prolifère rapidement dans les milieux fermés, sans ventilation et avec une humidité excessive.

Amélioration de la méthode d'identification

L'identification de la mérule pleureuse est généralement confirmée par une analyse faite au microscope, une méthode qui requiert une expertise spécialisée. Le recours aux techniques par l'analyse moléculaire (ADN) améliore la fiabilité et l'uniformité des résultats de détection pour ce type de champignon. Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ), une direction générale du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, met au point une méthode d'identification de la mérule pleureuse permettant de détecter le champignon plus tôt dans son processus de développement et de manière plus précise afin de soutenir les entreprises en analyse environnementale.

Projet de recherche sur la mérule pleureuse

Le projet de recherche, codirigé par le Ministère et l'Université Laval, permettra de poursuivre l'acquisition de connaissances sur la mérule pleureuse et de développer une expertise au Québec grâce aux renseignements recueillis et aux résultats de l'identification.

L'équipe de recherche de l'Université Laval est spécialisée dans l'étude des micro-organismes contenus dans l'air et possède l'expertise pour recueillir des échantillons nécessaires au projet de recherche et analyser les banques de données disponibles. Elle a accès à un laboratoire équipé d'appareils à la fine pointe de la technologie. D'une durée de 48 mois, le projet de recherche permettra d'obtenir des informations sur la mérule pleureuse, entre autres sur sa dispersion dans l'environnement lorsqu'un bâtiment est contaminé par ce champignon. L'acquisition de ces données de base s'avère une étape préalable, voire essentielle à l'approfondissement des connaissances, notamment sur la gestion et la décontamination des bâtiments contaminés par la mérule pleureuse.

Les données pourront être publiées dans des revues spécialisées ou faire l'objet de discussions scientifiques, mais elles ne permettront pas de révéler l'adresse du bâtiment ni votre identité.

Compilation des cas confirmés

Grâce aux résultats de l'identification, la Société d'habitation du Québec pourra compiler, de manière confidentielle, les cas et suivre l'évolution de la situation au Québec.

Transmission du formulaire

Nous vous prions de retourner votre formulaire :

Par courriel : programmemeurule@shg.gouv.qc.ca OU par télécopieur (Québec) : 418 528-0804

OU

Par courriel : Société d'habitation du Québec

Programme d'intervention résidentielle – mûre pleureuse

1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau

Aile Jacques-Parizeau, 4^e étage

Québec (Québec) G1R 5E7

À propos de la mérule pleureuse

Vous trouverez des informations sur la mérule pleureuse ainsi que le rapport *État de la situation sur la mérule pleureuse au Québec* sur le site Web de la Société à l'adresse suivante : www.habitation.gouv.qc.ca/merule.

Nous vous invitons à consulter cette page régulièrement pour connaître les derniers développements sur le sujet.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle au numéro suivant : 1 800 463-4315.

Formulaire de collecte de données
et de consentement pour le partage de renseignementsart. 53,
54, 59art. 53,
54, 59

Adresse du bâtiment affecté par la mérule pleureuse		
Numéro, rue		
[REDACTED]		
Code postal		
[REDACTED]		[REDACTED]
Renseignements pour communiquer avec le (les) propriétaire(s)		
Nom(s) du (des) propriétaire(s)		
[REDACTED]		
Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté) (numéro, rue)		
Municipalité		
Code postal		
Courriel	Ind. rég.	Numéro de téléphone
Courriel	Ind. rég.	Numéro de téléphone
Renseignements sur le bâtiment		
Année de la construction du bâtiment	Année de la prise de possession	Année du constat de la contamination
1920	2015	2019
Le bâtiment est-il actuellement habité?		
☐ Oui ☒ Non		
Type de bâtiment		
☒ Maison unifamiliale	☐ Jumelé	☐ Maison en rangée
☐ Garage ou hangar	☐ Résidence secondaire	☐ Bâtiment commercial
☐ Duplex ou triplex		
☐ Autre (précisez)		
Précisions :		
Type de fondation		
☐ Sous-sol fini	☐ Sur caissons de bois	☐ Vide sanitaire sur terre battue
☐ Dalle sur sol	☐ Sur pieux	☐ Vide sanitaire avec une protection contre l'humidité
☒ Autre (précisez)		
Précisions : Béton		
Matériaux de la fondation		
☒ Béton	☐ Pierre et mortier	☐ Bois
☐ Blocs de béton	☐ Autre (précisez)	☐ Acier
Précisions :		

Renseignements sur le bâtiment (suite)

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☐ Oui ☒ NonÀ votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Précisions :

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Précisions :

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Précisions :

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment?

Précisions (décrivez les travaux effectués et la date de leur réalisation) :

☐ Oui (précisez) ☒ Non

Renseignements sur le cas

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☒ Oui ☐ NonLe rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☒ Non ☐ Non applicableLa présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☒ NonLa présence de mэрule pleureuse a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☐ Oui ☒ Non
Si oui, précisez le nom de l'entreprise :Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☐ Oui ☒ NonAvez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? ☐ Oui ☒ NonAvez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☐ Oui, cas réglé ☒ Oui, en cours ☐ NonAvez-vous entrepris une démarche juridique? ☐ Oui ☒ Non

Renseignements sur le cas (suite)

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

Mur Nord et Sud après avoir enlevé
une fenêtre.

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

Inconnu

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

recherche sur le web (Internet) et
appel à ma municipalité.

Informations supplémentaires (au besoin) :

Après avoir vu les champignons, je suis allé voir
des photos sur internet et j'ai constaté que le champignon
ressemble exactement à celui que j'ai chez moi
avec les mêmes indices, bois pourri au niveau des
traverse ou poutre de soutènement et présence de bois
noir dans les murs.

Consentement

J'ai (nous avons) lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire(s), je consens (nous consentons) à ce que la Société, le Ministère et l'Université échantent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule pleureuse présentement en cours.

J'accepte (nous acceptons) que la Société communique avec moi (nous) pour obtenir au besoin plus de précisions.

	Date	Signature	Date
	30-01-19		

art. 53,
54, 59

Formulaire de collecte de données
et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule pleureuse

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements pour communiquer avec le (les) propriétaire(s)

Nom(s) du (des) propriétaire(s)

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté) (numéro, rue)

Municipalité

Code postal

Courriel

Ind. rég.

Numéro de téléphone

Courriel

Ind. rég.

Numéro de téléphone

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒ Oui

☐ Non

Type de bâtiment

☒ Maison unifamiliale

☐ Jumelé

☐ Maison en rangée

☐ Duplex ou triplex

☐ Garage ou hangar

☐ Résidence secondaire

☐ Bâtiment commercial

☐ Autre (précisez)

Précisions :

Type de fondation

☐ Sous-sol fini

☐ Sur caissons de bois

☐ Vide sanitaire sur terre battue

☒ Dalle sur sol

☐ Sur pieux

☐ Vide sanitaire avec une protection
contre l'humidité

☐ Autre (précisez)

Précisions :

Matériaux de la fondation

☒ Béton

☐ Pierre et mortier

☐ Bois

☐ Acier

☐ Blocs de béton

☐ Autre (précisez)

Précisions :



Renseignements sur le bâtiment (suite)	
Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble?	☐ Oui ☒ Non
À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment?	☒ Oui (précisez) ☐ Non
Précisions :	
À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé?	☐ Oui (précisez) ☒ Non
Précisions :	
Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée?	☐ Oui (précisez) ☒ Non
Précisions :	
Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment?	☐ Oui (précisez) ☐ Non
Précisions (décrivez les travaux effectués et la date de leur réalisation) :	
Renseignements sur le cas	
Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur?	☐ Oui ☒ Non
Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité?	☐ Oui ☐ Non ☒ Non applicable
La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur?	☐ Oui ☒ Non
La présence de mэрule pleureuse a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment?	☒ Oui ☐ Non
Si oui, précisez le nom de l'entreprise :	
Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?	☒ Oui ☐ Non
Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?	☒ Oui ☐ Non
Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?	☒ Oui, cas réglé ☐ Oui, en cours ☐ Non
Avez-vous entrepris une démarche juridique?	☐ Oui ☒ Non



Renseignements sur le cas (suite)

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

SOUS-SOL SEULEMENT

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

INCONNUE

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

ANALYSE D'UN ÉCHANTILLON PAR UN LABORATOIRE
(VOIR facture jointe)

SOUMISSION DE FONGIX, ACCEPTÉE

TRAVAUX EFFECTUÉS EN SEPTEMBRE 2017

(VOIR FACTURES JOINTES)

Informations supplémentaires (au besoin) :

Consentement

J'ai (nous avons) lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire(s), je consens (nous consentons) à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule pleureuse présentement en cours.

J'accepte (nous acceptons) que la Société communique avec moi (nous) pour obtenir au besoin plus de précisions.

Signature	Date	Signature	Date
	2019-02-01		2019-02-01

art. 53,
54, 59

Informations additionnelles

La mérule pleureuse (*Serpula lacrymans*) est un champignon qui se nourrit du bois et qui peut affecter la structure du bâtiment en raison des dommages qu'il peut causer aux matériaux en bois. La mérule prolifère rapidement dans les milieux fermés, sans ventilation et avec une humidité excessive.

Amélioration de la méthode d'identification

L'identification de la mérule pleureuse est généralement confirmée par une analyse faite au microscope, une méthode qui requiert une expertise spécialisée. Le recours aux techniques par l'analyse moléculaire (ADN) améliore la fiabilité et l'uniformité des résultats de détection pour ce type de champignon. Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ), une direction générale du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, met au point une méthode d'identification de la mérule pleureuse permettant de détecter le champignon plus tôt dans son processus de développement et de manière plus précise afin de soutenir les entreprises en analyse environnementale.

Projet de recherche sur la mérule pleureuse

Le projet de recherche, codirigé par le Ministère et l'Université Laval, permettra de poursuivre l'acquisition de connaissances sur la mérule pleureuse et de développer une expertise au Québec grâce aux renseignements recueillis et aux résultats de l'identification.

L'équipe de recherche de l'Université Laval est spécialisée dans l'étude des micro-organismes contenus dans l'air et possède l'expertise pour recueillir des échantillons nécessaires au projet de recherche et analyser les banques de données disponibles. Elle a accès à un laboratoire équipé d'appareils à la fine pointe de la technologie. D'une durée de 48 mois, le projet de recherche permettra d'obtenir des informations sur la mérule pleureuse, entre autres sur sa dispersion dans l'environnement lorsqu'un bâtiment est contaminé par ce champignon. L'acquisition de ces données de base s'avère une étape préalable, voire essentielle à l'approfondissement des connaissances, notamment sur la gestion et la décontamination des bâtiments contaminés par la mérule pleureuse.

Les données pourront être publiées dans des revues spécialisées ou faire l'objet de discussions scientifiques, mais elles ne permettront pas de révéler l'adresse du bâtiment ni votre identité.

Compilation des cas confirmés

Grâce aux résultats de l'identification, la Société d'habitation du Québec pourra compiler, de manière confidentielle, les cas et suivre l'évolution de la situation au Québec.

REÇU LE**24 FEV. 2019**Société
d'habitation

Amélioration de l'habitat

Québec

Administration -

MÉRULE PLEUREUSE

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la merule pleureuse

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements pour communiquer avec le (les) propriétaire(s)

Nom(s) du (des) propriétaire(s)

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté) (numéro, rue)

Municipalité

Code postal

Courriel

Ind. rés.

Numéro de téléphone

Courriel

Ind. rés.

Numéro de téléphone

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

1920

Année de la prise de possession

2010

Année du constat de la contamination

2019

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒ Oui☐ Non

Type de bâtiment

☒ Maison unifamiliale☐ Jumelé☐ Maison en rangée☐ Duplex ou triplex☐ Garage ou hangar☐ Résidence secondaire☐ Bâtiment commercial☐ Autre (précisez)

Précisions :

Type de fondation

☐ Sous-sol fini☐ Sur caissons de bois☒ Vide sanitaire sur terre battue☐ Dalle sur sol☐ Sur pieux☐ Vide sanitaire avec une protection☐ Autre (précisez)

contre l'humidité

Précisions :

Matériaux de la fondation

☐ Béton☐ Pierre et mortier☐ Bois☐ Acier☒ Blocs de béton☐ Autre (précisez)

Précisions :

Société
d'habitation

Québec



MÉRULE PLEUREUSE

Renseignements sur le bâtiment (suite)	
Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble?	☒ Oui ☐ Non
À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment?	☒ Oui (précisez) ☐ Non
Précisions : Infiltrations: fuites par le toit dans la salle à manger & couloir menant au bureau, ainsi que dans la véranda.	
À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé?	☐ Oui (précisez) ☒ Non
Précisions :	
Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée?	☐ Oui (précisez) ☒ Non
Précisions :	
Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment?	☒ Oui (précisez) ☐ Non
Précisions (décrivez les travaux effectués et la date de leur réalisation) 2010 - refait la cuisine au complet, incluant nouvelles fenêtres & isolation (couloir aussi). 2010 - refait le plancher de la salle à manger, cuisine, couloir & bureau, ainsi que la chambre/SDB à l'étage 2014-2015 - refait la salle de bains en bas (plancher de céramique, douche en céramique) 2016 - enlevé une cheminée en arrière de la maison qui ne servait plus 2016 - refait le toit de la véranda	
Renseignements sur le cas	
Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur?	☒ Oui ☐ Non
Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité?	☒ Oui ☐ Non ☐ Non applicable
La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur?	☐ Oui ☒ Non
La présence de mэрule pleureuse a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment?	☒ Oui ☐ Non
Si oui, précisez le nom de l'entreprise : Enviro-Option	
Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?	☒ Oui ☐ Non
Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?	☐ Oui ☒ Non
Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?	☐ Oui, cas réglé ☐ Oui, en cours ☒ Non applicable
Avez-vous entrepris une démarche juridique?	☐ Oui ☒ Non

Société
d'habitationQuébec **MÉRULE PLEUREUSE****Renseignements sur le cas (suite)**

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

Nous sommes dans l'attente du rapport d'inspection de la compagnie Enviro-Option (l'inspection a eu lieu le 13 février dernier), mais selon l'inspecteur la contamination ne semble pas trop avancée à l'heure actuelle étant donné que le bois où les champignons ont été retrouvés sont encore en bon état.

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

On pense que c'est à cause de la conception du vide sanitaire.

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

Le champignon a été découvert lors d'une inspection organisée par des acheteurs potentiels de la maison (la vente a été annulée par la suite et la maison retirée du marché). Depuis, nous avons été en contact avec Mérule Pleureuse Québec et avons contacté par la suite plusieurs compagnies spécialisées recommandées par ce dernier.

Nous avons fait venir la compagnie Enviro-Option pour faire une inspection, et prendre des échantillons du champignon, ainsi que de la qualité de l'air (le 13 février dernier). Nous avons eu la confirmation suite aux analyses préliminaires en au laboratoire que c'est bel et bien la mérule pleureuse, mais sommes encore en attente du rapport avec les recommandations d'intervention pour rayer le problème, ainsi qu'une liste de compagnies aptes à faire ce travail.

Informations supplémentaires (au besoin) :

Société
d'habitationQuébec **MÉRULE PLEUREUSE****Consentement**

J'ai (nous avons) lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire(s), je consens (nous consentons) à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mэрule et à documenter le projet de recherche sur la mэрule pleureuse présentement en cours.

J'accepte (nous acceptons) que la Société communique avec moi (nous) pour obtenir au besoin plus de précisions.

Signature

Date

Signature

Date

art. 53,
54, 59

20/02/19

20/2/19

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mэрule pleureuse

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements pour communiquer avec le (les) propriétaire(s)

Nom(s) du (des) propriétaire(s)

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté) (numéro, rue)

Municipalité

Code postal

Courriel

Ind. rég.

Numéro de téléphone

Courriel

Ind. rég.

Numéro de téléphone

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1880

2015

2019

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒ Oui☐ Non

Type de bâtiment

☒ Maison unifamiliale☐ Jumelé☐ Maison en rangée☐ Duplex ou triplex☐ Garage ou hangar☐ Résidence secondaire☐ Bâtiment commercial☐ Autre (précisez)Précisions : *intergénérationnel temporaire (grand-mère)*

Type de fondation

☐ Sous-sol fini☐ Sur caissons de bois☒ Vide sanitaire sur terre battue☐ Dalle sur sol☐ Sur pieux☐ Vide sanitaire avec une protection
contre l'humidité☐ Autre (précisez)

Précisions :

Matériaux de la fondation

☒ Béton☒ Pierre et mortier☐ Bois☐ Acier☐ Blocs de béton☐ Autre (précisez)

Précisions :

Renseignements sur le bâtiment (suite)	
Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble?	☐ Oui ☒ Non
À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment?	☐ Oui (précisez) ☒ Non
Précisions :	
À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé?	☐ Oui (précisez) ☒ Non
Précisions :	
Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée?	☐ Oui (précisez) ☒ Non
Précisions :	
Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment?	☒ Oui (précisez) ☐ Non
Précisions (décrivez les travaux effectués et la date de leur réalisation) : <i>2015, rénovation de la cuisine et du salon</i>	
Renseignements sur le cas	
Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur?	☐ Oui ☒ Non
Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité?	☐ Oui ☐ Non ☒ Non applicable
La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur?	☐ Oui ☒ Non
La présence de mэрule pleureuse a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment?	☒ Oui ☐ Non
Si oui, précisez le nom de l'entreprise : <i>Expert Bâtiment</i>	
Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?	☒ Oui ☐ Non
Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?	☐ Oui ☒ Non
Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?	☐ Oui, cas réglé ☐ Oui, en cours ☒ Non
Avez-vous entrepris une démarche juridique?	☐ Oui ☒ Non

Renseignements sur le cas (suite)

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

Au niveau de la solive de rive du côté Est sur une longueur de +/- 23'

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

Possiblement à cause d'une section de coffrage qui est resté enfouit dans le sol. Avec le manque d'air et d'aération, le champignon s'est développé.

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

Appel d'un entrepreneur en décontamination qui est venu voir le champignon et qui m'en a référé à un spécialiste en bâtiment pour l'analyse du champignon et pour ~~me~~ rédiger un protocole d'intervention pour la décontamination qui n'est pas encore débutée. Je suis en attente du rapport d'intervention pour aller en soumission.

Informations supplémentaires (au besoin) :

Expert Bâtiment: 84 rue Visitation, Joliette. 1-888-883-0432 (Mathieu Renaud)



Consentement

J'ai (nous avons) lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire(s), je consens (nous consentons) à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule pleureuse présentement en cours.

J'accepte (nous acceptons) que la Société communique avec moi (nous) pour obtenir au besoin plus de précisions.

Signature

Date

Signature

Date

2019-03-18

art. 53,
54, 59



Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule pleureuse

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements pour communiquer avec le (les) propriétaire(s)

Nom(s) du (des) propriétaire(s)

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté) (numéro, rue)

Municipalité

Code postal

Courriel

Ind. rég.

Numéro de téléphone

Courriel

Ind. rég.

Numéro de téléphone

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

1983

Année de la prise de possession

2013

Année du constat de la contamination

2017

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☐ Oui☒ Non

Type de bâtiment

☒ Maison unifamiliale☐ Jumelé☐ Maison en rangée☐ Duplex ou triplex☐ Garage ou hangar☐ Résidence secondaire☐ Bâtiment commercial☐ Autre (précisez)

Précisions :

Type de fondation

☒ Sous-sol fini☐ Sur caissons de bois☐ Vide sanitaire sur terre battue☐ Dalle sur sol☐ Sur pieux☐ Vide sanitaire avec une protection
contre l'humidité☐ Autre (précisez)

Précisions :

Matériaux de la fondation

☒ Béton☐ Pierre et mortier☐ Bois☐ Acier☐ Blocs de béton☐ Autre (précisez)

Précisions :

Renseignements sur le bâtiment (suite)

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☒ Oui ☐ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☒ Oui (précisez) ☐ Non

Précisions :

infiltrations d'eau au sous-sol: aperçu lors de la démolition

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Précisions :

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Précisions :

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment?

Précisions (décrivez les travaux effectués et la date de leur réalisation) :

☒ Oui (précisez)
☐ Non

démolition complète en novembre 2017

Renseignements sur le cas

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☒ Oui ☐ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☒ Non ☐ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule pleureuse a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☒ Oui ☐ Non
Si oui, précisez le nom de l'entreprise : Enviro-option

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☒ Oui ☐ Non

Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? ☒ Oui ☐ Non

Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☐ Oui, cas réglé ☒ Oui, en cours ☐ Non

Avez-vous entrepris une démarche juridique? ☒ Oui ☐ Non

Renseignements sur le cas (suite)

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?
maison entière - voir détail rapport

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?
infiltration d'eau cachée depuis plusieurs années

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

- inspection par un ingénieur en bâtiment
- tests complets; analyse qualité de l'air (micro-biologiste)
- Test de sol
- Démolition complète de la maison

Informations supplémentaires (au besoin) :



Consentement

J'ai (nous avons) lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire(s), je consens (nous consentons) à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule pleureuse présentement en cours.

J'accepte (nous acceptons) que la Société communique avec moi (nous) pour obtenir au besoin plus de précisions.

Signature

Date

Signature

Date

[Redacted Signature]

18/03/2019

[Redacted Signature]

18/03/2019

art. 53,
54, 59



Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule pleureuse

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements pour communiquer avec le (les) propriétaire(s)

Nom(s) du (des) propriétaire(s)

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté) (numéro, rue)

Municipalité

Code postal

Courriel

Ind. rég.

Numéro de téléphone

Courriel

Ind. rég.

Numéro de téléphone

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

1865

Année de la prise de possession

2003

Année du constat de la contamination

2019

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒ Oui☐ Non

Type de bâtiment

☐ Maison unifamiliale☐ Jumelé☐ Maison en rangée☐ Duplex ou triplex☐ Garage ou hangar☐ Résidence secondaire☐ Bâtiment commercial☒ Autre (précisez)

Précisions : résidence principale avec logement annexé non loué à usage des proprio.

Type de fondation

☐ Sous-sol fini☐ Sur caissons de bois☒ Vide sanitaire sur terre battue☐ Dalle sur sol☐ Sur pieux☐ Vide sanitaire avec une protection
contre l'humidité☐ Autre (précisez)

Précisions :

Matériaux de la fondation

☐ Béton☒ Pierre et mortier☐ Bois☐ Acier☐ Blocs de béton☐ Autre (précisez)

Précisions :

Renseignements sur le bâtiment (suite)

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Précisions :

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Précisions :

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Précisions :

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment?

Précisions (décrivez les travaux effectués et la date de leur réalisation) :

☒ Oui (précisez)
☐ Non

recouvrement extérieur et remplacement des fenêtres (2007-2008)
renovation du salon (2009)
renovation de la salle de bain au 2e (2012)
ajout d'une verrière (2014)
rénovation de la cuisine, du portique et de la salle à manger (2016)

Renseignements sur le cas

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☐ Oui ☒ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☐ Non ☒ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule pleureuse a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☒ Oui ☐ Non

Si oui, précisez le nom de l'entreprise : Airmax Environnement (prélèvement fait, analyse en cours)

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☐ Oui ☒ Non

Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? ☐ Oui ☒ Non

Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☐ Oui, cas réglé ☐ Oui, en cours ☒ Non

Avez-vous entrepris une démarche juridique? ☐ Oui ☒ Non

Renseignements sur le cas (suite)

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?
zone d'environ 15 pieds X 6 pieds dans le vide sanitaire sous la cuisine

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?
Travaux de rénovation entrepris en 2016 qui visait à refaire entièrement la cuisine, la salle à manger et le portique incluant le renforcement de la structure afin de mettre un plancher de béton chauffant

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

Dès la découverte de la présence de champignons (en voulant passer du filage dans une partie peu accessible du vide sanitaire), nous avons faits des recherches sur Internet pour savoir ce que c'était et nous avons contacter Airmax dans la semaine qui a suivi afin de faire expertiser notre vide sanitaire et demander un prélèvement ainsi qu'un rapport d'évaluation de la contamination. Nous entreprenons maintenant les prochaines étapes en lien avec le programme d'intervention de la mérule pleureuse auprès du gouvernement. Nous sommes actuellement en attente de la visite d'un spécialiste en bâtiment pour obtenir un devis technique afin de définir la portée des travaux

Informations supplémentaires (au besoin) :

Consentement

J'ai (nous avons) lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire(s), je consens (nous consentons) à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule pleureuse présentement en cours.

J'accepte (nous acceptons) que la Société communique avec moi (nous) pour obtenir au besoin plus de précisions.

Signature	Date	Signature	Date
			30 avril 2019

art. 53,
54, 59

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

art. 53

54, 59

Municipalité

Code postal

Renseignements sur l'ici les propriétaires

M^{me} Nom

Prénom

M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

art. 53,

54, 59

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

M^{me} Nom

Prénom

M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1978

1984

2018

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒ Oui☐ Non

Type de bâtiment

☒ Maison unifamiliale☐ Jumelé☐ Maison en rangée☐ Duplex ou triplex☐ Garage ou hangar☐ Résidence secondaire☐ Bâtiment commercial☐ Autre (précisez) :

Type de fondation

Sous-sol fini

Sur caissons de bois

☒ Vide sanitaire sur terre battue

Dalle sur sol

Sur pieux

Vide sanitaire avec une protection

Autre (précisez) :

contre l'humidité

Renseignements sur le bâtiment

Matériaux de la fondation

Béton

Pierre et mortier

Bois

Acier

☒ Blocs de béton

Autre (précisez) :

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble?

☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment?

☒ Oui (précisez)
☐ Non

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé?

☐ Oui (précisez)
☒ Non

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée?

☐ Oui (précisez)
☒ Non

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation.

☒ Oui (précisez)
☐ Non

Changement du toit ainsi que les murs extérieur et les fenêtres en 2017

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioïdes*☐ *S. lacrymans* (pleureuse)☐ *S. pulverulenta*☐ Autre : _____☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur?

☐ Oui ☒ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité?

☐ Oui ☐ Non
☒ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur?

☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, précisez le nom de l'entreprise : _____

Renseignements sur le cas (suite)	
Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?	☐ Oui ☒ Non
Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?	☐ Oui ☒ Non
Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?	☐ Oui, cas réglé ☐ Oui, en cours ☒ Non
Avez-vous entrepris une démarche juridique?	☐ Oui ☒ Non
À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination? le grenier	
À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination? toiture mal fait et il y a eu des infiltrations d'eaux venant du toit dans le grenier	
Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)? travaux de colmatage de fuites en attendant de pouvoir refaire la toiture	
Informations supplémentaires (au besoin) :	

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

art. 53,
54, 59

Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour
[REDACTED]	[REDACTED]	2019	05	07
Nom et prénom (en lettres moulées)	[REDACTED]	Année	Mois	Jour
[REDACTED]	[REDACTED]	2019	05	07

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur les propriétaires

M^{me} Nom

Prénom

M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

☐

M^{me} Nom

Prénom

☐

M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1970

2017

2018

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☐ Oui

☒ Non

Type de bâtiment

☒

Maison unifamiliale

☐

Jumelé

☐

Maison en rangée

☐

Duplex ou triplex

☐

Garage ou hangar

☐

Résidence secondaire

☐

Bâtiment commercial

☐

Autre (précisez) :

Type de fondation

☐ Sous-sol fini

☐ Sur caissons de bois

☒ Vide sanitaire sur terre battue

☒

Dalle sur sol

☐ Sur pieux

☐ Vide sanitaire avec une protection
contre l'humidité

Autre (précisez) :



Renseignements sur le bâtiment

Matériaux de la fondation

✓ Béton Pierre et mortier ✓ Bois Acier Blocs de béton
Autre (précisez) :

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☒ Oui ☐ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☒ Oui (précisez) ☐ Non

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation. ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioides* ☐ *S. lacrymans* (pleureuse) ☐ *S. pulverulenta*
☐ Autre : _____ ☒ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☐ Oui ☒ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☒ Oui ☐ Non ☐ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☐ Oui ☒ Non

Si oui, précisez le nom de l'entreprise : _____



Renseignements sur le cas (suite)

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☐ Oui ☒ Non

Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? ☐ Oui ☒ Non

Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☐ Oui, cas réglé
☐ Oui, en cours
☒ Non

Avez-vous entrepris une démarche juridique? ☒ Oui ☐ Non

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

L'intérieur des murs et le toit sont complètement moisiss.

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

Infiltrations d'eau depuis plusieurs années, condensation, mauvaise isolation, mauvaise circulation d'air.

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

La découverte a été faite par la compagnie Première Générale Laurentides qui avait le mandat de ma compagnie d'assurance de réparer les dommages d'un dégât d'eau causé par un barrage de glace sur le toit. En ouvrant les murs, ils ont constaté la présence de champignons blancs et ont immédiatement arrêtés les travaux.

J'ai engagé une entrepreneur, Réno-O-Féminin, pour ouvrir les murs et tenter d'envisager la suite des travaux. L'entrepreneur a fait appel à un spécialiste de toit qui lui a confirmé que sous le nouveau bardeau, le bois était complètement moisiss. J'ai ensuite dépêché un expert inspecteur-architecte (Patrice Germain) pour venir analyser la situation. La structure est rongée par les champignons, il a fallu mettre des soutiens pour éviter l'affaissement.

Informations supplémentaires (au besoin) :



Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année Mois Jour

2019 05 16

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année Mois Jour

art. 53,
54, 59



Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Les renseignements demandés ci-dessous serviront uniquement à dresser un portrait des cas de mérule au Québec. Ils permettront de mieux circonscrire le problème dans la province et de communiquer avec vous au besoin.

De plus, la Société d'habitation du Québec souhaite communiquer certains renseignements au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à l'Université Laval dans le but d'alimenter le projet de recherche qu'ils codirigent pour améliorer les connaissances sur la mérule. La Société désire aussi recevoir les résultats des analyses effectuées par le Ministère afin de compiler et de documenter les cas confirmés au Québec.

En plus du présent formulaire, les renseignements suivants, le cas échéant, seront partagés entre la Société, le Ministère et l'Université :

- résultats des analyses;
- échantillons du champignon;
- rapports d'expertise;
- photos de l'environnement dans lequel le champignon évolue.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis par la Société ou par le Ministère et l'Université sont nécessaires pour l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), de ses règlements afférents et des programmes adoptés en vertu de ceux-ci. Ces renseignements seront traités confidentiellement, sous réserve de l'application des lois.

La Société ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel autorisé ou à ceux du Ministère ou de l'Université, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier.

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser au responsable de la protection des renseignements personnels de la Société, en ligne à www.habitation.gouv.qc.ca/demandesacces ou par courriel à accesinfo@shq.gouv.qc.ca.

Le présent consentement est valide tant que le contenu est actuel et obligatoire pour l'accomplissement des mandats de la Société en lien avec la mérule, et trois ans par la suite.

Transmission du formulaire

Nous vous prions de retourner votre formulaire :

Par courriel : programmemerule@shq.gouv.qc.ca **OU par télécopieur** (Québec) : 418 528-0804

OU

Par courrier : Société d'habitation du Québec
Programme d'intervention résidentielle - mérule
Édifice Marie-Guyart
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Aile Jacques-Parizeau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5E7

À propos de la mérule

Vous trouverez des informations sur la mérule ainsi que le rapport *État de la situation sur la mérule pleureuse au Québec* sur le site Web de la Société à l'adresse suivante : www.habitation.gouv.qc.ca/merule.

Nous vous invitons à consulter cette page régulièrement pour connaître les derniers développements sur le sujet.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle au numéro sans frais : 1 800 463-4315.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur les propriétaires

M^{me}

Nom

Prénom

M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

☐

M^{me}

Nom

Prénom

☐

M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1948

2016

2019

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒ Oui

☐ Non

Type de bâtiment

☒ Maison unifamiliale

☐ Jumelé

☐ Maison en rangée

☐ Duplex ou triplex

☐ Garage ou hangar

☐ Résidence secondaire

☐ Bâtiment commercial

☐ Autre (précisez) :

Type de fondation

☐ Sous-sol fini

☐ Sur caissons de bois

☐ Vide sanitaire sur terre battue

☐ Dalle sur sol

☐ Sur pieux

☐ Vide sanitaire avec une protection
contre l'humidité

☒ Autre (précisez):

Sous-sol non fini (sur béton)

Renseignements sur le bâtiment

Matériaux de la fondation

☒ Béton ☐ Pierre et mortier ☐ Bois ☐ Acier ☒ Blocs de béton

☐ Autre (précisez) :

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☒ Oui ☐ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☒ Oui (précisez) ☐ Non

infiltration par quelques fissures lors de la fonte des neiges ou grosses pluies

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

pas à ma connaissance

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation. ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Ancien proprio a refait toiture (2016) et plusieurs rénovation en 2007-2008 (fenêtre, revêtement extérieur et intérieur, plomberie, électricité, isolation, 2 rallonges)

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioides* ☐ *S. lacrymans* (pleureuse) ☐ *S. pulverulenta*
☐ Autre : _____ ☒ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☒ Oui ☐ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☒ Oui ☐ Non ☐ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☐ Oui ☒ Non

Si oui, précisez le nom de l'entreprise : _____

**Renseignements sur le cas (suite)**

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☐ Oui ☒ Non

Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? ☐ Oui ☒ Non

Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☐ Oui, cas réglé
☐ Oui, en cours
☒ Non

Avez-vous entrepris une démarche juridique? ☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?
béton du sous-sol et les poutres de soutien

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?
infiltration par les fissure. En 2019, fonte des neige longue et beaucoup de pluies, l'infiltration n'as pas eu le temps de sécher

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

soumissions pour faire lever la maison et refaire le solage (ne peut pas être financée) inscription pour participation a l'étude sur les mérules

Informations supplémentaires (au besoin) :

Urgent, famille malade en permanence (pneumonies, sinusites, asthme)

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

art. 53,
54, 59

Informations additionnelles

La mérule (*Serpula Sp.*) est un champignon qui se nourrit du bois et qui peut affecter la structure du bâtiment en raison des dommages qu'il peut causer aux matériaux en bois. La mérule prolifère rapidement dans les milieux fermés, sans ventilation et avec une humidité excessive.

Amélioration de la méthode d'identification

L'identification de la mérule est généralement confirmée par une analyse faite au microscope, une méthode qui requiert une expertise spécialisée. Le recours aux techniques par l'analyse moléculaire (ADN) améliore la fiabilité et l'uniformité des résultats de détection pour ce type de champignon. Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ), une direction générale du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, met au point une méthode d'identification de la mérule permettant de détecter le champignon plus tôt dans son processus de développement et de manière plus précise afin de soutenir les entreprises en analyse environnementale.

Projet de recherche sur la mérule

Le projet de recherche, codirigé par le Ministère et l'Université Laval, permettra de poursuivre l'acquisition de connaissances sur la mérule et de développer une expertise au Québec grâce aux renseignements recueillis et aux résultats de l'identification.

L'équipe de recherche de l'Université Laval est spécialisée dans l'étude des micro-organismes contenus dans l'air et possède l'expertise pour recueillir des échantillons nécessaires au projet de recherche et analyser les banques de données disponibles. Elle a accès à un laboratoire équipé d'appareils à la fine pointe de la technologie. D'une durée de 48 mois, le projet de recherche permettra d'obtenir des informations sur la mérule, entre autres sur sa dispersion dans l'environnement lorsqu'un bâtiment est contaminé par ce champignon. L'acquisition de ces données de base s'avère une étape préalable, voire essentielle à l'approfondissement des connaissances, notamment sur la gestion et la décontamination des bâtiments contaminés par la mérule.

Les données pourront être publiées dans des revues spécialisées ou faire l'objet de discussions scientifiques, mais elles ne permettront pas de révéler l'adresse du bâtiment ni votre identité.

Compilation des cas confirmés

Grâce aux résultats de l'identification, la Société d'habitation du Québec pourra compiler, de manière confidentielle, les cas et suivre l'évolution de la situation au Québec.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Les renseignements demandés ci-dessous serviront uniquement à dresser un portrait des cas de mэрule au Québec. Ils permettront de mieux circonscrire le problème dans la province et de communiquer avec vous au besoin.

De plus, la Société d'habitation du Québec souhaite communiquer certains renseignements au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à l'Université Laval dans le but d'alimenter le projet de recherche qu'ils codirigent pour améliorer les connaissances sur la mэрule. La Société désire aussi recevoir les résultats des analyses effectuées par le Ministère afin de compiler et de documenter les cas confirmés au Québec.

En plus du présent formulaire, les renseignements suivants, le cas échéant, seront partagés entre la Société, le Ministère et l'Université :

- résultats des analyses;
- échantillons du champignon;
- rapports d'expertise;
- photos de l'environnement dans lequel le champignon évolue.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis par la Société ou par le Ministère et l'Université sont nécessaires pour l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), de ses règlements afférents et des programmes adoptés en vertu de ceux-ci. Ces renseignements seront traités confidentiellement, sous réserve de l'application des lois.

La Société ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel autorisé ou à ceux du Ministère ou de l'Université, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier.

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser au responsable de la protection des renseignements personnels de la Société, en ligne à www.habitation.gouv.qc.ca/demandesacces ou par courriel à accesinfo@shq.gouv.qc.ca.

Le présent consentement est valide tant que le contenu est actuel et obligatoire pour l'accomplissement des mandats de la Société en lien avec la mэрule, et trois ans par la suite.



Transmission du formulaire

Nous vous prions de retourner votre formulaire :

Par courriel : programmemerule@shq.gouv.qc.ca **OU par télécopieur (Québec) :** 418 528-0804

OU

Par courrier : Société d'habitation du Québec
Programme d'intervention résidentielle – mérule
Édifice Marie-Guyart
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Aile Jacques-Parizeau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5E7

À propos de la mérule

Vous trouverez des informations sur la mérule ainsi que le rapport *État de la situation sur la mérule pleureuse au Québec* sur le site Web de la Société à l'adresse suivante : www.habitation.gouv.qc.ca/merule.

Nous vous invitons à consulter cette page régulièrement pour connaître les derniers développements sur le sujet.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle au numéro sans frais : 1 800 463-4315.



Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur Y ci les propriétaires

M^{me}

Nom

Prénom

M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

M^{me}

Nom

Prénom

M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1970

2019

2019

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒

Oui

☐

Non

Type de bâtiment

☒ Maison unifamiliale☐ Jumelé☐ Maison en rangée☐ Duplex ou triplex☐ Garage ou hangar☐ Résidence secondaire☐ Bâtiment commercial☐ Autre (précisez) :

Type de fondation

☒ Sous-sol fini☐ Sur caissons de bois☐ Vide sanitaire sur terre battue☐ Dalle sur sol☐ Sur pieux☐ Vide sanitaire avec une protection☐ Autre (précisez) :

contre l'humidité

Renseignements sur le bâtiment JHYR

Matériaux de la fondation

☒ Béton ☐ Pierre et mortier ☐ Bois ☐ Acier ☐ Blocs de béton
☐ Autre (précisez) :

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☒ Oui (précisez) ☐ Non

Beigne de toilette au rez-de-chaussé ainsi que l'ancienne cheminé, tout deux réparés par anciens propriétaires.

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été Inondé? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation. ☒ Oui (précisez) ☐ Non

L'ancien propriétaire a réalisé plusieurs travaux, dont le sous-sol entièrement rénové. (2016)

Fin avril 2019, nous avons remarqué une fuite au niveau de la base de la douche qui se trouve au sous-sol. Les murs de la douche ont été ouverts et le tout a été réparé. Un plombier est également venu colmater une fuite au niveau du bouchon d'égout.

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioides* ☐ *S. lacrymans* (pleureuse) ☐ *S. pulverulenta*
☐ Autre : _____ ☒ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☒ Oui ☐ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☒ Non ☐ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☐ Oui ☒ Non

Si oui, précisez le nom de l'entreprise : _____



Renseignements sur le cas (suite)	
Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?	☒ Oui ☐ Non
Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?	☐ Oui ☒ Non
Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?	☐ Oui, cas réglé ☐ Oui, en cours ☒ Non
Avez-vous entrepris une démarche juridique?	☐ Oui ☒ Non
À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination? Sous le faux plancher qui se trouve au sous sol. Nous avons remarqué des traces sous les escaliers et nous ne connaissons pas l'étendu.	
À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination? Inconnu.	
Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)? Nous avons fait appel à la compagnie S.O.S moisissure et suite au rapport de test d'air reçu, il s'est avéré positif à la serpula. Nous pouvons faire joindre le rapport par contre, cette compagnie n'est pas reconnue par votre programme. Une 2e compagnie (cette fois-ci reconnue par votre programme) viendra pour une nouvelle analyse vendredi le 31 mai 2019.	
Informations supplémentaires (au besoin) :	

**Consentement**

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

2019

05

27

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

2019

05

27

art. 53,
54, 59

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Les renseignements demandés ci-dessous serviront uniquement à dresser un portrait des cas de mérule au Québec. Ils permettront de mieux circonscrire le problème dans la province et de communiquer avec vous au besoin.

De plus, la Société d'habitation du Québec souhaite communiquer certains renseignements au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à l'Université Laval dans le but d'alimenter le projet de recherche qu'ils codirigent pour améliorer les connaissances sur la mérule. La Société désire aussi recevoir les résultats des analyses effectuées par le Ministère afin de compiler et de documenter les cas confirmés au Québec.

En plus du présent formulaire, les renseignements suivants, le cas échéant, seront partagés entre la Société, le Ministère et l'Université :

- résultats des analyses;
- échantillons du champignon;
- rapports d'expertise;
- photos de l'environnement dans lequel le champignon évolue.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis par la Société ou par le Ministère et l'Université sont nécessaires pour l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), de ses règlements afférents et des programmes adoptés en vertu de ceux-ci. Ces renseignements seront traités confidentiellement, sous réserve de l'application des lois.

La Société ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel autorisé ou à ceux du Ministère ou de l'Université, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier.

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser au responsable de la protection des renseignements personnels de la Société, en ligne à www.habitation.gouv.qc.ca/demandesacces ou par courriel à accinfo@shq.gouv.qc.ca.

Le présent consentement est valide tant que le contenu est actuel et obligatoire pour l'accomplissement des mandats de la Société en lien avec la mérule, et trois ans par la suite.

Transmission du formulaire

Nous vous prions de retourner votre formulaire :

Par courriel : programmemerule@shq.gouv.qc.ca **OU par télécopieur** (Québec) : 418 528-0804

OU

Par courrier : Société d'habitation du Québec
Programme d'intervention résidentielle – mérule
Édifice Marie-Guyart
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Aile Jacques-Parizeau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5E7

À propos de la mérule

Vous trouverez des informations sur la mérule ainsi que le rapport *État de la situation sur la mérule pleureuse au Québec* sur le site Web de la Société à l'adresse suivante : www.habitation.gouv.qc.ca/merule.

Nous vous invitons à consulter cette page régulièrement pour connaître les derniers développements sur le sujet.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle au numéro sans frais : 1 800 463-4315.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur le ou les propriétaires

M^{me}
M.

Nom

Prénom

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

☐ M^{me}
☐ M.

Nom

Prénom

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1971

2011

2019

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☐ Oui

☐ Non

Type de bâtiment

☒ Maison unifamiliale

☐ Jumelé

☐ Maison en rangée

☐ Duplex ou triplex

☐ Garage ou hangar

☐ Résidence secondaire

☐ Bâtiment commercial

☐ Autre (précisez) :

Type de fondation

☒ Sous-sol fini

☐ Sur caissons de bois

☐ Vide sanitaire sur terre battue

☐ Dalle sur sol

☐ Sur pieux

☐ Vide sanitaire avec une protection

☐ Autre (précisez) :

contre l'humidité

Renseignements sur le bâtiment (suite)

Matériaux de la fondation

☐ Béton ☐ Pierre et mortier ☐ Bois ☐ Acier ☒ Blocs de béton

☐ Autre (précisez) :

Plancher en béton coulé.

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☐ Oui ☐ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☐ Oui (précisez) ☐ Non

Déjà eu des infiltrations d'eau à certains printemps. J'ai deux pompes submersibles dans une partie du sous-sol qui suffisaient à évacuer l'eau, mais la température de cette année les a endommagées et mon sous-sol a été inondé.

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☐ Non

Pas depuis que j'en suis propriétaire, soit depuis février 2011.

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☐ Non

D'octobre 2010 à février 2011, soit à partir du décès de l'ancien propriétaire jusqu'à l'achat de ma maison en février 2011. Toutefois, la maison était régulièrement visitée par l'agent d'immeuble en vue de la vente.

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation. ☐ Oui (précisez) ☐ Non

Modifications à la plomberie en 2011, sans aucun problème de dégâts d'eau avant cette année.

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioides* ☒ *S. lacrymans* (pleureuse) ☐ *S. pulverulenta*
☐ Autre : _____ ☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☐ Oui ☐ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☐ Non ☐ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☐ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☐ Oui ☐ Non
Si oui, précisez le nom de l'entreprise : _____



Renseignements sur le cas (suite)

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☐ Oui, cas réglé
☐ Oui, en cours
☐ Non

Avez-vous entrepris une démarche juridique? ☐ Oui ☐ Non

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

Je n'ai aucune idée de l'ampleur de la contamination.

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

Infiltration d'eau due à la température printanière et à la crue des eaux excessive.

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

J'ai contacté l'Association de la mэрule qui m'a conseillé de ne rien toucher et de condamner l'accès à mon sous-sol par mesure de prévention et de vous contacter aussitôt. J'ai placé des ventilateurs (2) pour faire sortir l'humidité, augmenter le chauffage et placer une bâche pour fermer l'accès au sous-sol le plus hermétiquement possible.

Informations supplémentaires (au besoin) :

J'ai inscrit que ma maison est située près d'un plan d'eau. Il s'agit du Lac Kénogami qui est à peu près à 350 mètres en ligne droite.

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour
Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour

art. 53,
54, 59

Informations additionnelles

La mérule (*Serpula Sp.*) est un champignon qui se nourrit du bois et qui peut affecter la structure du bâtiment en raison des dommages qu'il peut causer aux matériaux en bois. La mérule prolifère rapidement dans les milieux fermés, sans ventilation et avec une humidité excessive.

Amélioration de la méthode d'identification

L'identification de la mérule est généralement confirmée par une analyse faite au microscope, une méthode qui requiert une expertise spécialisée. Le recours aux techniques par l'analyse moléculaire (ADN) améliore la fiabilité et l'uniformité des résultats de détection pour ce type de champignon. Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ), une direction générale du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, met au point une méthode d'identification de la mérule permettant de détecter le champignon plus tôt dans son processus de développement et de manière plus précise afin de soutenir les entreprises en analyse environnementale.

Projet de recherche sur la mérule

Le projet de recherche, codirigé par le Ministère et l'Université Laval, permettra de poursuivre l'acquisition de connaissances sur la mérule et de développer une expertise au Québec grâce aux renseignements recueillis et aux résultats de l'identification.

L'équipe de recherche de l'Université Laval est spécialisée dans l'étude des micro-organismes contenus dans l'air et possède l'expertise pour recueillir des échantillons nécessaires au projet de recherche et analyser les banques de données disponibles. Elle a accès à un laboratoire équipé d'appareils à la fine pointe de la technologie. D'une durée de 48 mois, le projet de recherche permettra d'obtenir des informations sur la mérule, entre autres sur sa dispersion dans l'environnement lorsqu'un bâtiment est contaminé par ce champignon. L'acquisition de ces données de base s'avère une étape préalable, voire essentielle à l'approfondissement des connaissances, notamment sur la gestion et la décontamination des bâtiments contaminés par la mérule.

Les données pourront être publiées dans des revues spécialisées ou faire l'objet de discussions scientifiques, mais elles ne permettront pas de révéler l'adresse du bâtiment ni votre identité.

Compilation des cas confirmés

Grâce aux résultats de l'identification, la Société d'habitation du Québec pourra compiler, de manière confidentielle, les cas et suivre l'évolution de la situation au Québec.

Informations additionnelles

La mérule (*Serpula Sp.*) est un champignon qui se nourrit du bois et qui peut affecter la structure du bâtiment en raison des dommages qu'il peut causer aux matériaux en bois. La mérule prolifère rapidement dans les milieux fermés, sans ventilation et avec une humidité excessive.

Amélioration de la méthode d'identification

L'identification de la mérule est généralement confirmée par une analyse faite au microscope, une méthode qui requiert une expertise spécialisée. Le recours aux techniques par l'analyse moléculaire (ADN) améliore la fiabilité et l'uniformité des résultats de détection pour ce type de champignon. Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ), une direction générale du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, met au point une méthode d'identification de la mérule permettant de détecter le champignon plus tôt dans son processus de développement et de manière plus précise afin de soutenir les entreprises en analyse environnementale.

Projet de recherche sur la mérule

Le projet de recherche, codirigé par le Ministère et l'Université Laval, permettra de poursuivre l'acquisition de connaissances sur la mérule et de développer une expertise au Québec grâce aux renseignements recueillis et aux résultats de l'identification.

L'équipe de recherche de l'Université Laval est spécialisée dans l'étude des micro-organismes contenus dans l'air et possède l'expertise pour recueillir des échantillons nécessaires au projet de recherche et analyser les banques de données disponibles. Elle a accès à un laboratoire équipé d'appareils à la fine pointe de la technologie. D'une durée de 48 mois, le projet de recherche permettra d'obtenir des informations sur la mérule, entre autres sur sa dispersion dans l'environnement lorsqu'un bâtiment est contaminé par ce champignon. L'acquisition de ces données de base s'avère une étape préalable, voire essentielle à l'approfondissement des connaissances, notamment sur la gestion et la décontamination des bâtiments contaminés par la mérule.

Les données pourront être publiées dans des revues spécialisées ou faire l'objet de discussions scientifiques, mais elles ne permettront pas de révéler l'adresse du bâtiment ni votre identité.

Compilation des cas confirmés

Grâce aux résultats de l'identification, la Société d'habitation du Québec pourra compiler, de manière confidentielle, les cas et suivre l'évolution de la situation au Québec.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Les renseignements demandés ci-dessous serviront uniquement à dresser un portrait des cas de mérule au Québec. Ils permettront de mieux circonscrire le problème dans la province et de communiquer avec vous au besoin.

De plus, la Société d'habitation du Québec souhaite communiquer certains renseignements au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à l'Université Laval dans le but d'alimenter le projet de recherche qu'ils codirigent pour améliorer les connaissances sur la mérule. La Société désire aussi recevoir les résultats des analyses effectuées par le Ministère afin de compiler et de documenter les cas confirmés au Québec.

En plus du présent formulaire, les renseignements suivants, le cas échéant, seront partagés entre la Société, le Ministère et l'Université :

- résultats des analyses;
- échantillons du champignon;
- rapports d'expertise;
- photos de l'environnement dans lequel le champignon évolue.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis par la Société ou par le Ministère et l'Université sont nécessaires pour l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), de ses règlements afférents et des programmes adoptés en vertu de ceux-ci. Ces renseignements seront traités confidentiellement, sous réserve de l'application des lois.

La Société ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel autorisé ou à ceux du Ministère ou de l'Université, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier.

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser au responsable de la protection des renseignements personnels de la Société, en ligne à www.habitation.gouv.qc.ca/demandesacces ou par courriel à accinfo@shq.gouv.qc.ca.

Le présent consentement est valide tant que le contenu est actuel et obligatoire pour l'accomplissement des mandats de la Société en lien avec la mérule, et trois ans par la suite.

Transmission du formulaire

Nous vous prions de retourner votre formulaire :

Par courriel : programmemerule@shq.gouv.qc.ca **OU par télécopieur** (Québec) : 418 528-0804

OU

Par courrier : Société d'habitation du Québec
Programme d'intervention résidentielle – mérule
Édifice Marie-Guyart
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Aile Jacques-Parizeau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5E7

À propos de la mérule

Vous trouverez des informations sur la mérule ainsi que le rapport *État de la situation sur la mérule pleureuse au Québec* sur le site Web de la Société à l'adresse suivante : www.habitation.gouv.qc.ca/merule.

Nous vous invitons à consulter cette page régulièrement pour connaître les derniers développements sur le sujet.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle au numéro sans frais : 1 800 463-4315.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur le ou les propriétaires

M^{me}
M.

Nom

Prénom

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég. Numéro de téléphone (résidence) Ind. rég. Numéro de téléphone (travail) Poste Ind. rég. Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

M^{me}
M.

Nom

Prénom

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég. Numéro de téléphone (résidence) Ind. rég. Numéro de téléphone (travail) Poste Ind. rég. Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1856

2010

2019

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒ Oui ☐ Non

Type de bâtiment

- ☒ Maison unifamiliale ☐ Jumelé ☐ Maison en rangée ☐ Duplex ou triplex
☐ Garage ou hangar ☐ Résidence secondaire ☐ Bâtiment commercial
☐ Autre (précisez) :

Type de fondation

- ☐ Sous-sol fini ☐ Sur caissons de bois ☒ Vide sanitaire sur terre battue
☐ Dalle sur sol ☐ Sur pieux ☐ Vide sanitaire avec une protection contre l'humidité
☐ Autre (précisez) :

Renseignements sur le bâtiment (suite)

Matériaux de la fondation

☐ Béton ☒ Pierre et mortier ☐ Bois ☐ Acier ☐ Blocs de béton
☐ Autre (précisez) :

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☒ Oui (précisez) ☐ Non

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation. ☒ Oui (précisez) ☐ Non

Isolation ~~2015-2016-2017~~, drain vers ~~2017~~, toiture vers ~~2017~~, **2015**

2014

2014

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioides* ☐ *S. lacrymans* (pleureuse) ☐ *S. pulverulenta*
☐ Autre : _____ ☒ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☒ Oui ☐ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☒ Non ☐ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☐ Oui ☒ Non

Si oui, précisez le nom de l'entreprise : Analyse en cour par Enviro option

Renseignements sur le cas (suite)

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☐ Oui ☒ Non

Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? ☐ Oui ☒ Non

Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☐ Oui, cas réglé
☒ Oui, en cours
☐ Non

Avez-vous entrepris une démarche juridique? ☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?
une partie du vide sanitaire dans le centre, environ 3 par 4 metres

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?
bois laissé sur le sol

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

Demande d'analyse au Laboratoire Enviro option et demande de soumissions entrepreneurs en sinistre

Informations supplémentaires (au besoin) :

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)	S	Année	Mois	Jour
[REDACTED]	[REDACTED]	2019	07	22
Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour
[REDACTED]	[REDACTED]	2019	07	22

art. 53,
54, 59

Informations additionnelles

La mérule (*Serpula Sp.*) est un champignon qui se nourrit du bois et qui peut affecter la structure du bâtiment en raison des dommages qu'il peut causer aux matériaux en bois. La mérule prolifère rapidement dans les milieux fermés, sans ventilation et avec une humidité excessive.

Amélioration de la méthode d'identification

L'identification de la mérule est généralement confirmée par une analyse faite au microscope, une méthode qui requiert une expertise spécialisée. Le recours aux techniques par l'analyse moléculaire (ADN) améliore la fiabilité et l'uniformité des résultats de détection pour ce type de champignon. Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ), une direction générale du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, met au point une méthode d'identification de la mérule permettant de détecter le champignon plus tôt dans son processus de développement et de manière plus précise afin de soutenir les entreprises en analyse environnementale.

Projet de recherche sur la mérule

Le projet de recherche, codirigé par le Ministère et l'Université Laval, permettra de poursuivre l'acquisition de connaissances sur la mérule et de développer une expertise au Québec grâce aux renseignements recueillis et aux résultats de l'identification.

L'équipe de recherche de l'Université Laval est spécialisée dans l'étude des micro-organismes contenus dans l'air et possède l'expertise pour recueillir des échantillons nécessaires au projet de recherche et analyser les banques de données disponibles. Elle a accès à un laboratoire équipé d'appareils à la fine pointe de la technologie. D'une durée de 48 mois, le projet de recherche permettra d'obtenir des informations sur la mérule, entre autres sur sa dispersion dans l'environnement lorsqu'un bâtiment est contaminé par ce champignon. L'acquisition de ces données de base s'avère une étape préalable, voire essentielle à l'approfondissement des connaissances, notamment sur la gestion et la décontamination des bâtiments contaminés par la mérule.

Les données pourront être publiées dans des revues spécialisées ou faire l'objet de discussions scientifiques, mais elles ne permettront pas de révéler l'adresse du bâtiment ni votre identité.

Compilation des cas confirmés

Grâce aux résultats de l'identification, la Société d'habitation du Québec pourra compiler, de manière confidentielle, les cas et suivre l'évolution de la situation au Québec.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Les renseignements demandés ci-dessous serviront uniquement à dresser un portrait des cas de mérule au Québec. Ils permettront de mieux circonscrire le problème dans la province et de communiquer avec vous au besoin.

De plus, la Société d'habitation du Québec souhaite communiquer certains renseignements au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à l'Université Laval dans le but d'alimenter le projet de recherche qu'ils codirigent pour améliorer les connaissances sur la mérule. La Société désire aussi recevoir les résultats des analyses effectuées par le Ministère afin de compiler et de documenter les cas confirmés au Québec.

En plus du présent formulaire, les renseignements suivants, le cas échéant, seront partagés entre la Société, le Ministère et l'Université :

- résultats des analyses;
- échantillons du champignon;
- rapports d'expertise;
- photos de l'environnement dans lequel le champignon évolue.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis par la Société ou par le Ministère et l'Université sont nécessaires pour l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), de ses règlements afférents et des programmes adoptés en vertu de ceux-ci. Ces renseignements seront traités confidentiellement, sous réserve de l'application des lois.

La Société ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel autorisé ou à ceux du Ministère ou de l'Université, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier.

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser au responsable de la protection des renseignements personnels de la Société, en ligne à www.habitation.gouv.qc.ca/demandesacces ou par courriel à accinfo@shq.gouv.qc.ca.

Le présent consentement est valide tant que le contenu est actuel et obligatoire pour l'accomplissement des mandats de la Société en lien avec la mérule, et trois ans par la suite.

Transmission du formulaire

Nous vous prions de retourner votre formulaire :

Par courriel : programmemerule@shq.gouv.qc.ca **OU par télécopieur** (Québec) : 418 528-0804

OU

Par courrier : Société d'habitation du Québec
Programme d'intervention résidentielle – mérule
Édifice Marie-Guyart
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Aile Jacques-Parizeau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5E7

À propos de la mérule

Vous trouverez des informations sur la mérule ainsi que le rapport *État de la situation sur la mérule pleureuse au Québec* sur le site Web de la Société à l'adresse suivante : www.habitation.gouv.qc.ca/merule.

Nous vous invitons à consulter cette page régulièrement pour connaître les derniers développements sur le sujet.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle au numéro sans frais : 1 800 463-4315.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur le ou les propriétaires

M^{me}
M.

Nom

Prénom

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

☐ M^{me}
☐ M.

Nom

Prénom

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1971

2011

2019

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☐ Oui ☐ Non

Type de bâtiment

- ☐ Maison unifamiliale ☐ Jumelé ☐ Maison en rangée ☐ Duplex ou triplex
☐ Garage ou hangar ☐ Résidence secondaire ☐ Bâtiment commercial
☐ Autre (précisez) :

Type de fondation

- ☒ Sous-sol fini ☐ Sur caissons de bois ☐ Vide sanitaire sur terre battue
☐ Dalle sur sol ☐ Sur pieux ☐ Vide sanitaire avec une protection contre l'humidité
☐ Autre (précisez) :

Renseignements sur le bâtiment (suite)

Matériaux de la fondation

☐ Béton ☐ Pierre et mortier ☐ Bois ☐ Acier ☒ Blocs de béton

☐ Autre (précisez) :

Plancher en béton coulé.

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☐ Oui ☐ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☐ Oui (précisez) ☐ Non

Déjà eu des infiltrations d'eau à certains printemps. J'ai deux pompes submersibles dans une partie du sous-sol qui suffisaient à évacuer l'eau, mais la température de cette année les a endommagées et mon

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☐ Non

Pas depuis que j'en suis propriétaire, soit depuis février 2011.

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☐ Non

D'octobre 2010 à février 2011, soit à partir du décès de l'ancien propriétaire jusqu'à l'achat de ma maison en février 2011. Toutefois, la maison était régulièrement visitée par l'agent d'immeuble en vue de la vente

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation. ☐ Oui (précisez) ☐ Non

Modifications à la plomberie en 2011, sans aucun problème de dégâts d'eau avant cette année.

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioides* ☐ *S. lacrymans* (pleureuse) ☐ *S. pulverulenta*
☐ Autre : _____ ☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☐ Oui ☐ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☐ Non ☐ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☐ Oui ☐ Non
Si oui, précisez le nom de l'entreprise : _____

Renseignements sur le cas (suite)

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☐ Oui, cas réglé
☐ Oui, en cours
☐ Non

Avez-vous entrepris une démarche juridique? ☐ Oui ☐ Non

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

Je n'ai aucune idée de l'ampleur de la contamination.

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

Infiltration d'eau due à la température printanière et à la crue des eaux excessive.

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

J'ai contacté l'Association de la mэрule qui m'a conseillé de ne rien toucher et de condamner l'accès à mon sous-sol par mesure de prévention et de vous contacter aussitôt. J'ai placé des ventilateurs (2) pour faire sortir l'humidité, augmenter le chauffage et placer une bâche pour fermer l'accès au sous-sol le plus hermétiquement possible.

Informations supplémentaires (au besoin) :

J'ai inscrit que ma maison est située près d'un plan d'eau. Il s'agit du Lac Kénogami qui est à peu près à 350 mètres en ligne droite.

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

art. 53,
54, 59

Informations additionnelles

La mérule (*Serpula Sp.*) est un champignon qui se nourrit du bois et qui peut affecter la structure du bâtiment en raison des dommages qu'il peut causer aux matériaux en bois. La mérule prolifère rapidement dans les milieux fermés, sans ventilation et avec une humidité excessive.

Amélioration de la méthode d'identification

L'identification de la mérule est généralement confirmée par une analyse faite au microscope, une méthode qui requiert une expertise spécialisée. Le recours aux techniques par l'analyse moléculaire (ADN) améliore la fiabilité et l'uniformité des résultats de détection pour ce type de champignon. Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ), une direction générale du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, met au point une méthode d'identification de la mérule permettant de détecter le champignon plus tôt dans son processus de développement et de manière plus précise afin de soutenir les entreprises en analyse environnementale.

Projet de recherche sur la mérule

Le projet de recherche, codirigé par le Ministère et l'Université Laval, permettra de poursuivre l'acquisition de connaissances sur la mérule et de développer une expertise au Québec grâce aux renseignements recueillis et aux résultats de l'identification.

L'équipe de recherche de l'Université Laval est spécialisée dans l'étude des micro-organismes contenus dans l'air et possède l'expertise pour recueillir des échantillons nécessaires au projet de recherche et analyser les banques de données disponibles. Elle a accès à un laboratoire équipé d'appareils à la fine pointe de la technologie. D'une durée de 48 mois, le projet de recherche permettra d'obtenir des informations sur la mérule, entre autres sur sa dispersion dans l'environnement lorsqu'un bâtiment est contaminé par ce champignon. L'acquisition de ces données de base s'avère une étape préalable, voire essentielle à l'approfondissement des connaissances, notamment sur la gestion et la décontamination des bâtiments contaminés par la mérule.

Les données pourront être publiées dans des revues spécialisées ou faire l'objet de discussions scientifiques, mais elles ne permettront pas de révéler l'adresse du bâtiment ni votre identité.

Compilation des cas confirmés

Grâce aux résultats de l'identification, la Société d'habitation du Québec pourra compiler, de manière confidentielle, les cas et suivre l'évolution de la situation au Québec.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur le ou les propriétaires

M^{me} Nom

Prénom

M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

☐ M^{me} Nom

Prénom

☐ M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1960

2016

2016

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒

Oui

☐

Non

Type de bâtiment

☒

Maison unifamiliale

☐

Jumelé

☐

Maison en rangée

☐

Duplex ou triplex

☐

Garage ou hangar

☐

Résidence secondaire

☐

Bâtiment commercial

☐

Autre (précisez) :

Type de fondation

☐ Sous-sol fini

☐ Sur caissons de bois

☐ Vide sanitaire sur terre battue

☐ Dalle sur sol

☒ Sur pieux

☒ Vide sanitaire avec une protection

☒ Autre (précisez) :

contre l'humidité

La maison est un ancien chalet sur pilotis de béton. Le tour de la maison est fermé avec une jupe de contreplaqué.

Renseignements sur le bâtiment (suite)

Matériaux de la fondation

- ☒ Béton
 ☐ Pierre et mortier
 ☐ Bois
 ☐ Acier
 ☐ Blocs de béton
- Autre (précisez) : _____

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☒ Oui ☐ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation. ☒ Oui (précisez) ☐ Non

Oct 2016: Installé un pare-vapeur au sol, sous la maison

Sept 2017: Fait retirer le bois couvert de mousse-blanc (sous plancher)

Sept 2019: En voulant améliorer l'isolation par l'intérieur, retiré du bois louche (madrier de structure pièce sur pièce, mou et détecté une poutre attaquée)

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioides* ☐ *S. lacrymans* (pleureuse) ☐ *S. pulverulenta*
☐ Autre : _____ ☒ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☒ Oui ☐ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☒ Non ☐ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☐ Oui ☒ Non

Si oui, précisez le nom de l'entreprise : _____

Renseignements sur le cas (suite)	
Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?	☐ Oui ☒ Non
Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?	☐ Oui ☒ Non
Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?	☐ Oui, cas réglé ☐ Oui, en cours ☒ Non
Avez-vous entrepris une démarche juridique?	☐ Oui ☒ Non
À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination? Au départ, en 2016, une surface d'environ 9 m carré était entièrement couverte de mousse blanche sous la maison. Aujourd'hui, en 2019, une partie du mur Est, en pièce sur pièce est pourrie, ainsi qu'une des poutre de fondation de la maison. Cette poutre est adjacente à la zone découverte au départ. D'autres poutres semblent touchées. Une autre trace a été découverte dans le mur Ouest, plus récent.	
À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination? Possiblement un vide sanitaire trop humide et mal ventilé	
Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)? Été 2017 - Demande de travaux pour retirer un soutènement en bois sous la maison. Le contracteur s'est retiré, disant avoir vu de la mэрule. Août 2017 - Analyse des moisissures/champignons par Airmax: Penicillium ou Aspergillus sp., Cladosporium sp., Basidiomycètes. Septembre 2017 - Retrait des pièces de bois couverts de champignons, amélioration du pare-vapeur, ajout d'un ventilateur de salle de bain, chauffage du vide-sanitaire en hiver.	
Informations supplémentaires (au besoin) : 	

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

art. 53,
54, 59

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur Y ci les propriétaires

☐ M^{me} Nom

Prénom

☐ M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

☐ M^{me} Nom

Prénom

☐ M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

Maison 1900
ralongé 1996.

2006

2019.

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒ Oui

☐ Non

Type de bâtiment

☒ Maison unifamiliale

☐ Jumelé

☐ Maison en rangée

☐ Duplex ou triplex

☐ Garage ou hangar

☐ Résidence secondaire

☐ Bâtiment commercial

☐ Autre (précisez) :

Type de fondation

☐ Sous-sol fini

☐ Sur caissons de bois

☐ Vide sanitaire sur terre battue

☐ Dalle sur sol

☐ Sur pieux

☒ Vide sanitaire avec une protection
contre l'humidité (plastique)

☐ Autre (précisez) :



Renseignements sur le bâtiment fbi JHT

Matériaux de la fondation

☐ Béton ☐ Pierre et mortier ☐ Bois ☐ Acier ☐ Blocs de béton

Autre (précisez) :

• maison principale : Pierre & mortier (cette) bois traité (devant)
 • porche : bois traité (chambre).

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble?

☒ Oui ☐ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment?

☒ Oui (précisez)
☐ Non

Printemps 2019 infiltrations d'eau à cause des
 pluies abondantes en Outaouais.

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé?

☐ Oui (précisez)
☒ Non

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée?

☐ Oui (précisez)
☒ Non

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation.

☒ Oui (précisez)
☐ Non

Entre 2007 et 2019 la maison a été rennové au complet.
 (isolation par l'extérieur, changement de toutes les fenêtres,
 refait la cuisine, la chambre l'intérieur, la salle de bain,
 les galeries, nouveau champ septique, Construction d'un
 garage, drain français chargé...).

Renseignements sur le cas

 Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioïdes* ☒ *S. lacrymans* (pleureuse) ☐ *S. pulverulenta*
☐ Autre : _____

Rapport préliminaire
 de Airmax / verdict.

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur?

☐ Oui ☒ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité?

☐ Oui ☐ Non
☒ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur?

☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, précisez le nom de l'entreprise : _____

↳ en cours d'analyse avec le CEMEX -

Compagnie Airmax - microbiologiste assigné :

Caroline Renaud



Renseignements sur le cas (suite)

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?

☐ Oui ☒ Non

Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?

☐ Oui ☒ Non

Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?

☒ Oui, cas réglé

☐ Oui, en cours

☐ Non

Avez-vous entrepris une démarche juridique?

☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

Voir rapport préliminaire ci-joint (Counil de AirMax, Mme Cardine Renaud date du 27 sept 2019 - Résultats tests de qualité d'air & Résultats d'analyse microbiologiques de la compagnie Verdict à Québec).

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

Nous n'avons aucune idée, tout ce que nous savons c'est qu'il n'y a jamais eu de champignon avant et que nous les avons découverts à la fin août.

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

- Sept 14 • Plusieurs appels à des compagnies pour faire analyser le champignon.
- Sept 18 • Prélèvement d'échantillons air (4) & prélèvement du champignon.
- Sept 27 • Réception rapport préliminaire AirMax (Résultats tests de qualité d'air)
- Sept 26 • Contacter firme inspecteur en bâtiment, en attente du rapport officiel de AirMax - l'inspecteur rendra préparer le devis technique le cas échéant.
- Sept 18 • Nous avons pris les mesures correctives recommandées par AirMax.

Informations supplémentaires (au besoin) :

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

[Redacted]	[Redacted]	2019	09	29
Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour
[Redacted]	[Redacted]			
Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour

art. 53,
54, 59



Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro du bâtiment [REDACTED]

Municipalité [REDACTED] Code postal [REDACTED]

Renseignements sur le ou les propriétaires

Propriétaire 1: M. [REDACTED] Prénom [REDACTED]

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté) [REDACTED] Municipalité [REDACTED] Code postal [REDACTED]

Ind. rég. Numéro de téléphone (résidence) [REDACTED] Ind. rég. Numéro de téléphone (travail) [REDACTED] Poste [REDACTED] Ind. rég. Numéro de téléphone (cellulaire) [REDACTED]

Courriel [REDACTED]

Propriétaire 2: M. [REDACTED] Prénom [REDACTED]

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté) [REDACTED] Municipalité [REDACTED] Code postal [REDACTED]

Ind. rég. Numéro de téléphone (résidence) [REDACTED] Ind. rég. Numéro de téléphone (travail) [REDACTED] Poste [REDACTED] Ind. rég. Numéro de téléphone (cellulaire) [REDACTED]

Courriel [REDACTED]

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment: ± 1910 | Année de la prise de possession: 2010 | Année du constat de la contamination: 2019

Le bâtiment est-il actuellement habité? ☒ Oui ☐ Non

Type de bâtiment

☒ Maison unifamiliale ☐ Jumelé ☐ Maison en rangée ☐ Duplex ou triplex

☐ Garage ou hangar ☐ Résidence secondaire ☐ Bâtiment commercial

☐ Autre (précisez):

Type de fondation

☐ Sous-sol fini ☐ Sur caissons de bois ☒ Vide sanitaire sur terre battue

☐ Dalle sur sol ☐ Sur pieux ☐ Vide sanitaire avec une protection contre l'humidité

☐ Autre (précisez):



Renseignements sur le bâtiment (suite)

Matériaux de la fondation

☐ Béton
 ☐ Pierre et mortier
 ☐ Bois
 ☐ Acier
 ☒ Blocs de béton
☐ Autre (précisez) :

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☒ Oui (précisez) ☐ Non

la maison a été restaurée

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation. ☒ Oui (précisez) ☒ Non

- réparation de la toiture changer bardeaux d'asphalte pour Toile
- isolation du vide sanitaire

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioïdes*
☒ *S. lacrymans* (pleureuse)
 ☐ *S. pulverulenta*
☐ Autre : _____
 ☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☐ Oui ☒ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☒ Non ☐ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☒ Oui ☐ Non

Si oui, précisez le nom de l'entreprise : *le groupe Gesfor Poirier Pinchin*



Renseignements sur le cas (suite)	
Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?	☒ Oui ☐ Non
Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?	☐ Oui ☒ Non
Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?	☐ Oui, cas réglé ☐ Oui, en cours ☒ Non
En attente de Recommandations	
Avez-vous entrepris une démarche juridique?	☐ Oui ☒ Non
À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?	
Nous avons vu un champignon et aucune autre apparence de contamination	
À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?	
?	
Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?	
contact avec notre compagnu d'assurance. contact avec Ges-for et suite au résultat devenus membres de l'association mérule-Québec. Nous sommes en attente de l'offre de service pour évaluer l'ampleur de la contamination.	
Informations supplémentaires (au besoin):	

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

2019 09 26

2019 09 26

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Les renseignements demandés ci-dessous serviront uniquement à dresser un portrait des cas de mérule au Québec. Ils permettront de mieux circonscrire le problème dans la province et de communiquer avec vous au besoin.

De plus, la Société d'habitation du Québec souhaite communiquer certains renseignements au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à l'Université Laval dans le but d'alimenter le projet de recherche qu'ils codirigent pour améliorer les connaissances sur la mérule. La Société désire aussi recevoir les résultats des analyses effectuées par le Ministère afin de compiler et de documenter les cas confirmés au Québec.

En plus du présent formulaire, les renseignements suivants, le cas échéant, seront partagés entre la Société, le Ministère et l'Université :

- résultats des analyses;
- échantillons du champignon;
- rapports d'expertise;
- photos de l'environnement dans lequel le champignon évolue.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis par la Société ou par le Ministère et l'Université sont nécessaires pour l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), de ses règlements afférents et des programmes adoptés en vertu de ceux-ci. Ces renseignements seront traités confidentiellement, sous réserve de l'application des lois.

La Société ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel autorisé ou à ceux du Ministère ou de l'Université, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier.

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser au responsable de la protection des renseignements personnels de la Société, en ligne à www.habitation.gouv.qc.ca/demandesacces ou par courriel à accinfo@shq.gouv.qc.ca.

Le présent consentement est valide tant que le contenu est actuel et obligatoire pour l'accomplissement des mandats de la Société en lien avec la mérule, et trois ans par la suite.



Transmission du formulaire

Nous vous prions de retourner votre formulaire :

Par courriel : programmemerule@shq.gouv.qc.ca **OU par télécopieur** (Québec) : 418 528-0804

OU

Par courrier : Société d'habitation du Québec
Programme d'intervention résidentielle – mérule
Édifice Marie-Guyart
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Aile Jacques-Parizeau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5E7

À propos de la mérule

Vous trouverez des informations sur la mérule ainsi que le rapport *État de la situation sur la mérule pleureuse au Québec* sur le site Web de la Société à l'adresse suivante : www.habitation.gouv.qc.ca/merule.

Nous vous invitons à consulter cette page régulièrement pour connaître les derniers développements sur le sujet.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle au numéro sans frais : 1 800 463-4315.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur le ou les propriétaires

M^{me}
M.

Nom

Prénom

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

☐ M^{me}
☐ M.

Nom

Prénom

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1971

2011

2019

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☐ Oui

☐ Non

Type de bâtiment

☐ Maison unifamiliale

☐ Jumelé

☐ Maison en rangée

☐ Duplex ou triplex

☐ Garage ou hangar

☐ Résidence secondaire

☐ Bâtiment commercial

☐ Autre (précisez) :

Type de fondation

☒ Sous-sol fini

☐ Sur caissons de bois

☐ Vide sanitaire sur terre battue

☐ Dalle sur sol

☐ Sur pieux

☐ Vide sanitaire avec une protection

☐ Autre (précisez):

contre l'humidité

Renseignements sur le bâtiment (suite)

Matériaux de la fondation

☐ Béton ☐ Pierre et mortier ☐ Bois ☐ Acier ☒ Blocs de béton

☐ Autre (précisez) :

Plancher en béton coulé.

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☐ Oui ☐ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☐ Oui (précisez) ☐ Non

Déjà eu des infiltrations d'eau à certains printemps. J'ai deux pompes submersibles dans une partie du sous-sol qui suffisaient à évacuer l'eau, mais la température de cette année les a endommagées et mon

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☐ Non

Pas depuis que j'en suis propriétaire, soit depuis février 2011.

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☐ Non

D'octobre 2010 à février 2011, soit à partir du décès de l'ancien propriétaire jusqu'à l'achat de ma maison en février 2011. Toutefois, la maison était régulièrement visitée par l'agent d'immeuble en vue de la vente

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation. ☐ Oui (précisez) ☐ Non

Modifications à la plomberie en 2011, sans aucun problème de dégâts d'eau avant cette année.

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioides* ☐ *S. lacrymans* (pleureuse) ☐ *S. pulverulenta*
☐ Autre : _____ ☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☐ Oui ☐ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☐ Non ☐ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☐ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☐ Oui ☐ Non
Si oui, précisez le nom de l'entreprise : _____

Renseignements sur le cas (suite)

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☐ Oui, cas réglé
☐ Oui, en cours
☐ Non

Avez-vous entrepris une démarche juridique? ☐ Oui ☐ Non

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

Je n'ai aucune idée de l'ampleur de la contamination.

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

Infiltration d'eau due à la température printanière et à la crue des eaux excessive.

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

J'ai contacté l'Association de la mэрule qui m'a conseillé de ne rien toucher et de condamner l'accès à mon sous-sol par mesure de prévention et de vous contacter aussitôt. J'ai placé des ventilateurs (2) pour faire sortir l'humidité, augmenter le chauffage et placer une bâche pour fermer l'accès au sous-sol le plus hermétiquement possible.

Informations supplémentaires (au besoin) :

J'ai inscrit que ma maison est située près d'un plan d'eau. Il s'agit du Lac Kénogami qui est à peu près à 350 mètres en ligne droite.

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour
Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour

Informations additionnelles

La mérule (*Serpula Sp.*) est un champignon qui se nourrit du bois et qui peut affecter la structure du bâtiment en raison des dommages qu'il peut causer aux matériaux en bois. La mérule prolifère rapidement dans les milieux fermés, sans ventilation et avec une humidité excessive.

Amélioration de la méthode d'identification

L'identification de la mérule est généralement confirmée par une analyse faite au microscope, une méthode qui requiert une expertise spécialisée. Le recours aux techniques par l'analyse moléculaire (ADN) améliore la fiabilité et l'uniformité des résultats de détection pour ce type de champignon. Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ), une direction générale du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, met au point une méthode d'identification de la mérule permettant de détecter le champignon plus tôt dans son processus de développement et de manière plus précise afin de soutenir les entreprises en analyse environnementale.

Projet de recherche sur la mérule

Le projet de recherche, codirigé par le Ministère et l'Université Laval, permettra de poursuivre l'acquisition de connaissances sur la mérule et de développer une expertise au Québec grâce aux renseignements recueillis et aux résultats de l'identification.

L'équipe de recherche de l'Université Laval est spécialisée dans l'étude des micro-organismes contenus dans l'air et possède l'expertise pour recueillir des échantillons nécessaires au projet de recherche et analyser les banques de données disponibles. Elle a accès à un laboratoire équipé d'appareils à la fine pointe de la technologie. D'une durée de 48 mois, le projet de recherche permettra d'obtenir des informations sur la mérule, entre autres sur sa dispersion dans l'environnement lorsqu'un bâtiment est contaminé par ce champignon. L'acquisition de ces données de base s'avère une étape préalable, voire essentielle à l'approfondissement des connaissances, notamment sur la gestion et la décontamination des bâtiments contaminés par la mérule.

Les données pourront être publiées dans des revues spécialisées ou faire l'objet de discussions scientifiques, mais elles ne permettront pas de révéler l'adresse du bâtiment ni votre identité.

Compilation des cas confirmés

Grâce aux résultats de l'identification, la Société d'habitation du Québec pourra compiler, de manière confidentielle, les cas et suivre l'évolution de la situation au Québec.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Les renseignements demandés ci-dessous serviront uniquement à dresser un portrait des cas de mérule au Québec. Ils permettront de mieux circonscrire le problème dans la province et de communiquer avec vous au besoin.

De plus, la Société d'habitation du Québec souhaite communiquer certains renseignements au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à l'Université Laval dans le but d'alimenter le projet de recherche qu'ils codirigent pour améliorer les connaissances sur la mérule. La Société désire aussi recevoir les résultats des analyses effectuées par le Ministère afin de compiler et de documenter les cas confirmés au Québec.

En plus du présent formulaire, les renseignements suivants, le cas échéant, seront partagés entre la Société, le Ministère et l'Université :

- résultats des analyses;
- échantillons du champignon;
- rapports d'expertise;
- photos de l'environnement dans lequel le champignon évolue.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis par la Société ou par le Ministère et l'Université sont nécessaires pour l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), de ses règlements afférents et des programmes adoptés en vertu de ceux-ci. Ces renseignements seront traités confidentiellement, sous réserve de l'application des lois.

La Société ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel autorisé ou à ceux du Ministère ou de l'Université, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier.

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser au responsable de la protection des renseignements personnels de la Société, en ligne à www.habitation.gouv.qc.ca/demandesacces ou par courriel à accesinfo@shq.gouv.qc.ca.

Le présent consentement est valide tant que le contenu est actuel et obligatoire pour l'accomplissement des mandats de la Société en lien avec la mérule, et trois ans par la suite.



Transmission du formulaire

Nous vous prions de retourner votre formulaire :

Par courriel : programmemerule@shq.gouv.qc.ca **OU par télécopieur (Québec) :** 418 528-0804

OU

Par courriel : Société d'habitation du Québec
Programme d'intervention résidentielle – mérule
Édifice Marie-Guyart
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Aile Jacques-Parizeau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5E7

À propos de la mérule

Vous trouverez des informations sur la mérule ainsi que le rapport *État de la situation sur la mérule pleureuse au Québec* sur le site Web de la Société à l'adresse suivante : www.habitation.gouv.qc.ca/merule.

Nous vous invitons à consulter cette page régulièrement pour connaître les derniers développements sur le sujet.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle au numéro sans frais : 1 800 463-4315.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur le ou les propriétaires

M^{me}
M.

Nom

Prénom

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

☐ M^{me}
☐ M.

Nom

Prénom

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

1962

Année de la prise de possession

2001

Année du constat de la contamination

2019

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒ Oui

☐ Non

Type de bâtiment

☒ Maison unifamiliale

☐ Jumelé

☐ Maison en rangée

☐ Duplex ou triplex

☐ Garage ou hangar

☐ Résidence secondaire

☐ Bâtiment commercial

☐ Autre (précisez) :

Type de fondation

☒ Sous-sol fini

☐ Sur caissons de bois

☐ Vide sanitaire sur terre battue

☐ Dalle sur sol

☐ Sur pieux

☐ Vide sanitaire avec une protection

☐ Autre (précisez) :

contre l'humidité

Renseignements sur le bâtiment (suite)

Matériaux de la fondation

☐ Béton
 ☐ Pierre et mortier
 ☐ Bois
 ☐ Acier
 ☒ Blocs de béton
☐ Autre (précisez) :

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☒ Oui ☐ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☒ Oui (précisez) ☐ Non

J'ai fait changer le drain français et fait installer une membrane d'imperméabilisation sur la façade arrière en 2013 à la suite d'une infiltration au sous-sol.

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation. ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioides*
☒ *S. lacrymans* (pleureuse)
 ☐ *S. pulverulenta*
☐ Autre : _____
 ☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☒ Oui ☐ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☒ Non ☐ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☒ Oui ☐ Non

Si oui, précisez le nom de l'entreprise : Expertbâtiment.ca



Renseignements sur le cas (suite)	
Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?	☒ Oui ☐ Non
Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?	☐ Oui ☒ Non
Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?	☐ Oui, cas réglé ☐ Oui, en cours ☒ Non
Avez-vous entrepris une démarche juridique?	☐ Oui ☒ Non
À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination? Localisée dans un secteur près du garage situé au sous-sol.	
À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination? Présence de bois et d'eau.	
Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)? Un spécialiste est venu faire des analyses dans la maison et prélevé des échantillons pour confirmer la présence de mэрule pleureuse. Je suis en attente du protocole final de décontamination. J'ai contacté une première entreprise spécialisée dans le but de faire une soumission. Je suis en attente de la visite d'une deuxième entreprise.	
Informations supplémentaires (au besoin) :	

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

2019

11

25

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

art. 53,
54, 59

Informations additionnelles

La mérule (*Serpula Sp.*) est un champignon qui se nourrit du bois et qui peut affecter la structure du bâtiment en raison des dommages qu'il peut causer aux matériaux en bois. La mérule prolifère rapidement dans les milieux fermés, sans ventilation et avec une humidité excessive.

Amélioration de la méthode d'identification

L'identification de la mérule est généralement confirmée par une analyse faite au microscope, une méthode qui requiert une expertise spécialisée. Le recours aux techniques par l'analyse moléculaire (ADN) améliore la fiabilité et l'uniformité des résultats de détection pour ce type de champignon. Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ), une direction générale du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, met au point une méthode d'identification de la mérule permettant de détecter le champignon plus tôt dans son processus de développement et de manière plus précise afin de soutenir les entreprises en analyse environnementale.

Projet de recherche sur la mérule

Le projet de recherche, codirigé par le Ministère et l'Université Laval, permettra de poursuivre l'acquisition de connaissances sur la mérule et de développer une expertise au Québec grâce aux renseignements recueillis et aux résultats de l'identification.

L'équipe de recherche de l'Université Laval est spécialisée dans l'étude des micro-organismes contenus dans l'air et possède l'expertise pour recueillir des échantillons nécessaires au projet de recherche et analyser les banques de données disponibles. Elle a accès à un laboratoire équipé d'appareils à la fine pointe de la technologie. D'une durée de 48 mois, le projet de recherche permettra d'obtenir des informations sur la mérule, entre autres sur sa dispersion dans l'environnement lorsqu'un bâtiment est contaminé par ce champignon. L'acquisition de ces données de base s'avère une étape préalable, voire essentielle à l'approfondissement des connaissances, notamment sur la gestion et la décontamination des bâtiments contaminés par la mérule.

Les données pourront être publiées dans des revues spécialisées ou faire l'objet de discussions scientifiques, mais elles ne permettront pas de révéler l'adresse du bâtiment ni votre identité.

Compilation des cas confirmés

Grâce aux résultats de l'identification, la Société d'habitation du Québec pourra compiler, de manière confidentielle, les cas et suivre l'évolution de la situation au Québec.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Les renseignements demandés ci-dessous serviront uniquement à dresser un portrait des cas de mérule au Québec. Ils permettront de mieux circonscrire le problème dans la province et de communiquer avec vous au besoin.

De plus, la Société d'habitation du Québec souhaite communiquer certains renseignements au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à l'Université Laval dans le but d'alimenter le projet de recherche qu'ils codirigent pour améliorer les connaissances sur la mérule. La Société désire aussi recevoir les résultats des analyses effectuées par le Ministère afin de compiler et de documenter les cas confirmés au Québec.

En plus du présent formulaire, les renseignements suivants, le cas échéant, seront partagés entre la Société, le Ministère et l'Université :

- résultats des analyses;
- échantillons du champignon;
- rapports d'expertise;
- photos de l'environnement dans lequel le champignon évolue.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis par la Société ou par le Ministère et l'Université sont nécessaires pour l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), de ses règlements afférents et des programmes adoptés en vertu de ceux-ci. Ces renseignements seront traités confidentiellement, sous réserve de l'application des lois.

La Société ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel autorisé ou à ceux du Ministère ou de l'Université, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier.

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser au responsable de la protection des renseignements personnels de la Société, en ligne à www.habitation.gouv.qc.ca/demandesacces ou par courriel à accinfo@shq.gouv.qc.ca.

Le présent consentement est valide tant que le contenu est actuel et obligatoire pour l'accomplissement des mandats de la Société en lien avec la mérule, et trois ans par la suite.

Transmission du formulaire

Nous vous prions de retourner votre formulaire :

Par courriel : programmemerule@shq.gouv.qc.ca **OU par télécopieur** (Québec) : 418 528-0804

OU

Par courrier : Société d'habitation du Québec
Programme d'intervention résidentielle – mérule
Édifice Marie-Guyart
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Aile Jacques-Parizeau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5E7

À propos de la mérule

Vous trouverez des informations sur la mérule ainsi que le rapport *État de la situation sur la mérule pleureuse au Québec* sur le site Web de la Société à l'adresse suivante : www.habitation.gouv.qc.ca/merule.

Nous vous invitons à consulter cette page régulièrement pour connaître les derniers développements sur le sujet.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle au numéro sans frais : 1 800 463-4315.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur le ou les propriétaires

ne

Nom

Prénom

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

☐ M^{me}

Nom

Prénom

☐ M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1971

2011

2019

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☐ Oui

☐ Non

Type de bâtiment

☐ Maison unifamiliale

☐ Jumelé

☐ Maison en rangée

☐ Duplex ou triplex

☐ Garage ou hangar

☐ Résidence secondaire

☐ Bâtiment commercial

☐ Autre (précisez) :

Type de fondation

☒ Sous-sol fini

☐ Sur caissons de bois

☐ Vide sanitaire sur terre battue

☐ Dalle sur sol

☐ Sur pieux

☐ Vide sanitaire avec une protection

☐ Autre (précisez):

contre l'humidité

Renseignements sur le bâtiment (suite)

Matériaux de la fondation

☐ Béton ☐ Pierre et mortier ☐ Bois ☐ Acier ☒ Blocs de béton

☐ Autre (précisez) :

Plancher en béton coulé.

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☐ Oui ☐ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☐ Oui (précisez) ☐ Non

Déjà eu des infiltrations d'eau à certains printemps. J'ai deux pompes submersibles dans une partie du sous-sol qui suffisaient à évacuer l'eau, mais la température de cette année les a endommagées et mon

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☐ Non

Pas depuis que j'en suis propriétaire, soit depuis février 2011.

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☐ Non

D'octobre 2010 à février 2011, soit à partir du décès de l'ancien propriétaire jusqu'à l'achat de ma maison en février 2011. Toutefois, la maison était régulièrement visitée par l'agent d'immeuble en vue de la vente

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation. ☐ Oui (précisez) ☐ Non

Modifications à la plomberie en 2011, sans aucun problème de dégâts d'eau avant cette année.

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioides* ☒ *S. lacrymans* (pleureuse) ☐ *S. pulverulenta*
☐ Autre : _____ ☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☐ Oui ☐ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☐ Non ☐ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☐ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☐ Oui ☐ Non
Si oui, précisez le nom de l'entreprise : _____

Renseignements sur le cas (suite)

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☐ Oui, cas réglé
☐ Oui, en cours
☐ Non

Avez-vous entrepris une démarche juridique? ☐ Oui ☐ Non

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

Je n'ai aucune idée de l'ampleur de la contamination.

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

Infiltration d'eau due à la température printanière et à la crue des eaux excessive.

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

J'ai contacté l'Association de la mэрule qui m'a conseillé de ne rien toucher et de condamner l'accès à mon sous-sol par mesure de prévention et de vous contacter aussitôt. J'ai placé des ventilateurs (2) pour faire sortir l'humidité, augmenter le chauffage et placer une bâche pour fermer l'accès au sous-sol le plus hermétiquement possible.

Informations supplémentaires (au besoin) :

J'ai inscrit que ma maison est située près d'un plan d'eau. Il s'agit du Lac Kénogami qui est à peu près à 350 mètres en ligne droite.

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour
art. 53, 54, 59				
Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour

Informations additionnelles

La mérule (*Serpula Sp.*) est un champignon qui se nourrit du bois et qui peut affecter la structure du bâtiment en raison des dommages qu'il peut causer aux matériaux en bois. La mérule prolifère rapidement dans les milieux fermés, sans ventilation et avec une humidité excessive.

Amélioration de la méthode d'identification

L'identification de la mérule est généralement confirmée par une analyse faite au microscope, une méthode qui requiert une expertise spécialisée. Le recours aux techniques par l'analyse moléculaire (ADN) améliore la fiabilité et l'uniformité des résultats de détection pour ce type de champignon. Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ), une direction générale du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, met au point une méthode d'identification de la mérule permettant de détecter le champignon plus tôt dans son processus de développement et de manière plus précise afin de soutenir les entreprises en analyse environnementale.

Projet de recherche sur la mérule

Le projet de recherche, codirigé par le Ministère et l'Université Laval, permettra de poursuivre l'acquisition de connaissances sur la mérule et de développer une expertise au Québec grâce aux renseignements recueillis et aux résultats de l'identification.

L'équipe de recherche de l'Université Laval est spécialisée dans l'étude des micro-organismes contenus dans l'air et possède l'expertise pour recueillir des échantillons nécessaires au projet de recherche et analyser les banques de données disponibles. Elle a accès à un laboratoire équipé d'appareils à la fine pointe de la technologie. D'une durée de 48 mois, le projet de recherche permettra d'obtenir des informations sur la mérule, entre autres sur sa dispersion dans l'environnement lorsqu'un bâtiment est contaminé par ce champignon. L'acquisition de ces données de base s'avère une étape préalable, voire essentielle à l'approfondissement des connaissances, notamment sur la gestion et la décontamination des bâtiments contaminés par la mérule.

Les données pourront être publiées dans des revues spécialisées ou faire l'objet de discussions scientifiques, mais elles ne permettront pas de révéler l'adresse du bâtiment ni votre identité.

Compilation des cas confirmés

Grâce aux résultats de l'identification, la Société d'habitation du Québec pourra compiler, de manière confidentielle, les cas et suivre l'évolution de la situation au Québec.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Les renseignements demandés ci-dessous serviront uniquement à dresser un portrait des cas de mérule au Québec. Ils permettront de mieux circonscrire le problème dans la province et de communiquer avec vous au besoin.

De plus, la Société d'habitation du Québec souhaite communiquer certains renseignements au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à l'Université Laval dans le but d'alimenter le projet de recherche qu'ils codirigent pour améliorer les connaissances sur la mérule. La Société désire aussi recevoir les résultats des analyses effectuées par le Ministère afin de compiler et de documenter les cas confirmés au Québec.

En plus du présent formulaire, les renseignements suivants, le cas échéant, seront partagés entre la Société, le Ministère et l'Université :

- résultats des analyses;
- échantillons du champignon;
- rapports d'expertise;
- photos de l'environnement dans lequel le champignon évolue.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis par la Société ou par le Ministère et l'Université sont nécessaires pour l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), de ses règlements afférents et des programmes adoptés en vertu de ceux-ci. Ces renseignements seront traités confidentiellement, sous réserve de l'application des lois.

La Société ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel autorisé ou à ceux du Ministère ou de l'Université, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier.

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser au responsable de la protection des renseignements personnels de la Société, en ligne à www.habitation.gouv.qc.ca/demandesacces ou par courriel à accinfo@shq.gouv.qc.ca.

Le présent consentement est valide tant que le contenu est actuel et obligatoire pour l'accomplissement des mandats de la Société en lien avec la mérule, et trois ans par la suite.

Transmission du formulaire

Nous vous prions de retourner votre formulaire :

Par courriel : programmemerule@shq.gouv.qc.ca **OU par télécopieur** (Québec) : 418 528-0804

OU

Par courrier : Société d'habitation du Québec
Programme d'intervention résidentielle – mérule
Édifice Marie-Guyart
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Aile Jacques-Parizeau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5E7

À propos de la mérule

Vous trouverez des informations sur la mérule ainsi que le rapport *État de la situation sur la mérule pleureuse au Québec* sur le site Web de la Société à l'adresse suivante : www.habitation.gouv.qc.ca/merule.

Nous vous invitons à consulter cette page régulièrement pour connaître les derniers développements sur le sujet.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle au numéro sans frais : 1 800 463-4315.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur le ou les propriétaires

M^{me}

Nom

Prénom

M.

Adresse de cor

fférente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

☐ M^{me}

Nom

Prénom

☐ M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1971

2011

2019

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☐ Oui

☐ Non

Type de bâtiment

☐ Maison unifamiliale

☐ Jumelé

☐ Maison en rangée

☐ Duplex ou triplex

☐ Garage ou hangar

☐ Résidence secondaire

☐ Bâtiment commercial

☐ Autre (précisez) :

Type de fondation

☒ Sous-sol fini

☐ Sur caissons de bois

☐ Vide sanitaire sur terre battue

☐ Dalle sur sol

☐ Sur pieux

☐ Vide sanitaire avec une protection

☐ Autre (précisez):

contre l'humidité

Renseignements sur le bâtiment (suite)

Matériaux de la fondation

☐ Béton ☐ Pierre et mortier ☐ Bois ☐ Acier ☒ Blocs de béton

☐ Autre (précisez) :

Plancher en béton coulé.

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☐ Oui ☐ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☐ Oui (précisez) ☐ Non

Déjà eu des infiltrations d'eau à certains printemps. J'ai deux pompes submersibles dans une partie du sous-sol qui suffisaient à évacuer l'eau, mais la température de cette année les a endommagées et mon

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☐ Non

Pas depuis que j'en suis propriétaire, soit depuis février 2011.

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☐ Non

D'octobre 2010 à février 2011, soit à partir du décès de l'ancien propriétaire jusqu'à l'achat de ma maison en février 2011. Toutefois, la maison était régulièrement visitée par l'agent d'immeuble en vue de la vente

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation. ☐ Oui (précisez) ☐ Non

Modifications à la plomberie en 2011, sans aucun problème de dégâts d'eau avant cette année.

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioides* ☐ *S. lacrymans* (pleureuse) ☐ *S. pulverulenta*
☐ Autre : _____ ☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☐ Oui ☐ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☐ Non ☐ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☐ Oui ☐ Non
Si oui, précisez le nom de l'entreprise : _____

Renseignements sur le cas (suite)

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☐ Oui, cas réglé
☐ Oui, en cours
☐ Non

Avez-vous entrepris une démarche juridique? ☐ Oui ☐ Non

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

Je n'ai aucune idée de l'ampleur de la contamination.

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

Infiltration d'eau due à la température printanière et à la crue des eaux excessive.

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

J'ai contacté l'Association de la mэрule qui m'a conseillé de ne rien toucher et de condamner l'accès à mon sous-sol par mesure de prévention et de vous contacter aussitôt. J'ai placé des ventilateurs (2) pour faire sortir l'humidité, augmenter le chauffage et placer une bâche pour fermer l'accès au sous-sol le plus hermétiquement possible.

Informations supplémentaires (au besoin) :

J'ai inscrit que ma maison est située près d'un plan d'eau. Il s'agit du Lac Kénogami qui est à peu près à 350 mètres en ligne droite.

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)

Année

Mois

Jour

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

art. 53,
54, 59

Informations additionnelles

La mérule (*Serpula Sp.*) est un champignon qui se nourrit du bois et qui peut affecter la structure du bâtiment en raison des dommages qu'il peut causer aux matériaux en bois. La mérule prolifère rapidement dans les milieux fermés, sans ventilation et avec une humidité excessive.

Amélioration de la méthode d'identification

L'identification de la mérule est généralement confirmée par une analyse faite au microscope, une méthode qui requiert une expertise spécialisée. Le recours aux techniques par l'analyse moléculaire (ADN) améliore la fiabilité et l'uniformité des résultats de détection pour ce type de champignon. Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ), une direction générale du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, met au point une méthode d'identification de la mérule permettant de détecter le champignon plus tôt dans son processus de développement et de manière plus précise afin de soutenir les entreprises en analyse environnementale.

Projet de recherche sur la mérule

Le projet de recherche, codirigé par le Ministère et l'Université Laval, permettra de poursuivre l'acquisition de connaissances sur la mérule et de développer une expertise au Québec grâce aux renseignements recueillis et aux résultats de l'identification.

L'équipe de recherche de l'Université Laval est spécialisée dans l'étude des micro-organismes contenus dans l'air et possède l'expertise pour recueillir des échantillons nécessaires au projet de recherche et analyser les banques de données disponibles. Elle a accès à un laboratoire équipé d'appareils à la fine pointe de la technologie. D'une durée de 48 mois, le projet de recherche permettra d'obtenir des informations sur la mérule, entre autres sur sa dispersion dans l'environnement lorsqu'un bâtiment est contaminé par ce champignon. L'acquisition de ces données de base s'avère une étape préalable, voire essentielle à l'approfondissement des connaissances, notamment sur la gestion et la décontamination des bâtiments contaminés par la mérule.

Les données pourront être publiées dans des revues spécialisées ou faire l'objet de discussions scientifiques, mais elles ne permettront pas de révéler l'adresse du bâtiment ni votre identité.

Compilation des cas confirmés

Grâce aux résultats de l'identification, la Société d'habitation du Québec pourra compiler, de manière confidentielle, les cas et suivre l'évolution de la situation au Québec.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur Y ci les propriétaires

M^{me}

Nom

Prénom

M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

M^{me}

Nom

Prénom

M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1970

2015

2020

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒ Oui

☐ Non

Type de bâtiment

☒ Maison unifamiliale

☐ Jumelé

☐ Maison en rangée

☐ Duplex ou triplex

☐ Garage ou hangar

☐ Résidence secondaire

☐ Bâtiment commercial

☐ Autre (précisez) :

Type de fondation

☐ Sous-sol fini

☐ Sur caissons de bois

☒ Vide sanitaire sur terre battue

☐ Dalle sur sol

☐ Sur pieux

☐ Vide sanitaire avec une protection

☐ Autre (précisez) :

contre l'humidité



Renseignements sur le bâtiment fjt JHt

Matériaux de la fondation

☒ Béton
 ☐ Pierre et mortier
 ☐ Bois
 ☐ Acier
 ☐ Blocs de béton
☐ Autre (précisez) : _____

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☒ Oui (précisez) ☐ Non
 Toilette, garage, vide sanitaire

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☒ Oui (précisez) ☐ Non
 Reprise de finance

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation. ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioïdes* ☒ *S. lacrymans* (pleureuse) ☐ *S. pulverulenta*
☐ Autre : _____ ☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☒ Oui ☐ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☒ Non
☐ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☒ Oui ☐ Non

Si oui, précisez le nom de l'entreprise : Enviro-Option

Renseignements sur le cas (suite)

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☒ Oui ☐ Non

Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? ☒ Oui ☐ Non

Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☐ Oui, cas réglé
☐ Oui, en cours
☒ Non

Avez-vous entrepris une démarche juridique? ☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

Vide sanitaire sous la salle de bain au rez-de-chaussée.

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

Plomberie qui coule, manque d'aération, fondation et polyuréthane giclé jusqu'au sol dans le vide sanitaire.

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

Appel à Enviro-Option pour procéder à l'inspection du problème. Inspection effectuée et échantillons confirmés. Envoie d'échantillons au CEAEQ. Certificat d'analyse du CEAEQ reçu le 24 juillet 2020.

Informations supplémentaires (au besoin) :



Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur les propriétaires

M^{me}

Nom

Prénom

M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

☐ M^{me}

Nom

Prénom

☐ M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☐ Oui☐ Non

Type de bâtiment

☒ Maison unifamiliale☐ Jumelé☐ Maison en rangée☐ Duplex ou triplex☐ Garage ou hangar☐ Résidence secondaire☐ Bâtiment commercial☐ Autre (précisez) :

Type de fondation

Sous-sol fini

Sur caissons de bois

Vide sanitaire sur terre battue

Dalle sur sol

Sur pieux

Vide sanitaire avec une protection

Autre (précisez) :

SUR TERRE

contre l'humidité



Renseignements sur le bâtiment

Matériaux de la fondation

Béton

Pierre et mortier

Bois

Acier

Blocs de béton

Autre (précisez) :

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble?

☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment?

☒ Oui (précisez)
☐ Non

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé?

☒ Oui (précisez)
☐ Non

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée?

☒ Oui (précisez)
☐ Non2 ans.

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation.

☒ Oui (précisez)
☐ Nonréflexion mur. QUEST. Fosse septique.
champs d'épuration

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioides*☒ *S. lacrymans* (pleureuse)☐ *S. pulverulenta*☐ Autre : _____☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur?

☐ Oui ☒ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité?

☐ Oui ☒ Non
☐ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur?

☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment?

☒ Oui ☐ NonSi oui, précisez le nom de l'entreprise : LABEAU AIR-SOL



Renseignements sur le cas (suite)

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☒ Oui ☐ Non

Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? ☐ Oui ☒ Non

Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☐ Oui, cas réglé
☒ Oui, en cours
☐ Non

Avez-vous entrepris une démarche juridique? ☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination? *MUR.*

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination? *HUMIDITÉ DU SOL-SOL*

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)? *DEMANDE D'ANALYSE.*

Informations supplémentaires (au besoin) :



Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

2020

09

14

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

Signature



Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Les renseignements demandés ci-dessous serviront uniquement à dresser un portrait des cas de mérule au Québec. Ils permettront de mieux circonscrire le problème dans la province et de communiquer avec vous au besoin.

De plus, la Société d'habitation du Québec souhaite communiquer certains renseignements au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à l'Université Laval dans le but d'alimenter le projet de recherche qu'ils codirigent pour améliorer les connaissances sur la mérule. La Société désire aussi recevoir les résultats des analyses effectuées par le Ministère afin de compiler et de documenter les cas confirmés au Québec.

En plus du présent formulaire, les renseignements suivants, le cas échéant, seront partagés entre la Société, le Ministère et l'Université :

- résultats des analyses;
- échantillons du champignon;
- rapports d'expertise;
- photos de l'environnement dans lequel le champignon évolue.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis par la Société ou par le Ministère et l'Université sont nécessaires pour l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), de ses règlements afférents et des programmes adoptés en vertu de ceux-ci. Ces renseignements seront traités confidentiellement, sous réserve de l'application des lois.

La Société ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel autorisé ou à ceux du Ministère ou de l'Université, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier.

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser au responsable de la protection des renseignements personnels de la Société, en ligne à www.habitation.gouv.qc.ca/demandesacces ou par courriel à accesinfo@shq.gouv.qc.ca.

Le présent consentement est valide tant que le contenu est actuel et obligatoire pour l'accomplissement des mandats de la Société en lien avec la mérule, et trois ans par la suite.

Informations additionnelles

La mérule (*Serpula Sp.*) est un champignon qui se nourrit du bois et qui peut affecter la structure du bâtiment en raison des dommages qu'il peut causer aux matériaux en bois. La mérule prolifère rapidement dans les milieux fermés, sans ventilation et avec une humidité excessive.

Amélioration de la méthode d'identification

L'identification de la mérule est généralement confirmée par une analyse faite au microscope, une méthode qui requiert une expertise spécialisée. Le recours aux techniques par l'analyse moléculaire (ADN) améliore la fiabilité et l'uniformité des résultats de détection pour ce type de champignon. Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ), une direction générale du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, met au point une méthode d'identification de la mérule permettant de détecter le champignon plus tôt dans son processus de développement et de manière plus précise afin de soutenir les entreprises en analyse environnementale.

Projet de recherche sur la mérule

Le projet de recherche, codirigé par le Ministère et l'Université Laval, permettra de poursuivre l'acquisition de connaissances sur la mérule et de développer une expertise au Québec grâce aux renseignements recueillis et aux résultats de l'identification.

L'équipe de recherche de l'Université Laval est spécialisée dans l'étude des micro-organismes contenus dans l'air et possède l'expertise pour recueillir des échantillons nécessaires au projet de recherche et analyser les banques de données disponibles. Elle a accès à un laboratoire équipé d'appareils à la fine pointe de la technologie. D'une durée de 48 mois, le projet de recherche permettra d'obtenir des informations sur la mérule, entre autres sur sa dispersion dans l'environnement lorsqu'un bâtiment est contaminé par ce champignon. L'acquisition de ces données de base s'avère une étape préalable, voire essentielle à l'approfondissement des connaissances, notamment sur la gestion et la décontamination des bâtiments contaminés par la mérule.

Les données pourront être publiées dans des revues spécialisées ou faire l'objet de discussions scientifiques, mais elles ne permettront pas de révéler l'adresse du bâtiment ni votre identité.

Compilation des cas confirmés

Grâce aux résultats de l'identification, la Société d'habitation du Québec pourra compiler, de manière confidentielle, les cas et suivre l'évolution de la situation au Québec.

Transmission du formulaire

Nous vous prions de retourner votre formulaire :

Par courriel : programmemerule@shq.gouv.qc.ca **OU par télécopieur** (Québec) : 418 528-0804

OU

Par courrier : Société d'habitation du Québec
Programme d'intervention résidentielle – mérule
Édifice Marie-Guyart
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Aile Jacques-Parizeau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5E7

À propos de la mérule

Vous trouverez des informations sur la mérule ainsi que le rapport *État de la situation sur la mérule pleureuse au Québec* sur le site Web de la Société à l'adresse suivante : www.habitation.gouv.qc.ca/merule.

Nous vous invitons à consulter cette page régulièrement pour connaître les derniers développements sur le sujet.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle au numéro sans frais : 1 800 463-4315.

Demande de participation

Réservé à la SHQ
Numéro de dossier
Date de réception

Si le bâtiment est un duplex ou un triplex, les propriétaires-occupants de chaque logement doivent remplir les formulaires *Demande de participation* et *Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements*.

Renseignements sur les propriétaires-occupants

Mme M.	Nom	Prénom
Adresse du bâtiment visé		Municipalité
Adresse de correspondance (si différente de celle du bâtiment visé)		Municipalité
Ind. rég.	Numéro de téléphone (résidence)	Ind. rég.
Numéro de téléphone (travail)		Poste
Ind. rég.	Numéro de téléphone (cellulaire)	
Courriel		
art. 53, 54, 59		
Mme M.	Nom	Prénom
Adresse du bâtiment visé		Municipalité
Adresse de correspondance (si différente de celle du bâtiment visé)		Municipalité
Ind. rég.	Numéro de téléphone (résidence)	Ind. rég.
Numéro de téléphone (travail)		Poste
Ind. rég.	Numéro de téléphone (cellulaire)	
Courriel		

Renseignements sur le bâtiment

Est-ce que le bâtiment inclut un espace commercial? ☐ Oui ☒ Non

Si oui, indiquez la superficie résidentielle : _____ et la superficie commerciale : _____

Est-ce que le bâtiment fait l'objet ou a fait l'objet d'un dédommagement à la suite de recours civils liés à la mérule?

☐ Oui ☒ Non

Combien de personnes occupent le bâtiment à titre de résidence principale? * : 1

*Si le bâtiment est un duplex ou un triplex, indiquez l'information uniquement pour votre logement.

Documents à joindre

Pour que votre demande de participation au programme soit traitée, vous devez obligatoirement joindre les documents suivants au présent formulaire*. Toute demande incomplète entraînera des délais additionnels.

- ☐ Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage des renseignements (si vous ne l'avez pas déjà transmis)
- ☐ Copie de l'avis d'imposition (taxes municipales)
- ☐ Copie du rôle d'évaluation municipale
- ☐ Copie du permis de conduire (recto-verso) de chaque propriétaire-occupant

Si la situation s'applique :

- ☐ Copie de l'acte de vente (si le nom inscrit sur l'avis d'imposition ne correspond pas au nom du demandeur ou de la demandeuse, notamment lorsque la transaction immobilière a été conclue récemment)
- ☐ Copie du bail du terrain (si le bâtiment est une maison mobile)
- ☐ Documents relatifs au dédommagement à la suite de recours civils liés à la mérule

Si vous les avez déjà obtenus (notez que ces documents ne sont pas requis à cette étape pour valider votre admissibilité conditionnelle) :

- ☐ Copie du certificat d'analyse du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ) attestant la présence de mérule
- ☐ Copie du rapport d'évaluation de la contamination réalisé par un spécialiste en analyse environnementale

*D'autres documents pourraient être exigés pour l'analyse de votre demande.

Avis – Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis par la Société d'habitation du Québec (SHQ) sont nécessaires pour l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), de ses règlements afférents et des programmes adoptés en vertu de ceux-ci. Ces renseignements seront traités confidentiellement. Toute omission de les fournir peut entraîner un refus de l'aide financière demandée. La SHQ ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel autorisé et, exceptionnellement, à certains ministères ou organismes, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier. Pour plus d'information, communiquez avec la responsable de la protection des renseignements personnels de la SHQ.

Résumé des conditions et modalités du programme

- Pour que l'aide financière soit versée, toute trace de mэрule doit avoir été éliminée du bâtiment et les conditions qui ont engendré son développement doivent avoir été corrigées.
- Les travaux ne doivent pas débiter avant la délivrance d'une autorisation écrite (*Certificat d'admissibilité*) de la SHQ. Les travaux entrepris avant d'avoir reçu cette autorisation ne seront pas admissibles à une aide financière.
- Les travaux doivent être exécutés par un entrepreneur :
 - inscrit au Registre des détenteurs de licence de la Régie du bâtiment du Québec;
 - qui détient des numéros de TPS et de TVQ valides;
 - qui n'est pas inscrit au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics.
- Les matériaux et la main-d'œuvre doivent être fournis par l'entrepreneur.
- Les projets personnels des propriétaires (modifier le nombre de pièces du bâtiment, déplacer une ouverture, agrandir la surface habitable du bâtiment, remplacer un vide sanitaire par un sous-sol pleine hauteur, etc.) ne sont pas admissibles au programme.
- Les travaux visant à remettre en état une partie du bâtiment touchée par un sinistre (incendie, inondation, tremblement de terre, etc.) ne sont pas admissibles.
- Certains coûts (honoraires des architectes ou ingénieurs pour la préparation de plans et devis, test de prélèvement de la mэрule et identification par le CEAQ, etc.) sont admissibles uniquement si les travaux prévus sont réalisés.

Déclaration et engagement des propriétaires-occupants

- Je déclare que tous les renseignements que j'ai fournis dans ce formulaire et dans les documents joints sont véridiques et complets. Je reconnais que toute information erronée pourrait remettre en cause mon admissibilité au programme.
- Je comprends que cette demande de participation au programme est une étape préliminaire et que mon admissibilité ainsi que celle du bâtiment doivent d'abord être déterminées par la SHQ.
- Je déclare que le bâtiment nécessitant des travaux est ma résidence principale.
- Avant l'exécution des travaux liés au programme, je m'engage à obtenir pour leur exécution le consentement de tous les propriétaires non-occupants du bâtiment.
- Je déclare que le bâtiment ne fait pas l'objet d'une procédure remettant en cause les titres de propriété (succession non réglée, maison en vente, etc.).
- Je déclare que les travaux prévus ne font pas l'objet et n'ont pas fait l'objet d'une aide financière de mon assureur.
- Je déclare que les travaux prévus ne font pas et n'ont pas fait l'objet d'une aide financière d'un programme du secteur public.
- Je déclare que le bâtiment ne fait pas l'objet et n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une aide financière d'un programme du ministère de la Sécurité publique.
- Je confirme avoir pris connaissance de l'avis lié à la protection des renseignements personnels et du résumé des conditions et modalités du programme présentés dans les encadrés ci-dessus et je m'engage à les respecter.
- Je consens à ce que la SHQ, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, l'Université Laval ainsi que tout autre organisme concerné échangent entre eux les renseignements nécessaires à la mise en oeuvre du programme, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mэрule et à documenter le projet de recherche sur la mэрule présentement en cours.

art. 53

54, 59

Nom (en lettres moulées)	Année	Mois	Jour	
	2020	10	16	
Nom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour

Transmission de la demande de participation

Vous devez transmettre votre demande de participation et les documents exigés à la SHQ :

Par courriel : programmemeurule@shq.gouv.qc.ca OU par télécopieur (Québec) : 418 528-0804

OU

Par courrier : Société d'habitation du Québec
Programme d'intervention résidentielle – mэрule
Édifice Marie-Guyart
Aile Jacques-Parizeau, 4^e étage
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Québec (Québec) G1R 5E7

Information générale sur le programme

Pour plus d'information, communiquez avec le Centre des relations avec la clientèle de la SHQ :

Téléphone (sans frais) : 1 800 463-4315

Horaire de bureau : 8 h 30 à 12 h | 13 h à 16 h 30

Vous pouvez également visiter la [page Programme d'intervention résidentielle – mэрule](#) sur le site Web de la SHQ.



Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro rue	
Municipalité	Code postal

art. 53,
54, 59

Renseignements sur les propriétaires

M ^{me}	Nom	Prénom				
M.						
Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)		Municipalité				
		Code postal				
Ind. rég.	Numéro de téléphone (résidence)	Ind. rég.	Numéro de téléphone (travail)	Poste	Ind. rég.	Numéro de téléphone (cellulaire)
Courriel						

art. 53,
54, 59

M ^{me}	Nom	Prénom				
M.						
Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)		Municipalité				
		Code postal				
Ind. rég.	Numéro de téléphone (résidence)	Ind. rég.	Numéro de téléphone (travail)	Poste	Ind. rég.	Numéro de téléphone (cellulaire)
Courriel						

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment	Année de la prise de possession	Année du constat de la contamination
1989	2017	2020

Le bâtiment est-il actuellement habité? ☒ Oui ☐ Non

Type de bâtiment

- ☐ Maison unifamiliale ☐ Jumelé ☐ Maison en rangée ☐ Duplex ou triplex
☐ Garage ou hangar ☐ Résidence secondaire ☐ Bâtiment commercial
☒ Autre (précisez): maison modulaire (style mobile)

Type de fondation

- ☐ Sous-sol fini ☒ Sur caissons de bois ☐ Vide sanitaire sur terre battue
☐ Dalle sur sol ☐ Sur pieux ☐ Vide sanitaire avec une protection contre l'humidité
☐ Autre (précisez):



Renseignements sur le bâtiment

Matériaux de la fondation

☐ Béton
 ☐ Pierre et mortier
 ☒ Bois
 ☐ Acier
 ☐ Blocs de béton
☐ Autre (précisez) :

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☒ Oui (précisez) ☐ Non

Non précisé par l'ancien propriétaire dans l'acte de vente.

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation. ☒ Oui (précisez) ☐ Non

- toiture → 2016
 - fenêtres, portes corridor → hiver 2017
 - salle de bain → hiver 2019

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioïdes*
☐ *S. lacrymans* (pleureuse)
 ☐ *S. pulverulenta*
☐ Autre : Serpula tignicola
☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☒ Oui ☐ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☒ Non ☐ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☒ Oui ☐ Non

Si oui, précisez le nom de l'entreprise : Gesfor Poirier Pinchin Inc



Renseignements sur le cas (suite)

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?	☒ Oui ☐ Non
Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?	☐ Oui ☒ Non
Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?	☐ Oui, cas réglé ☐ Oui, en cours ☒ Non
Avez-vous entrepris une démarche juridique?	☐ Oui ☒ Non
À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination? - Au niveau perron - Quelques champignons au niveau vide sanitaire	
À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination? non - connu	
Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)? - Appel Groupe Gesfor - Demande d'inspection - Analyse	
Informations supplémentaires (au besoin):	

**Consentement**

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

art. 53,

54, 59

	Signature	Année	Mois	Jour
		2020	11	16
Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour



Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)

Année Mois Jour

20 12 18

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année Mois Jour

art. 53,
54, 59

Rapport final
Bio-visite numéro : 2020-303509

 Client : **Emphase Environnement**

Contact : [REDACTED] Téléphone : [REDACTED] art. 53,

Adresse : [REDACTED] Télécopieur : [REDACTED] 54, 59

 Date de prélèvement :
17 novembre 2020

 Date de réception :
26 novembre 2020

 Date de résultat :
7 décembre 2020

 Date d'approbation :
7 décembre 2020

Entrepreneur : [REDACTED]

d'installation :

 No. Projet ou No. Bon Commande : **ADM-2020-01**

art. 53,

 Prélevé par : **Antony C.**

54, 59

01 : Identification de l'échantillon : ADM-2020-01

Lieu du prélèvement :

État à la réception : Conforme

Notre référence au MDDELCC :

Matrice / Nature de l'échantillon : Champignon

Origine de l'échantillon :

Point d'échantillonnage :

Dénombrement et Identification des Moisissures/Champignons & Levures

Analyse	Méthode	Int. ELH
Présence/Absence de champignon xylophage (qPCR)	qPCR	
- Serpula Lacrymans (Mérule pleureuse alias Mérule des maisons)	Présence	(**)
- Serpula Himantoides (Mérule sauvage alias Mérule des bois)	Absence	(**)
- Coniophora Puteana (Coniophore des caves)	Absence	(**)
- Donkioporia Expansa (Polypore des caves)	Absence	(**)

Commentaires : La PCR est un procédé d'amplification exponentielle de l'ADN présent sur un échantillon permettant ainsi sa détection et ce, même en de très faibles quantités. L'amplification se produit grâce à l'utilisation d'amorces spécifiques à une espèce. Conséquemment, une amplification positive signifie que les amorces spécifiques se sont couplées à une séquence d'ADN compatible et donc qu'il y a présence de l'espèce ciblée: Serpula lacrymans.

Le résultat de dépistage d'espèces fongiques présenté dans ce rapport est applicable seulement à l'échantillon fourni. L'interprétation des résultats et leur extrapolation doivent être effectuées avec précautions.

(*) : Analyse effectuée en sous traitance.

(**) : Paramètre non accrédité

Approuvé par :

Émilie-Louise Harvey, Microbiologiste, Site de Québec

Les analyses sont effectuées dans les Laboratoires Eurofins-EnvironeX de Québec. Ces derniers sont accrédités par le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MELCC), nous suivons le programme d'accréditation des laboratoires d'analyse (PALA). Le PALA est basée sur la norme internationale ISO/CEI 17025.

Notre département d'analyse de l'amiante dans les matériaux participe aux séquences d'examen «BAPAT» de l'AIHA américaine, est certifié professionnel par cette dernière et est reconnu par l'IRSST.

Notre département de la microbiologie de l'air au site de Québec, participe aux séquences d'examen «EMPAT» de l'AIHA américaine, et est reconnu compétent par cette instance.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

Renseignements sur le cas (suite)	
Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?	☒ Oui ☐ Non
Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?	☐ Oui ☒ Non
Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?	☐ Oui, cas réglé ✓ ☒ Oui, en cours ☒ Non
Avez-vous entrepris une démarche juridique?	☐ Oui ☒ Non
À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination? À mon avis en façade seulement	
À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination? C'est le côté moins de soleil et la maison n'a pas de gouttière pour éloigner l'eau de la maison ..À l'achat j'ai installé un drain français autour de la maison	
Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)? j'ai un r.v. avec Air diagnostic le 6 janvier por qu'elle prenne des prélèvements ds la but de vous les envoyer	
Informations supplémentaires (au besoin) :	

Renseignements sur le bâtiment *fu jhyt*

Matériaux de la fondation

☐ Béton ☒ Pierre et mortier ☐ Bois ☐ Acier ☐ Blocs de béton
☐ Autre (précisez) :

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble?

☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment?

☐ Oui (précisez)☒ Non*A ma connaissance : non
l'ancienne propriétaire : oui*

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé?

☐ Oui (précisez)☒ Non

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée?

☒ Oui (précisez)☐ Non*Ce que les voisins m'ont racontés*

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation.

☒ Oui (précisez)☐ Non

Je fais de la rénovation à l'intérieur ...revêtement de plancher ..en processus actuellement

J'ai installé un drain français *l'été 2020*

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioides* ☒ *S. lacrymans* (pleureuse) ☐ *S. pulverulenta*☐ Autre : _____ ☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur?

☐ Oui ☒ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité?

☐ Oui ☐ Non☒ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur?

☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment?

☒ Oui ☐ NonSi oui, précisez le nom de l'entreprise : *environnex québec*

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur l'ici les propriétaires

M. me

Nom

Prénom

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1900

2020

2020

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒ Oui

☐ Non

Type de bâtiment

☒ Maison unifamiliale

☐ Jumelé

☐ Maison en rangée

☐ Duplex ou triplex

☐ Garage ou hangar

☐ Résidence secondaire

☐ Bâtiment commercial

☐ Autre (précisez) :

Type de fondation

☐ Sous-sol fini

☐ Sur caissons de bois

☐ Vide sanitaire sur terre battue

☒ Dalle sur sol

☐ Sur pieux

☒ Vide sanitaire avec une protection
contre l'humidité

☐ Autre (précisez) :

MÉRULE

art. 53,
54, 59

art. 53,
54, 59

○	M
○	M

1

Société
d'habitation

Québec



Matériaux de la fondation	
Béton	Pierre et mortier
Bois	Acier
✓ Blocs de béton	
Autre (précisez) :	
Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble?	☒ Oui ☐ Non
À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? l' eau s'infiltré lorsque la neige fond.	☒ Oui (précisez) ☐ Non
À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé?	☐ Oui (précisez) ☒ Non
Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée?	☐ Oui (précisez) ☒ Non
Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation. Rénovation complète de l intérieur et extérieure.	☒ Oui (précisez) ☐ Non

Espèce de mэрule : ☐ <i>S. himantioides</i> ☐ <i>S. lacrymans</i> (pleureuse) ☒ <i>S. pulverulenta</i> ☐ Autre : _____ ☐ Inconnue	
Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur?	☐ Oui ☒ Non
Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité?	☐ Oui ☐ Non ☒ Non applicable
La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur?	☐ Oui ☒ Non
La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment?	☒ Oui ☐ Non
Si oui, précisez le nom de l'entreprise : <u>Laboratoire Notreau</u>	

Société
d'habitation

Québec



Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?		☒ Oui ☐ Non
Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?		☐ Oui ☒ Non
Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?		☐ Oui, cas réglé ☒ Oui, en cours ☐ Non
Avez-vous entrepris une démarche juridique?		☐ Oui ☒ Non
À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination? Presque partout dans le vide sanitaire		
À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination? Surplus d humidité même malgré l échangeur d'air installer juste pour le vide sanitaire.		
Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)? Étude microbiologique des surfaces par un laboratoire spécialiste en environnement (prélèvement) analyse par un laboratoire d environnement Québec (CEAEQ)		
Informations supplémentaires (au besoin) :		

**Société
d'habitation****Québec**

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)

Année

Mois

Jour

2020

12

22

Nom et prénom (en lettres moulées)

signature

Année

Mois

Jour

art. 53,
54, 59



Transmission du formulaire

Nous vous prions de retourner votre formulaire :

Par courriel :

OU par télécopieur (Québec) : 418 528-0804

OU

Par courrier : Société d'habitation du Québec
Programme d'intervention résidentielle - mérule
Édifice Marie-Guyart
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Aile Jacques-Parizeau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5E7

À propos de la mérule

Vous trouverez des informations sur la mérule ainsi que le rapport *État de la situation sur la mérule pleureuse au Québec* sur le site Web de la Société à l'adresse suivante :

Nous vous invitons à consulter cette page régulièrement pour connaître les derniers développements sur le sujet.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle au numéro sans frais : 1 800 463-4315.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur l'ici les propriétaires

M^{me}

Nom

Prénom

M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

M^{me}

Nom

Prénom

M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1960

2011

2020

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒ Oui

☐ Non

Type de bâtiment

☐ Maison unifamiliale

☐ Jumelé

☐ Maison en rangée

☒ Duplex ou triplex

☐ Garage ou hangar

☐ Résidence secondaire

☐ Bâtiment commercial

☐ Autre (précisez) :

Type de fondation

☐ Sous-sol fini

☐ Sur caissons de bois

☒ Vide sanitaire sur terre battue

☐ Dalle sur sol

☐ Sur pieux

☐ Vide sanitaire avec une protection

☐ Autre (précisez) :

contre l'humidité

Renseignements sur le bâtiment

Matériaux de la fondation

☒ Béton ☒ Pierre et mortier ☐ Bois ☐ Acier ☐ Blocs de béton
☐ Autre (précisez) :

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☒ Oui (précisez) ☐ Non

Chaque année de l'eau entre dans les vides sanitaires lors de la fonte des neiges. Des pompes y sont installées afin d'évacuer l'eau.

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation. ☒ Oui (précisez) ☐ Non

En 2019, de juin à novembre, le [] a complètement été refait à neuf. Nous avons fait l'ajout d'un 2e étage et transformé le garage en portion habitable pour le []. Nous avons également fait un accès au vide sanitaire par l'extérieur pour le []. Pour le [], nous avons enlevé une porte et un perron. Nous avons isolé le [] par l'extérieur. Le revêtement extérieur ainsi que les portes et fenêtres ont tous été changés.

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☒ *S. himantioides* ☒ *S. lacrymans* (pleureuse) ☐ *S. pulverulenta*
☐ Autre : ☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☐ Oui ☒ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☐ Non ☒ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☒ Oui ☐ Non

Si oui, précisez le nom de l'entreprise : Expertbatiment.ca

Renseignements sur le cas (suite)

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☒ Oui ☐ Non

Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? ☒ Oui ☐ Non

Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☐ Oui, cas réglé
☒ Oui, en cours
☐ Non

Avez-vous entrepris une démarche juridique? ☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

La contamination se retrouve dans les vides sanitaires, plus particulièrement dans le vide sanitaire du [REDACTED] mais a également traversé la fondation mitoyenne en pierres des champs entre le [REDACTED] et le [REDACTED].

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

Lors des travaux de rénovation en 2019, l'entrepreneur a réparé le mur mitoyen entre le [REDACTED] et le [REDACTED] et a laissé tous les débris sur le sol en terre dans le vide sanitaire du [REDACTED]. Il a également procédé à la réparation du plancher du [REDACTED] et il a accoté le soutien du plancher directement sur la terre dans le vide sanitaire. Aucune ventilation n'a été faite par l'entrepreneur dans le vide sanitaire du [REDACTED] à la suite des travaux de rénovation. Du chauffeur a été également ajouté.

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

Découverte du champignon : 26 décembre 2020

Appeler Expertbâtiment.ca pour avoir l'expertise d'un expert

Visite de l'expert de chez Expertbatiment.ca (analyse de l'air et échantillon du champignon): 5 janvier 2021

Réception du rapport de la qualité de l'air : Semaine du 18 janvier 2021

Réception du protocole de décontamination et du certificat d'analyse du CEAQ : 28 janvier 2021

Recherches commencées afin de trouver des entrepreneurs qualifiés pour effectuer les travaux

Demande d'admissibilité au programme : 29 janvier 2021

Informations supplémentaires (au besoin) :

Tatiana Béliveau a hérité du bâtiment en 2011, à la suite du décès de son père. Aucune inspection n'a été faite à ce moment. Nous y habitons depuis 2012. En 2019, Tatiana donne la moitié de la maison à son conjoint des 10 dernières années pour après effectuer les rénovations majeures déjà mentionnées.

art. 53,
54, 59

art. 53,
54, 59



Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année Mois Jour

2021 01 29

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année Mois Jour

2021 01 29

art. 53,
54, 59

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Les renseignements demandés ci-dessous serviront uniquement à dresser un portrait des cas de mérule au Québec. Ils permettront de mieux circonscrire le problème dans la province et de communiquer avec vous au besoin.

De plus, la Société d'habitation du Québec souhaite communiquer certains renseignements au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à l'Université Laval dans le but d'alimenter le projet de recherche qu'ils codirigent pour améliorer les connaissances sur la mérule. La Société désire aussi recevoir les résultats des analyses effectuées par le Ministère afin de compiler et de documenter les cas confirmés au Québec.

En plus du présent formulaire, les renseignements suivants, le cas échéant, seront partagés entre la Société, le Ministère et l'Université :

- résultats des analyses;
- échantillons du champignon;
- rapports d'expertise;
- photos de l'environnement dans lequel le champignon évolue.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis par la Société ou par le Ministère et l'Université sont nécessaires pour l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), de ses règlements afférents et des programmes adoptés en vertu de ceux-ci. Ces renseignements seront traités confidentiellement, sous réserve de l'application des lois.

La Société ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel autorisé ou à ceux du Ministère ou de l'Université, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier.

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser au responsable de la protection des renseignements personnels de la Société, en ligne à www.habitation.gouv.qc.ca/demandesacces ou par courriel à accinfo@shq.gouv.qc.ca.

Le présent consentement est valide tant que le contenu est actuel et obligatoire pour l'accomplissement des mandats de la Société en lien avec la mérule, et trois ans par la suite.



Transmission du formulaire

Nous vous prions de retourner votre formulaire :

Par courriel : programmemerule@shq.gouv.qc.ca **OU par télécopieur** (Québec) : 418 528-0804

OU

Par courrier : Société d'habitation du Québec
Programme d'intervention résidentielle – mérule
Édifice Marie-Guyart
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Aile Jacques-Parizeau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5E7

À propos de la mérule

Vous trouverez des informations sur la mérule ainsi que le rapport *État de la situation sur la mérule pleureuse au Québec* sur le site Web de la Société à l'adresse suivante : www.habitation.gouv.qc.ca/merule.

Nous vous invitons à consulter cette page régulièrement pour connaître les derniers développements sur le sujet.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle au numéro sans frais : 1 800 463-4315.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur le ou les propriétaires

M^{me}
M.

Nom

Prénom

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

☐ M^{me}
☐ M.

Nom

Prénom

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1965

2020

2020

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☐ Oui

☒ Non

Type de bâtiment

☒ Maison unifamiliale

☐ Jumelé

☐ Maison en rangée

☐ Duplex ou triplex

☐ Garage ou hangar

☐ Résidence secondaire

☐ Bâtiment commercial

☐ Autre (précisez) :

Type de fondation

☐ Sous-sol fini

☐ Sur caissons de bois

☐ Vide sanitaire sur terre battue

☒ Dalle sur sol

☐ Sur pieux

☐ Vide sanitaire avec une protection

☐ Autre (précisez) :

contre l'humidité

Renseignements sur le bâtiment (suite)

Matériaux de la fondation

___ Béton ___ Pierre et mortier ☒ Bois ___ Acier ☒ Blocs de béton
___ Autre (précisez) :

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation. ☒ Oui (précisez) ☐ Non

Refaire la salle de bain et l'entrée principale. Les travaux ont débuté et arrêté au mois de décembre dès la découverte de la mérule lorsque le plancher a été retiré.

Je dois habiter chez une amie depuis cette période.

Renseignements sur le cas

Espèce de mérule : ☐ *S. himantioïdes* ☐ *S. lacrymans* (pleureuse) ☐ *S. pulverulenta*
☒ Autre : _____ ☒ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☐ Oui ☒ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mérule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☐ Non ☒ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☒ Non

La présence de mérule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☒ Oui ☐ Non
Si oui, précisez le nom de l'entreprise : Fongix et Air Diagnostic

Renseignements sur le cas (suite)

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☐ Oui ☒ Non

Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? ☐ Oui ☒ Non

Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☐ Oui, cas réglé
☐ Oui, en cours
☒ Non

Avez-vous entrepris une démarche juridique? ☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

La contamination se situe sous le plancher de la partie nord (salle de bain et entrée principale) car le bois est affecté et en décomposition avec la présence répandue de champignons constatée par l'entrepreneur.

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

Possiblement la proximité de la structure de la fondation avec le sol.

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

La prise de contact de l'entrepreneur auprès d'un responsable chez Fongix et la visite de l'inspecteur pour constater les dommages et la présence de la mérule.

Le rapport vous sera transmis sous peu ainsi que l'analyse du champignon.

Informations supplémentaires (au besoin) :

Je souhaite que la démarche en cours puisse m'apporter des solutions ainsi que l'aide nécessaire pour poursuivre les travaux de ma maison.

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour
		2021	février	12
Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour

Informations additionnelles

La mérule (*Serpula Sp.*) est un champignon qui se nourrit du bois et qui peut affecter la structure du bâtiment en raison des dommages qu'il peut causer aux matériaux en bois. La mérule prolifère rapidement dans les milieux fermés, sans ventilation et avec une humidité excessive.

Amélioration de la méthode d'identification

L'identification de la mérule est généralement confirmée par une analyse faite au microscope, une méthode qui requiert une expertise spécialisée. Le recours aux techniques par l'analyse moléculaire (ADN) améliore la fiabilité et l'uniformité des résultats de détection pour ce type de champignon. Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ), une direction générale du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, met au point une méthode d'identification de la mérule permettant de détecter le champignon plus tôt dans son processus de développement et de manière plus précise afin de soutenir les entreprises en analyse environnementale.

Projet de recherche sur la mérule

Le projet de recherche, codirigé par le Ministère et l'Université Laval, permettra de poursuivre l'acquisition de connaissances sur la mérule et de développer une expertise au Québec grâce aux renseignements recueillis et aux résultats de l'identification.

L'équipe de recherche de l'Université Laval est spécialisée dans l'étude des micro-organismes contenus dans l'air et possède l'expertise pour recueillir des échantillons nécessaires au projet de recherche et analyser les banques de données disponibles. Elle a accès à un laboratoire équipé d'appareils à la fine pointe de la technologie. D'une durée de 48 mois, le projet de recherche permettra d'obtenir des informations sur la mérule, entre autres sur sa dispersion dans l'environnement lorsqu'un bâtiment est contaminé par ce champignon. L'acquisition de ces données de base s'avère une étape préalable, voire essentielle à l'approfondissement des connaissances, notamment sur la gestion et la décontamination des bâtiments contaminés par la mérule.

Les données pourront être publiées dans des revues spécialisées ou faire l'objet de discussions scientifiques, mais elles ne permettront pas de révéler l'adresse du bâtiment ni votre identité.

Compilation des cas confirmés

Grâce aux résultats de l'identification, la Société d'habitation du Québec pourra compiler, de manière confidentielle, les cas et suivre l'évolution de la situation au Québec.



Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur Y ci les propriétaires

M^{me} Nom

Prénom

M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

☐ M^{me} Nom

Prénom

☐ M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1976

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☐ Oui☒ Non

Type de bâtiment

☒ Maison unifamiliale☐ Jumelé☐ Maison en rangée☐ Duplex ou triplex☐ Garage ou hangar☐ Résidence secondaire☐ Bâtiment commercial☐ Autre (précisez) :

Type de fondation

☐ Sous-sol fini☐ Sur caissons de bois☒ Vide sanitaire sur terre battue☐ Dalle sur sol☐ Sur pieux☐ Vide sanitaire avec une protection
contre l'humidité☐ Autre (précisez) :



Renseignements sur le bâtiment

Matériaux de la fondation

☐ Béton
 ☐ Pierre et mortier
 ☒ Bois
 ☐ Acier
 ☐ Blocs de béton

☐ Autre (précisez) :

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble?

☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment?

☐ Oui (précisez)
☒ Non

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé?

☐ Oui (précisez)
☒ Non

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée?

☐ Oui (précisez)
☒ Non

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation.

☐ Oui (précisez)
☐ Non

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioides* ☒ *S. lacrymans* (pleureuse) ☐ *S. pulverulenta*

☐ Autre : _____ ☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur?

☐ Oui ☒ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité?

☐ Oui ☐ Non
☒ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur?

☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment?

☒ Oui ☐ Non

Si oui, précisez le nom de l'entreprise :

AIR Diagnostic

Renseignements sur le cas (suite)

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☒ Oui ☐ NonAvez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? ☒ Oui ☐ NonAvez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☐ Oui, cas réglé
☒ Oui, en cours
☐ NonAvez-vous entrepris une démarche juridique? ☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

Une importante présence de champignon dans le vide sanitaire, l'air qui pourrait prochainement être en mauvaise qualité, ayez de chaussee. Deux facades sont visuellement contaminer.

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

Je ne sais pas.

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

- (M. Benoît Harvey)
- Prendre contact avec un consultant en bâtiment
 - Lui faire parvenir un échantillon de champignon pour l'identification.
 - Inspection visuelle afin d'évaluer l'étendue avec sa collègue Stéphanie Ross d'Air Diagnostic
 - Produire un rapport avec recommandation et protocole.
 - Effectuer les recommandations donner.

Informations supplémentaires (au besoin):

suite

Dont passer l'aspirateur avec filtre HEPA, un bon nettoyage de plancher et se procurer un purificateur d'air avec filtre HEPA et le changer de pièce de temps à autre, jusqu'à décontamination.

- Après confirmation de présence de mэрule, un échantillon envoyer au Centre d'Expertise en Analyse Environnementales du Québec.

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

2021 02 12

art. 53,
54, 59

Avis – Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis par la Société d'habitation du Québec (SHQ) sont nécessaires pour l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), de ses règlements afférents et des programmes adoptés en vertu de ceux-ci. Ces renseignements seront traités confidentiellement. Toute omission de les fournir peut entraîner un refus de l'aide financière demandée. La SHQ ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel autorisé et, exceptionnellement, à certains ministères ou organismes, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier. Pour plus d'information, communiquez avec la responsable de la protection des renseignements personnels de la SHQ.

Résumé des conditions et modalités du programme

- Pour que l'aide financière soit versée, toute trace de mэрule doit avoir été éliminée du bâtiment et les conditions qui ont engendré son développement doivent avoir été corrigées.
- Les travaux ne doivent pas débiter avant la délivrance d'une autorisation écrite (*Certificat d'admissibilité*) de la SHQ. Les travaux entrepris avant d'avoir reçu cette autorisation ne seront pas admissibles à une aide financière.
- Les travaux doivent être exécutés par un entrepreneur :
 - inscrit au Registre des détenteurs de licence de la Régie du bâtiment du Québec;
 - qui détient des numéros de TPS et de TVQ valides;
 - qui n'est pas inscrit au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics.
- Les matériaux et la main-d'œuvre doivent être fournis par l'entrepreneur.
- Les projets personnels des propriétaires (modifier le nombre de pièces du bâtiment, déplacer une ouverture, agrandir la surface habitable du bâtiment, remplacer un vide sanitaire par un sous-sol pleine hauteur, etc.) ne sont pas admissibles au programme.
- Les travaux visant à remettre en état une partie du bâtiment touchée par un sinistre (incendie, inondation, tremblement de terre, etc.) ne sont pas admissibles.
- Certains coûts (honoraires des architectes ou ingénieurs pour la préparation de plans et devis, test de prélèvement de la mэрule et identification par le CEAQ, etc.) sont admissibles uniquement si les travaux prévus sont réalisés.

Déclaration et engagement des propriétaires occupants

- Je déclare que tous les renseignements que j'ai fournis dans ce formulaire et dans les documents joints sont véridiques et complets. Je reconnais que toute information erronée pourrait remettre en cause mon admissibilité au programme.
- Je comprends que cette demande de participation au programme est une étape préliminaire et que mon admissibilité ainsi que celle du bâtiment doivent d'abord être déterminées par la SHQ.
- Je déclare que le bâtiment nécessitant des travaux est ma résidence principale.
- Avant l'exécution des travaux liés au programme, je m'engage à obtenir pour leur exécution le consentement de tous les propriétaires non-occupants du bâtiment.
- Je déclare que le bâtiment ne fait pas l'objet d'une procédure remettant en cause les titres de propriété (succession non réglée, maison en vente, etc.).
- Je déclare que les travaux prévus ne font pas l'objet et n'ont pas fait l'objet d'une aide financière de mon assureur.
- Je déclare que les travaux prévus ne font pas et n'ont pas fait l'objet d'une aide financière d'un programme du secteur public.
- Je déclare que le bâtiment ne fait pas l'objet et n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une aide financière d'un programme du ministère de la Sécurité publique.
- Je confirme avoir pris connaissance de l'avis lié à la protection des renseignements personnels et du résumé des conditions et modalités du programme présentés dans les encadrés ci-dessus et je m'engage à les respecter.
- Je consens à ce que la SHQ, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, l'Université Laval ainsi que tout autre organisme concerné échangent entre eux les renseignements nécessaires à la mise en œuvre du programme, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mэрule et à documenter le projet de recherche sur la mэрule présentement en cours.

Nom (en lettres majuscules)	Signature	Année	Mois	Jour
		2021	05	10
		Année	Mois	Jour

Transmission de la demande de participation

Vous devez transmettre votre demande de participation et les documents exigés à la SHQ :

Par courriel : programmemerule@shq.gouv.qc.ca OU par télécopieur (Québec) : 418 528-0804

OU

Par courriel : Société d'habitation du Québec
Programme d'intervention résidentielle – mэрule
Édifice Marie-Guyart
Aile Jacques-Parizeau, 4^e étage
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Québec (Québec) G1R 5E7

Information générale sur le programme

Pour plus d'information, communiquez avec le Centre des relations avec la clientèle de la SHQ :

Téléphone (sans frais) : 1 800 463-4315

Horaire de bureau : 8 h 30 à 12 h | 13 h à 16 h 30

Vous pouvez également visiter la page Programme d'intervention résidentielle – mэрule sur le site Web de la SHQ.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur l'ici les propriétaires

M^{me}

Nom

Prénom

M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

☐ M^{me}

Nom

Prénom

☐ M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1949

2009

2021

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒ Oui

☐ Non

Type de bâtiment

☒ Maison unifamiliale

☐ Jumelé

☐ Maison en rangée

☐ Duplex ou triplex

☐ Garage ou hangar

☐ Résidence secondaire

☐ Bâtiment commercial

☐ Autre (précisez) :

Type de fondation

☐ Sous-sol fini

☐ Sur caissons de bois

☒ Vide sanitaire sur terre battue

☐ Dalle sur sol

☐ Sur pieux

Vide sanitaire avec une protection

☐ Autre (précisez) :

contre l'humidité

Renseignements sur le bâtiment **fj jht**

Matériaux de la fondation

☒ Béton
 ☐ Pierre et mortier
 ☒ Bois
 ☐ Acier
 ☐ Blocs de béton
 Autre (précisez) :

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☒ Oui (précisez) ☐ Non

Léger dégât suite à un bris d'un tuyau d'entrée d'Eau (pas d'inondation)

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation. ☒ Oui (précisez) ☐ Non

Rénovations étage du haut (2011-2012)

Changements de fenêtres (2011-2012-2014)

Rénovations cuisine et salon (2014)

Entrée d'au principale (2018)

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioides*
☐ *S. lacrymans* (pleureuse)
 ☒ *S. pulverulenta*
☐ Autre : _____
 ☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☐ Oui ☒ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☐ Non ☒ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☒ Oui ☐ Non

Si oui, précisez le nom de l'entreprise : Le Groupe Gesfor Poirier Pinchin

Renseignements sur le cas (suite)

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☒ Oui ☐ Non

Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? ☐ Oui ☒ Non

Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☐ Oui, cas réglé
☐ Oui, en cours
☒ Non

Avez-vous entrepris une démarche juridique? ☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?
Pas encore connue

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?
Vide sanitaire humide

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

- Contacté l'organisme Mérule Pleureuse Québec
- Contacté Gesfor pour prise d'échantillons

Informations supplémentaires (au besoin) :



Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour
		2021	05	10
Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour

art. 53,
54, 59

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur l'ici les propriétaires

M^{me} Nom

Prénom

M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

M^{me} Nom

Prénom

M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1982

2019

2021

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒ Oui

☐ Non

Type de bâtiment

☒ Maison unifamiliale

☐ Jumelé

☐ Maison en rangée

☐ Duplex ou triplex

☐ Garage ou hangar

☐ Résidence secondaire

☐ Bâtiment commercial

☐ Autre (précisez) :

Type de fondation

Sous-sol fini

Sur caissons de bois

☒ Vide sanitaire sur terre battue

Dalle sur sol

Sur pieux

Vide sanitaire avec une protection

Autre (précisez):

contre l'humidité

Le salon a été construit sur une dalle de béton.

Renseignements sur le bâtiment

Matériaux de la fondation

☒ Béton
 ☐ Pierre et mortier
 ☒ Bois
 ☐ Acier
 ☒ Blocs de béton

Autre (précisez) :

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation. ☒ Oui (précisez) ☐ Non

Recouvrement des bordures de fenêtres.

Enlever tous les débris, bois et pots de peinture étant dans le vide sanitaires depuis des années.

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioïdes*
☐ *S. lacrymans* (pleureuse)
 ☒ *S. pulverulenta*

☐ Autre : _____
 ☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☒ Oui ☐ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☐ Non ☒ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☒ Oui ☐ Non

Si oui, précisez le nom de l'entreprise : Air-diagnostic

Renseignements sur le cas (suite)	
Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?	☒ Oui ☐ Non
Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?	☐ Oui ☒ Non
Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?	☐ Oui, cas réglé ☒ Oui, en cours ☐ Non
Avez-vous entrepris une démarche juridique?	☐ Oui ☒ Non
À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination? La contamination du champignon se retrouve principalement sur des morceaux de bois étant collés sur du béton donnant sur la salon. Le champignon s'étend sur moins de 30 cm et se retrouve à un endroit visible.	
À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination? Lorsque nous avons acheté la maison, l'ancien propriétaire nous a révélé que des débris (peintures, attrape souris, bois) avaient été placés dans le vide sanitaire et n'avaient pas été touchés depuis des années. La quantité de débris ne laissait pas de place à une bonne ventilation. Il n'y avait aucune protection de plastique, ventilation, déshumidificateur, ou autre pour aider à éviter toute contamination.	
Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)? Lorsque nous avons retiré tous les débris et que nous avons vu la présence du champignon, nous avons tout d'abord brûlé tous les débris pouvant être contaminés. Par la suite, nous avons contacté la compagnie Air-Diagnostic pour connaître les étapes à suivre pour l'analyse du champignon. Nous avons pris un échantillon en suivant les instructions données par la compagnie et nous l'avons envoyé à leur bureau en demandant un rapport d'évaluation. Lorsque nous avons reçu le résultat, nous avons contacté la compagnie Fongix pour en connaître davantage sur les procédures à suivre. Ils nous ont informé sur le programme de financement du gouvernement pour aider les familles devant débours des sommes importantes pour décontaminer leur maison du champignon. Suite à la lecture des procédures à suivre pour le programme, nous envoyons maintenant tous les documents pour ouvrir notre dossier.	
Informations supplémentaires (au besoin) : Lorsque nous saurons si nous recevons du financement pour décontaminer notre vide sanitaire, nous ferons une poursuite judiciaire contre l'ancien propriétaire pour qu'il paye le restant du montant à débours.	

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)

Année Mois Jour

2021 09 29

Nom et prénom (en lettres moulées)

Année Mois Jour

2021 09 29

art. 53,
54, 59

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur les propriétaires

☐ M^{me} Nom

Prénom

☐ M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

☐ M^{me} Nom

Prénom

☐ M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1923

2015

2021

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒ Oui ☐ Non

Type de bâtiment

☐ Maison unifamiliale

☐ Jumelé

☐ Maison en rangée

☐ Duplex ou triplex

☐ Garage ou hangar

☒ Résidence secondaire

☐ Bâtiment commercial

☐ Autre (précisez) :

Type de fondation

☐ Sous-sol fini

☐ Sur caissons de bois

☒ Vide sanitaire sur terre battue

☐ Dalle sur sol

☐ Sur pieux

☐ Vide sanitaire avec une protection

☐ Autre (précisez) :

contre l'humidité



Renseignements sur le bâtiment	
Matériaux de la fondation ☐ Béton ☒ Pierre et mortier ☐ Bois ☐ Acier ☐ Blocs de béton ☐ Autre (précisez) : _____	
Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble?	☐ Oui ☒ Non
À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? La toiture coule, nous avons essayé de régler le problème avec une peinture à tôle imperméable cela a aider mais coule en période de grosse pluie	☒ Oui (précisez) ☐ Non
À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? Au printemps à la fonte des neiges il peut y avoir un accumulation d'eau qui se crée dans le vide sanitaire	☐ Oui (précisez) ☒ Non
Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? Il n'est par contre pas habité l'hiver du mois de novembre au mois d'avril car la maison n'est pas suffisamment isolée	☐ Oui (précisez) ☒ Non
Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation. Plancher de la cuisine d'été fait en Juin 2016	☒ Oui (précisez) ☐ Non
Renseignements sur le cas	
Espèce de mэрule : ☐ <i>S. himantioides</i> ☐ <i>S. lacrymans</i> (pleureuse) ☒ <i>S. pulverulenta</i> ☐ Autre : _____ ☐ Inconnue	
Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur?	☐ Oui ☒ Non
Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité?	☐ Oui ☒ Non ☐ Non applicable
La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur?	☐ Oui ☒ Non
La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? Si oui, précisez le nom de l'entreprise : <u>Air- Diagnostique (22 octobre 2021)</u>	☒ Oui ☐ Non



Renseignements sur le cas (suite)	
Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?	☒ Oui ☐ Non
Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?	☒ Oui ☐ Non
Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?	☐ Oui, cas réglé ☐ Oui, en cours ☒ Non
Avez-vous entrepris une démarche juridique?	☐ Oui ☒ Non
À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination? Nous avons fait le prélèvement avec air diagnostique le 22 octobre 2021, nous devrions recevoir le rapport avec le protocole de décontamination dans les prochaines semaines. Selon l'analyse, il semblerait que la mérule soit locale situé dans le vide sanitaires sur les poutres de bois du plancher.	
À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination? L'humidité, le mauvais drainage de l'eau et le manque d'aération du vide sanitaire.	
Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)? Confirmation et analyse par la firme air-diagnostique	
Informations supplémentaires (au besoin) : Cette résidence est protégé par le ministère de la culture et du patrimoine, je l'ai reçu en donation de ma mère en juin 2015, cette propriété est ancestrale elle appartient à ma famille depuis 5 générations. Elle deviendra notre résidence principale au printemps prochain en 2022. Nous mettrons notre maison en vente lorsque nous aurons confirmation que notre projet sera accepté avec la municipalité à la Mi-Novembre. Voici le courriel envoyé à MRC qui explique notre plan projet d'implantation. Lettre en pièce jointe qui explique les étapes qui on mené à la découverte de la mérule ce qui à été fait et nous sommes rendus dans le dossier.	

art. 53,
54, 59

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

2021 10 27

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

2021 10 27

art. 53,
54, 59

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Les renseignements demandés ci-dessous serviront uniquement à dresser un portrait des cas de mérule au Québec. Ils permettront de mieux circonscrire le problème dans la province et de communiquer avec vous au besoin.

De plus, la Société d'habitation du Québec souhaite communiquer certains renseignements au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à l'Université Laval dans le but d'alimenter le projet de recherche qu'ils codirigent pour améliorer les connaissances sur la mérule. La Société désire aussi recevoir les résultats des analyses effectuées par le Ministère afin de compiler et de documenter les cas confirmés au Québec.

En plus du présent formulaire, les renseignements suivants, le cas échéant, seront partagés entre la Société, le Ministère et l'Université :

- résultats des analyses;
- échantillons du champignon;
- rapports d'expertise;
- photos de l'environnement dans lequel le champignon évolue.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis par la Société ou par le Ministère et l'Université sont nécessaires pour l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), de ses règlements afférents et des programmes adoptés en vertu de ceux-ci. Ces renseignements seront traités confidentiellement, sous réserve de l'application des lois.

La Société ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel autorisé ou à ceux du Ministère ou de l'Université, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier.

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser au responsable de la protection des renseignements personnels de la Société, en ligne à www.habitation.gouv.qc.ca/demandesacces ou par courriel à accinfo@shq.gouv.qc.ca.

Le présent consentement est valide tant que le contenu est actuel et obligatoire pour l'accomplissement des mandats de la Société en lien avec la mérule, et trois ans par la suite.

Transmission du formulaire

Nous vous prions de retourner votre formulaire :

Par courriel : programmemerule@shq.gouv.qc.ca **OU par télécopieur** (Québec) : 418 528-0804

OU

Par courrier : Société d'habitation du Québec
Programme d'intervention résidentielle – mérule
Édifice Marie-Guyart
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Aile Jacques-Parizeau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5E7

À propos de la mérule

Vous trouverez des informations sur la mérule ainsi que le rapport *État de la situation sur la mérule pleureuse au Québec* sur le site Web de la Société à l'adresse suivante : www.habitation.gouv.qc.ca/merule.

Nous vous invitons à consulter cette page régulièrement pour connaître les derniers développements sur le sujet.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle au numéro sans frais : 1 800 463-4315.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur les propriétaires

M^{me}

Nom

Prénom

M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

M^{me}

Nom

Prénom

M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1900

2020

2022

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☐ Oui

☒ Non

Type de bâtiment

☐ Maison unifamiliale

☐ Jumelé

☒ Maison en rangée

☐ Duplex ou triplex

☐ Garage ou hangar

☐ Résidence secondaire

☐ Bâtiment commercial

☐ Autre (précisez) :

Type de fondation

☐ Sous-sol fini

☐ Sur caissons de bois

☒ Vide sanitaire sur terre battue

☐ Dalle sur sol

☐ Sur pieux

☐ Vide sanitaire avec une protection

☐ Autre (précisez) :

contre l'humidité

Renseignements sur le bâtiment

Matériaux de la fondation

☐ Béton ☒ Pierre et mortier ☐ Bois ☐ Acier ☐ Blocs de béton
☐ Autre (précisez) :

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☒ Oui (précisez) ☐ Non

Selon l'opinion de l'entrepreneur, les évidences pointent vers une infiltration d'eau à une époque indéterminée.

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation. ☒ Oui (précisez) ☐ Non

En mars 2022, on a amorcé des travaux de rénovations (modernisation de la cuisine, électricité et plomberie, plancher). Lors des rénovations, les entrepreneurs ont vu des traces de mэрule. Mars 2021, on a fait des travaux pour stabiliser la fondation. (Pieutage)

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioides* ☒ *S. lacrymans* (pleureuse) ☐ *S. pulverulenta*
☐ Autre : _____ ☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☒ Oui ☐ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☒ Non ☐ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☒ Oui ☐ Non
 Si oui, précisez le nom de l'entreprise : Benjel

Renseignements sur le cas (suite)

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☐ Oui ☒ Non

Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? ☐ Oui ☒ Non

Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☐ Oui, cas réglé
☐ Oui, en cours
☒ Non

Avez-vous entrepris une démarche juridique? ☒ Oui ☐ Non

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

Il semblerait que la majorité des carrés de bois seraient affectés. Selon le rapport initial d'un ingénieur en bâtiment (sous réserve de d'autres analyses), la démolition serait l'avenue la plus possible.

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

Pas déterminé encore.

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

Un arrêt de la rénovation en cours. Enlever le gypse sur les murs extérieurs afin de voir l'étendue du problème et protection du site en mettant du plastique sur les murs dénudés afin d'éviter la contamination des voisins. Un système de chauffage temporaire est installé pour maintenir l'intégrité de l'édifice.

Informations supplémentaires (au besoin) :

Benjel a soumis les échantillons au laboratoire appropriée à Québec.

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

art. 53,
54, 59

Informations additionnelles

La mérule (*Serpula Sp.*) est un champignon qui se nourrit du bois et qui peut affecter la structure du bâtiment en raison des dommages qu'il peut causer aux matériaux en bois. La mérule prolifère rapidement dans les milieux fermés, sans ventilation et avec une humidité excessive.

Amélioration de la méthode d'identification

L'identification de la mérule est généralement confirmée par une analyse faite au microscope, une méthode qui requiert une expertise spécialisée. Le recours aux techniques par l'analyse moléculaire (ADN) améliore la fiabilité et l'uniformité des résultats de détection pour ce type de champignon. Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ), une direction générale du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, met au point une méthode d'identification de la mérule permettant de détecter le champignon plus tôt dans son processus de développement et de manière plus précise afin de soutenir les entreprises en analyse environnementale.

Projet de recherche sur la mérule

Le projet de recherche, codirigé par le Ministère et l'Université Laval, permettra de poursuivre l'acquisition de connaissances sur la mérule et de développer une expertise au Québec grâce aux renseignements recueillis et aux résultats de l'identification.

L'équipe de recherche de l'Université Laval est spécialisée dans l'étude des micro-organismes contenus dans l'air et possède l'expertise pour recueillir des échantillons nécessaires au projet de recherche et analyser les banques de données disponibles. Elle a accès à un laboratoire équipé d'appareils à la fine pointe de la technologie. D'une durée de 48 mois, le projet de recherche permettra d'obtenir des informations sur la mérule, entre autres sur sa dispersion dans l'environnement lorsqu'un bâtiment est contaminé par ce champignon. L'acquisition de ces données de base s'avère une étape préalable, voire essentielle à l'approfondissement des connaissances, notamment sur la gestion et la décontamination des bâtiments contaminés par la mérule.

Les données pourront être publiées dans des revues spécialisées ou faire l'objet de discussions scientifiques, mais elles ne permettront pas de révéler l'adresse du bâtiment ni votre identité.

Compilation des cas confirmés

Grâce aux résultats de l'identification, la Société d'habitation du Québec pourra compiler, de manière confidentielle, les cas et suivre l'évolution de la situation au Québec.



Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Les renseignements demandés ci-dessous serviront uniquement à dresser un portrait des cas de mérule au Québec. Ils permettront de mieux circonscrire le problème dans la province et de communiquer avec vous au besoin.

De plus, la Société d'habitation du Québec souhaite communiquer certains renseignements au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à l'Université Laval dans le but d'alimenter le projet de recherche qu'ils codirigent pour améliorer les connaissances sur la mérule. La Société désire aussi recevoir les résultats des analyses effectuées par le Ministère afin de compiler et de documenter les cas confirmés au Québec.

En plus du présent formulaire, les renseignements suivants, le cas échéant, seront partagés entre la Société, le Ministère et l'Université :

- résultats des analyses;
- échantillons du champignon;
- rapports d'expertise;
- photos de l'environnement dans lequel le champignon évolue.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis par la Société ou par le Ministère et l'Université sont nécessaires pour l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), de ses règlements afférents et des programmes adoptés en vertu de ceux-ci. Ces renseignements seront traités confidentiellement, sous réserve de l'application des lois.

La Société ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel autorisé ou à ceux du Ministère ou de l'Université, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier.

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser au responsable de la protection des renseignements personnels de la Société, en ligne à www.habitation.gouv.qc.ca/demandesacces ou par courriel à accinfo@shq.gouv.qc.ca.

Le présent consentement est valide tant que le contenu est actuel et obligatoire pour l'accomplissement des mandats de la Société en lien avec la mérule, et trois ans par la suite.

Transmission du formulaire

Nous vous prions de retourner votre formulaire :

Par courriel : programmemerule@shq.gouv.qc.ca **OU par télécopieur** (Québec) : 418 528-0804

OU

Par courrier : Société d'habitation du Québec
Programme d'intervention résidentielle – mérule
Édifice Marie-Guyart
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Aile Jacques-Parizeau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5E7

À propos de la mérule

Vous trouverez des informations sur la mérule ainsi que le rapport *État de la situation sur la mérule pleureuse au Québec* sur le site Web de la Société à l'adresse suivante : www.habitation.gouv.qc.ca/merule.

Nous vous invitons à consulter cette page régulièrement pour connaître les derniers développements sur le sujet.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle au numéro sans frais : 1 800 463-4315.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur le ou les propriétaires

M^{me}
M.

Nom

Prénom

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

M^{me}
M.

Nom

Prénom

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1971

2011

2019

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☐ Oui

☐ Non

Type de bâtiment

☐ Maison unifamiliale

☐ Jumelé

☐ Maison en rangée

☐ Duplex ou triplex

☐ Garage ou hangar

☐ Résidence secondaire

☐ Bâtiment commercial

☐ Autre (précisez) :

Type de fondation

☒ Sous-sol fini

☐ Sur caissons de bois

☐ Vide sanitaire sur terre battue

☐ Dalle sur sol

☐ Sur pieux

☐ Vide sanitaire avec une protection

☐ Autre (précisez) :

contre l'humidité

Renseignements sur le bâtiment (suite)

Matériaux de la fondation

☐ Béton ☐ Pierre et mortier ☐ Bois ☐ Acier ☒ Blocs de béton

☐ Autre (précisez) :

Plancher en béton coulé.

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☐ Oui ☐ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☐ Oui (précisez) ☐ Non

Déjà eu des infiltrations d'eau à certains printemps. J'ai deux pompes submersibles dans une partie du sous-sol qui suffisaient à évacuer l'eau, mais la température de cette année les a endommagées et mon

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☐ Non

Pas depuis que j'en suis propriétaire, soit depuis février 2011.

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☐ Non

D'octobre 2010 à février 2011, soit à partir du décès de l'ancien propriétaire jusqu'à l'achat de ma maison en février 2011. Toutefois, la maison était régulièrement visitée par l'agent d'immeuble en vue de la vente

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation. ☐ Oui (précisez) ☐ Non

Modifications à la plomberie en 2011, sans aucun problème de dégâts d'eau avant cette année.

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioides* ☐ *S. lacrymans* (pleureuse) ☐ *S. pulverulenta*
☐ Autre : _____ ☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☐ Oui ☐ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☐ Non ☐ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☐ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☐ Oui ☐ Non
Si oui, précisez le nom de l'entreprise : _____

Renseignements sur le cas (suite)

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? ☐ Oui ☐ Non
Production du rapport en cours.

Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☐ Oui, cas réglé
☐ Oui, en cours
☐ Non

Avez-vous entrepris une démarche juridique? ☐ Oui ☐ Non

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

Je n'ai aucune idée de l'ampleur de la contamination.

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

Infiltration d'eau due à la température printanière et à la crue des eaux excessive.

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

J'ai contacté l'Association de la mérule qui m'a conseillé de ne rien toucher et de condamner l'accès à mon sous-sol par mesure de prévention et de vous contacter aussitôt. J'ai placé des ventilateurs (2) pour faire sortir l'humidité, augmenter le chauffage et placer une bâche pour fermer l'accès au sous-sol le plus hermétiquement possible.

Informations supplémentaires (au besoin) :

J'ai inscrit que ma maison est située près d'un plan d'eau. Il s'agit du Lac Kénogami qui est à peu près à 350 mètres en ligne droite.

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

art. 53,
54, 59

Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour
[REDACTED]	[REDACTED]	2022	06	12
Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour
[REDACTED]	[REDACTED]	2022	06	12

Informations additionnelles

La mérule (*Serpula Sp.*) est un champignon qui se nourrit du bois et qui peut affecter la structure du bâtiment en raison des dommages qu'il peut causer aux matériaux en bois. La mérule prolifère rapidement dans les milieux fermés, sans ventilation et avec une humidité excessive.

Amélioration de la méthode d'identification

L'identification de la mérule est généralement confirmée par une analyse faite au microscope, une méthode qui requiert une expertise spécialisée. Le recours aux techniques par l'analyse moléculaire (ADN) améliore la fiabilité et l'uniformité des résultats de détection pour ce type de champignon. Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ), une direction générale du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, met au point une méthode d'identification de la mérule permettant de détecter le champignon plus tôt dans son processus de développement et de manière plus précise afin de soutenir les entreprises en analyse environnementale.

Projet de recherche sur la mérule

Le projet de recherche, codirigé par le Ministère et l'Université Laval, permettra de poursuivre l'acquisition de connaissances sur la mérule et de développer une expertise au Québec grâce aux renseignements recueillis et aux résultats de l'identification.

L'équipe de recherche de l'Université Laval est spécialisée dans l'étude des micro-organismes contenus dans l'air et possède l'expertise pour recueillir des échantillons nécessaires au projet de recherche et analyser les banques de données disponibles. Elle a accès à un laboratoire équipé d'appareils à la fine pointe de la technologie. D'une durée de 48 mois, le projet de recherche permettra d'obtenir des informations sur la mérule, entre autres sur sa dispersion dans l'environnement lorsqu'un bâtiment est contaminé par ce champignon. L'acquisition de ces données de base s'avère une étape préalable, voire essentielle à l'approfondissement des connaissances, notamment sur la gestion et la décontamination des bâtiments contaminés par la mérule.

Les données pourront être publiées dans des revues spécialisées ou faire l'objet de discussions scientifiques, mais elles ne permettront pas de révéler l'adresse du bâtiment ni votre identité.

Compilation des cas confirmés

Grâce aux résultats de l'identification, la Société d'habitation du Québec pourra compiler, de manière confidentielle, les cas et suivre l'évolution de la situation au Québec.



Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur ... les propriétaires

M^{me}
M.

Nom

Prénom

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

M^{me}
M.

Nom

Prénom

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1970

2020

2022

Le bâtiment est-il actuellement habité?



Oui



Non

Type de bâtiment



Maison unifamiliale



Jumelé



Maison en rangée



Duplex ou triplex



Garage ou hangar



Résidence secondaire



Bâtiment commercial



Autre (précisez) :

Type de fondation



Sous-sol fini



Sur caissons de bois



Vide sanitaire sur terre battue



Dalle sur sol



Sur pieux

Vide sanitaire avec une protection
contre l'humidité

Autre (précisez):

Renseignements sur le bâtiment

Matériaux de la fondation

☐ Béton
 ☐ Pierre et mortier
 ☐ Bois
 ☐ Acier
 ☒ Blocs de béton

Autre (précisez) :

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☒ Oui (précisez) ☐ Non

2022 → infiltration eau toit
Dossier assurance habitation

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation. ☒ Oui (précisez) ☐ Non

Plomberie en 2020

Relocaliser salle de lavage sous-sol 2020
2e chambre RDC 2020

Refaire salle
de bain 2020

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioïdes* ☒ *S. lacrymans* (pleureuse) ☐ *S. pulverulenta*
☐ Autre : ☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☒ Oui ☐ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☒ Non ☐ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☒ Oui ☐ Non

Si oui, précisez le nom de l'entreprise : Lab'eau-air-sol (9087-4405 QC inc)



Renseignements sur le cas (suite)	
Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?	☒ Oui ☐ Non
Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? <i>à venir</i>	☐ Oui ☒ Non
Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?	☐ Oui, cas réglé ☒ Oui, en cours ☐ Non
Avez-vous entrepris une démarche juridique?	☐ Oui ☒ Non
À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination? <i>- dessous des marches du sous-sol</i> <i>- plancher flottant au sous-sol près de l'escalier</i> <i>- mur dans la cage d'escalier</i>	
À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination? <i>Mauvaise circulation d'air</i> <i>humidité</i>	
Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)? <i>4 juillet → appels dans différents laboratoires</i> <i>5 juillet → j'apporte échantillon chez Lab'eau-air-sol</i> <i>Appel SHA qui confirme qu'on serait admissible même</i> <i>Si nous n'avons pas de garantie légale / Benoit Nadeau</i> <i>12 juillet → réception rapport synthèse / confirme mērule.</i> <i>12h17</i> <i>envoie courriel pour support à Mērule Pleureuse Québec</i> <i>commence à remplir document et attend le</i>	
Informations supplémentaires (au besoin) : <i>retour d'appel du biochimiste</i>	

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

art. 53,
54, 59

[Redacted]		[Redacted]		2022	07	12
Nom et prénom (en lettres moulées)		Signature		Année	Mois	Jour
[Redacted]		[Redacted]		2022	07	12
Nom et prénom (en lettres moulées)		Signature		Année	Mois	Jour
[Redacted]		[Redacted]		2022	07	12

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur 'Y'ci les propriétaires

Nom

Prénom

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Nom

Prénom

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1984

2016

2020

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒ Oui

☐ Non

Type de bâtiment

☒ Maison unifamiliale

☐ Jumelé

☐ Maison en rangée

☐ Duplex ou triplex

☐ Garage ou hangar

☐ Résidence secondaire

☐ Bâtiment commercial

☐ Autre (précisez) :

MAISON MOBILE SUR TERRAIN NON LOUÉ

Type de fondation

Sous-sol fini

Sur caissons de bois

Vide sanitaire sur terre battue

Dalle sur sol

Sur pieux

Vide sanitaire avec une protection

✓ Autre (précisez):

contre l'humidité

PILOTIS DE BETON

Renseignements sur le bâtiment (R) JHC	
Matériaux de la fondation	
☐ Béton ☐ Pierre et mortier ☐ Bois ☐ Acier ☐ Blocs de béton Autre (précisez) : _____	
Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble?	☐ Oui ☒ Non
À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment?	☒ Oui (précisez) ☐ Non
LEGER DÉGAT D'EAU EN 2017 (DRAIN DE LA LAVEUSE)	
À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé?	☐ Oui (précisez) ☒ Non
Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée?	☐ Oui (précisez) ☒ Non
Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation.	☒ Oui (précisez) ☐ Non
REMISE A NIVEAU DE LA MAISON, REMPLACEMENT DE PILOTIS DE BOIS PAR DES PILOTIS DE BÉTON ET REMPLACEMENT DES POUTRES DE SUPPORT (ÉTÉ 2016)	
Renseignements sur le cas	
Espèce de mэрule : ☒ <i>S. himantoides</i> ☒ <i>S. lacrymans</i> (pleureuse) ☐ <i>S. pulverulentus</i> ☐ Autre : _____ ☒ Inconnue	
Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur?	☐ Oui ☒ Non
Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité?	☐ Oui ☐ Non ☒ Non applicable
La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur?	☐ Oui ☒ Non
La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment?	☒ Oui ☐ Non
Si oui, précisez le nom de l'entreprise : AIR-DIAGNOSTIC	

Renseignements sur le cas (suite)	
Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?	☒ Oui ☐ Non
Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?	☐ Oui ☒ Non
Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?	☐ Oui, cas réglé ☒ Oui, en cours ☐ Non
Avez-vous entrepris une démarche juridique?	☐ Oui ☒ Non
À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination? D'APRES STÉPHANIE ROSE, LA MICROBIOLOGISTE QUI EST VENU FAIRE L'EXPERTISE, IL Y EN A PARTOUT SOUS LA MAISON.	
À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination? PRÉSENCE DE CHAMPIGNONS DÉJÀ, TRÈS GRANDE HUMIDITÉ SOUS LA MAISON, MANQUE D'AÉRATION.	
Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)? PRISES D'ÉCHANTILLONS PAR NOUS MEME ET ANALYSE PAR AIR-MAX. (MÉRULE POSITIF) : EXPERTISE ET RAPPORT DE STÉPHANIE ROSE, MICROBIOLOGISTE 19	
Informations supplémentaires (au besoin) :	

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom du locataire mouléur

Signature

Année

Mois

Jour

Nom et prénom du locataire mouléur

Signature

Année

Mois

Jour

art. 53,
54, 59

**Formulaire de collecte de données
et de consentement pour le partage de renseignements**

art. 53,
54, 59

Adresse du bâtiment affecté par la mérule	
[REDACTED]	
[REDACTED]	[REDACTED]

Renseignements sur l'un des propriétaires	
[REDACTED]	
Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)	Municipalité
[REDACTED]	[REDACTED]
Ind. rég.	Ind. rég.
[REDACTED]	[REDACTED]
Courriel	
[REDACTED]	
[REDACTED]	
Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)	Municipalité
[REDACTED]	[REDACTED]
Ind. rég.	Ind. rég.
[REDACTED]	[REDACTED]
Courriel	
[REDACTED]	

art. 53,
54, 59

Renseignements sur le bâtiment		
Année de la construction du bâtiment	Année de la prise de possession	Année du début de la condensation
1995	1992	2021
Le bâtiment est-il actuellement habité? ☒ Oui ☐ Non		
Type de bâtiment		
☒ Maison unifamiliale	☐ Jumelé	☐ Maison en rangée
☐ Garage ou hangar	☐ Résidence secondaire	☐ Bâtiment commercial
☐ Autre (précisez):		
Type de fondation		
Sous-sol fini	Sur caissons de bois	Vide sanitaire sur terre battue
Dalle sur sol	Sur pieux	☒ Vide sanitaire avec une protection contre l'humidité
Autre (précisez):		

Renseignements sur le bâtiment (g. 37c)				
Matériaux de la fondation :				
Béton	☒ Pierre et mortier	Bois	Acier	Blocs de béton
Autre (précisez) :				
Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble?				☐ Oui ☒ Non
À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment?				☐ Oui (précisez) ☒ Non
À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé?				☐ Oui (précisez) ☒ Non
Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée?				☐ Oui (précisez) ☒ Non
Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation.				☒ Oui (précisez) ☐ Non
<i>isolation de laine soufflée sur 3 murs 1994</i> <i>isolation avec styrofon sur 4 murs par l'extérieur 1998</i> <i>isolation à l'uréthane du vide sanitaire sur les 4 faces de la fondation 1998</i>				
Renseignements sur le cas				
Espèce de mэрule : ☐ S. himantioides ☒ S. lacrymans (pleureuse) ☐ S. pulverulenta				
☐ Autre : <u>SERPULA LACRYMANS</u> ☐ Inconnue				
Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur?				☐ Oui ☒ Non
Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité?				☐ Oui ☐ Non ☒ Non applicable
La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur?				☐ Oui ☒ Non
La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment?				☒ Oui ☐ Non
Si oui, précisez le nom de l'entreprise : <u>RÉSEAU DE VINCI</u>				



Renseignements sur le cas (suite)

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?	☒ Oui ☐ Non
Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?	☐ Oui ☐ Non
Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?	☐ Oui, cas réglé ☐ Oui, en cours ☒ Non
Avez-vous entrepris une démarche juridique?	☐ Oui ☒ Non
À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination? <i>Selon l'expert en bâtiment, une zone de 5 Pied x 5 pied serait infecter mais il recommande d'élargir la zone de 1 mètre en hauteur et en largeur</i>	
À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination? <i>Selon l'expert, une infiltration d'eau sous la porte patio</i>	
Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)? <i>inspection fait par le groupe : RÉSEAU DE VINPI l'expert en bâtiment : Renaud Bergeron Prise d'échantillon et analyse en laboratoire: LAB 'EAU AIR-SOL</i>	
Informations supplémentaires (au besoin):	

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compléter les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Signature du propriétaire des biens, avec date	Signature	Année	Mois	Jour
[Redacted]	[Redacted]	2021	09	03
Membre du personnel de la Société, avec date	Signature	Année	Mois	Jour
[Redacted]	[Redacted]	2021	09	03

art. 53,
54, 59



Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro	[REDACTED]	
Ville	[REDACTED]	Code postal [REDACTED]

art. 53,
54, 59

Renseignements sur les propriétaires

Nom		Prénom	
[REDACTED]		[REDACTED]	
Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)		Municipalité	
[REDACTED]		[REDACTED]	
Ind. rég.	Numéro de téléphone (résident)	Ind. rég.	Numéro de téléphone (travail)
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
Courriel		[REDACTED]	
Nom		Prénom	
[REDACTED]		[REDACTED]	
Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)		Municipalité	
[REDACTED]		[REDACTED]	
Ind. rég.	Numéro de téléphone (résident)	Ind. rég.	Numéro de téléphone (travail)
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
Courriel		[REDACTED]	

art. 53,
54, 59

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment	Année de la prise de possession	Année du contrat de la consommation
1823 à 1996	1991	2022
Le bâtiment est-il actuellement habité? ☒ Oui ☐ Non		
Type de bâtiment		
☒ Maison unifamiliale ☐ jumelé ☐ Maison en rangée ☐ Duplex ou triplex ☐ Garage ou hangar ☐ Résidence secondaire ☐ Bâtiment commercial ☐ Autre (précisez):		
Type de fondation		
☐ Sous-sol fini ☐ Sur caissons de bois ☐ Vide sanitaire sur terre battue ☒ Dalle sur sol ☐ Sur pieux ☒ Vide sanitaire avec une protection contre l'humidité ☐ Autre (précisez):		

Renseignements sur le cas (suite)

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?

☐ Oui ☒ Non EN COURS

Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?

☐ Oui ☒ Non EN COURS

Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?

☐ Oui, cas réglé

☐ Oui, en cours

☒ Non

Avez-vous entrepris une démarche juridique?

☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination? NOUS NE SAVONS PAS ENCORE

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

POSSIBLEMENT UNE INFILTRATION D'EAU PAR LE TOIT DE L'ANNEXE

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

- APPEL D'UN ENTREPRENEUR
- PRISE DE RENDEZ-VOUS AVEC UN HYGIÉNISTE ENVIRONNEMENTAL
- ATTENTE DES RÉSULTATS DE LA PRISE D'ÉCHANTILLONS

Informations supplémentaires (au besoin):

LE BÂTIMENT PRINCIPAL DATE DE 1883 (CENTENAIRE) ET EST CONSTRUIT EN PIÈCES SUR PIÈCES AVEC POUR BASE UNE CAVE EN PIERRE (CIMENT) - L'ANNEXE A ÉTÉ CONSTRUITE EN 1996. LE PROBLÈME DE MÉRULE A ÉTÉ IDENTIFIÉ DANS LE VIDE SANITAIRE (AVEC PROTECTION CONTRE L'AUMIDITÉ - URÉTANE) DE L'ANNEXE

Renseignements sur le bâtiment

Matériaux de la fondation

Béton

☒ Pierre et mortier☒ Bois

Acier

Blocs de béton

Autre (précisez) :

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? RU ☒ Oui ☐ NonÀ votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☒ Oui (précisez)
→ ☒ NonPOSSIBILITÉ D'INFILTRATION PAR LE TOIT (RÉFECTION en 2016) du toitÀ votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez)
☒ NonLe bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez)
☒ NonAvez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation. ☒ Oui (précisez)
☐ NonAggrandissement (Annexe) en 1996

Renseignements sur le cas

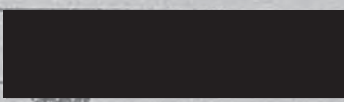
Espèce de mэрule : ☐ *S. himantoides* ☐ *S. lacrymans* (pleureuse) ☐ *S. pulverulentus*
☐ Autre : _____ ☐ InconnueLors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☐ Oui ☒ NonLe rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☐ Non
☒ Non applicableLa présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☒ NonLa présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☐ Oui ☐ Non
Si oui, précisez le nom de l'entreprise : _____ EN COURS

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

		Année	Mois	Jour
		2022	12	1
Nom et prénom (en lettres majuscules)		Année	Mois	Jour

art. 53,
54, 59

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Les renseignements demandés ci-dessous serviront uniquement à dresser un portrait des cas de mэрule pleureuse au Québec. Ils permettront de mieux circonscrire le problème dans la province et de communiquer avec vous au besoin.

De plus, la Société d'habitation du Québec souhaite communiquer certains renseignements au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à l'Université Laval dans le but d'alimenter le projet de recherche qu'ils codirigent pour améliorer les connaissances sur la mэрule pleureuse. La Société désire aussi recevoir les résultats des analyses effectuées par le Ministère afin de compiler et de documenter les cas confirmés au Québec.

En plus du présent formulaire, les renseignements suivants, le cas échéant, seront partagés entre la Société, le Ministère et l'Université :

- résultats des analyses;
- échantillons du champignon;
- rapports d'expertise;
- photos de l'environnement dans lequel le champignon évolue.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis par la Société ou par le Ministère et l'Université sont nécessaires pour l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), de ses règlements afférents et des programmes adoptés en vertu de ceux-ci. Ces renseignements seront traités confidentiellement, sous réserve de l'application des lois.

La Société ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel autorisé ou à ceux du Ministère ou de l'Université, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier.

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser au responsable de la protection des renseignements personnels de la Société, en ligne à www.habitation.gouv.qc.ca/demandesacces ou par courriel à accesinfo@shq.gouv.qc.ca.

Le présent consentement est valide tant que le contenu est actuel et obligatoire pour l'accomplissement des mandats en lien avec la mэрule pleureuse de la Société, et trois ans par la suite.

Transmission du formulaire

Nous vous prions de retourner votre formulaire :

Par courriel : programmemerule@shq.gouv.qc.ca **OU par télécopieur** (Québec) : 418 528-0804

OU

Par courrier : Société d'habitation du Québec

Programme d'intervention résidentielle – mérule pleureuse

1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau

Aile Jacques-Parizeau, 4^e étage

Québec (Québec) G1R 5E7

À propos de la mérule pleureuse

Vous trouverez des informations sur la mérule pleureuse ainsi que le rapport *État de la situation sur la mérule pleureuse au Québec* sur le site Web de la Société à l'adresse suivante : www.habitation.gouv.qc.ca/merule.

Nous vous invitons à consulter cette page régulièrement pour connaître les derniers développements sur le sujet.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle au numéro suivant : 1 800 463-4315.

**Formulaire de collecte de données
et de consentement pour le partage de renseignements**art. 53,
54, 59art. 53,
54, 59

Adresse du bâtiment affecté par la mérule pleureuse		
Numéro, rue [REDACTED]		
Municipalité [REDACTED]	Code postal [REDACTED]	
Renseignements pour communiquer avec le (les) propriétaire(s)		
Nom(s) du (des) propriétaire(s) [REDACTED]		
Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté) (numéro, rue) [REDACTED]		
Municipalité [REDACTED]	Code postal [REDACTED]	
Courriel [REDACTED]	Ind. rég. [REDACTED]	Numéro de téléphone [REDACTED]
Courriel [REDACTED]	Ind. rég. [REDACTED]	Numéro de téléphone [REDACTED]
Renseignements sur le bâtiment		
Année de la construction du bâtiment 1965	Année de la prise de possession 2018	Année du constat de la contamination 2018
Le bâtiment est-il actuellement habité? ☒ Oui ☐ Non		
Type de bâtiment ☒ Maison unifamiliale ☐ Jumelé ☐ Maison en rangée ☐ Duplex ou triplex ☐ Garage ou hangar ☐ Résidence secondaire ☐ Bâtiment commercial ☐ Autre (précisez)		
Précisions :		
Type de fondation ☐ Sous-sol fini ☐ Sur caissons de bois ☐ Vide sanitaire sur terre battue ☒ Dalle sur sol ☐ Sur pieux ☐ Vide sanitaire avec une protection contre l'humidité ☐ Autre (précisez)		
Précisions :		
Matériaux de la fondation ☒ Béton ☐ Pierre et mortier ☐ Bois ☐ Acier ☐ Blocs de béton ☐ Autre (précisez)		
Précisions :		

Renseignements sur le bâtiment (suite)Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☐ Oui ☒ NonÀ votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Précisions :

Petite pente négative derrière la maison, inhabité pendant presque un an et feu dans le garage non-annexé (2006) donc pas impossible.

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Précisions :

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☒ Oui (précisez) ☐ Non

Précisions :

Mai 2017 à Avril 2018 environ.

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment?

Précisions (décrivez les travaux effectués et la date de leur réalisation) :

☒ Oui (précisez)☐ Non

Aucun travaux de décontamination effectué, seulement de l'aération.

12 juillet 2018 : Aération du mur où les champignons sont sortis en premier (devant la porte d'entrée).

28 juillet 2018 : Démolition de la terrasse, dans le but d'assécher le terrain et la dalle de béton et pour un jour couler du béton.

23 septembre 2018: Enlever la végétation collée sur la maison pour aérer la dalle de béton.

Renseignements sur le casLors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☒ Oui ☐ NonLe rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☒ Non ☐ Non applicableLa présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☒ NonLa présence de mэрule pleureuse a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☒ Oui ☐ NonSi oui, précisez le nom de l'entreprise : **Airmax, Fongix, Groupe Expert Sinistre**Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☒ Oui ☐ NonAvez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? ☒ Oui ☐ NonAvez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☐ Oui, cas réglé ☐ Oui, en cours ☒ NonAvez-vous entrepris une démarche juridique? ☐ Oui ☒ Non

Renseignements sur le cas (suite)

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

D'après les experts ça semble localisé devant la maison et la porte d'entrée. Par contre je suis direct^e sur une dalle de béton avec plancher radiant électrique par dessus, donc pas impossible qu'il y en ait d'avantage quand ont va arracher. Tout le contour de la maison, sur 2 pieds de hauteur, a de la moisissure et ce qui semble être des spores.

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

Il y a une légère pente négative derrière la maison, et celle-ci a été inhabitée pendant environ un an. Selon la déclaration du vendeur il y a eu un feu dans le garage (non-annexé à la maison) qui avait nécessité le remplacement de la couverture du toit de la maison, donc pas impossible qu'il y ait eu infiltration d'eau également. Et j'ajouterais que la maison a peut-être été négligée pendant qu'elle était inhabitée (déneigement, déshumidificateur, ect...)

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

-29 juin 2018 Découverte. -3 juillet 2018 Envoi échantillon airmax (test d'ADN)
-10 juillet 2018 Résultat positif. -10 juillet 2018 Call LHB. 10 juillet Call GUS Parlé la première fois, supposé me rappelé, n'a jamais rappelé (Mr Latour) malgré mes messages laissés. -11 juillet 2018 Call sinisco. Pas parlé, n'a jamais rappelé (Mr Kirouac) mes messages laissés. -13 juillet 2018 Visite LHB (jamais reçu mon rapport écrit avec recommandation ou ma facture, trop occupé, et de toute évidence pas trop fiable). -16 juillet 2018 Rencontre avec avocat spécialisé en vices cachés (pas de recours). -27 juillet 2018 Visite entrepreneur pour soumission reconstruction. -30 juillet 2018 Réception soumission reconstruction -9 août 2018 Envoi de l'échantillon à la CEAEQ.

Informations supplémentaires (au besoin) :

...suite. -Fin août-début septembre 2018. Prise de connaissance que le programme d'aide au sinistré risque d'être officiellement effectif sous peu. J'engage donc 2 compagnies de décontamination qui me semble professionnel et habitué avec la mérule pleureuse (FONGIX et GES), découverte de la mérule pleureuse à l'intérieur de la maison également lors des inspection (c'était sorti à l'extérieur au départ). -Fin septembre-début octobre 2018 visite des entrepreneurs et réception des 2 soumission pour reconstruction.



Consentement

J'ai (nous avons) lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire(s), je consens (nous consentons) à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis ci-dessous, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule pleureuse présentement en cours.

J'accepte (nous acceptons) que la Société communique avec moi (nous) pour obtenir au besoin plus de précisions.

Signature

Date

Signature

Date

art. 53,
54, 59



Informations additionnelles

La mérule pleureuse (*Serpula lacrymans*) est un champignon qui se nourrit du bois et qui peut affecter la structure du bâtiment en raison des dommages qu'il peut causer aux matériaux en bois. La mérule prolifère rapidement dans les milieux fermés, sans ventilation et avec une humidité excessive.

Amélioration de la méthode d'identification

L'identification de la mérule pleureuse est généralement confirmée par une analyse faite au microscope, une méthode qui requiert une expertise spécialisée. Le recours aux techniques par l'analyse moléculaire (ADN) améliore la fiabilité et l'uniformité des résultats de détection pour ce type de champignon. Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ), une direction générale du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, met au point une méthode d'identification de la mérule pleureuse permettant de détecter le champignon plus tôt dans son processus de développement et de manière plus précise afin de soutenir les entreprises en analyse environnementale.

Projet de recherche sur la mérule pleureuse

Le projet de recherche, codirigé par le Ministère et l'Université Laval, permettra de poursuivre l'acquisition de connaissances sur la mérule pleureuse et de développer une expertise au Québec grâce aux renseignements recueillis et aux résultats de l'identification.

L'équipe de recherche de l'Université Laval est spécialisée dans l'étude des micro-organismes contenus dans l'air et possède l'expertise pour recueillir des échantillons nécessaires au projet de recherche et analyser les banques de données disponibles. Elle a accès à un laboratoire équipé d'appareils à la fine pointe de la technologie. D'une durée de 48 mois, le projet de recherche permettra d'obtenir des informations sur la mérule pleureuse, entre autres sur sa dispersion dans l'environnement lorsqu'un bâtiment est contaminé par ce champignon. L'acquisition de ces données de base s'avère une étape préalable, voire essentielle à l'approfondissement des connaissances, notamment sur la gestion et la décontamination des bâtiments contaminés par la mérule pleureuse.

Les données pourront être publiées dans des revues spécialisées ou faire l'objet de discussions scientifiques, mais elles ne permettront pas de révéler l'adresse du bâtiment ni votre identité.

Compilation des cas confirmés

Grâce aux résultats de l'identification, la Société d'habitation du Québec pourra compiler, de manière confidentielle, les cas et suivre l'évolution de la situation au Québec.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule						
Numéro, rue [REDACTED]						
Municipalité [REDACTED]				Code postal [REDACTED]		
Renseignements sur Y ci les propriétaires						
Nom [REDACTED]		Prénom [REDACTED]				
Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté) [REDACTED]				Municipalité [REDACTED]		Code postal [REDACTED]
Ind. rég.	Numéro de téléphone (résidence)	Ind. rég.	Numéro de téléphone (travail)	Poste	Ind. rég.	Numéro de téléphone (cellulaire)
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
Courriel [REDACTED]						
Nom [REDACTED]		Prénom [REDACTED]				
☐ M ^{me}		☐ M.				
Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté) [REDACTED]				Municipalité [REDACTED]		Code postal [REDACTED]
Ind. rég.	Numéro de téléphone (résidence)	Ind. rég.	Numéro de téléphone (travail)	Poste	Ind. rég.	Numéro de téléphone (cellulaire)
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
Courriel [REDACTED]						
Renseignements sur le bâtiment						
Année de la construction du bâtiment mars 1946		Année de la prise de possession 2007 (3 ^e génération)		Année du constat de la contamination 2020		
Le bâtiment est-il actuellement habité?				☒ Oui ☐ Non		
Type de bâtiment						
☒ Maison unifamiliale		☐ Jumelé		☐ Maison en rangée		☐ Duplex ou triplex
☐ Garage ou hangar		☐ Résidence secondaire		☐ Bâtiment commercial		
☐ Autre (précisez): avec un loyer au dessus						
Type de fondation						
☒ Sous-sol fini		Sur caissons de bois		Vide sanitaire sur terre battue		
Dalle sur sol		Sur pieux		Vide sanitaire avec une protection		
Autre (précisez):		contre l'humidité				

art. 53,
54, 59

art. 53,
54, 59

Renseignements sur le bâtiment (à JHL)

Matériaux de la fondation

Béton ☒ Pierre et mortier Bois Acier ☒ Blocs de béton
Autre (précisez) :

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? *voir plus bas* ☒ Oui (précisez) ☐ Non

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation. ☒ Oui (précisez) ☐ Non

*Mettre membrane sur solage de bloc de béton en arrière +
2 sortes de solage vieille partie Pierre-mortier 1946
nouvelle partie, bloc de béton 2016
2017 poser plus de support au toit par 240 pcs + changer papier couverture.
2018 a eu infiltration d'eau mur intérieur avant causé par des joints de béton du
papier couverture, a été asséché par un entrepreneur durant 2 jrs, ça s'est passé au 2^e étage*

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioides* ☒ *S. lacrymans* (pleureuse) ☐ *S. pulverulenta*
☐ Autre : _____ ☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☐ Oui ☒ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☐ Non
☒ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? *seule par succession, 3^e génération a y vivre ici* ☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☒ Oui ☐ Non

Si oui, précisez le nom de l'entreprise : *Environnement - Option présence en 2020 seulement*



Renseignements sur le cas (suite)	
Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?	☒ Oui ☐ Non
Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?	☐ Oui ☒ Non <i>à venir</i>
Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?	☐ Oui, cas réglé ☒ Oui, en cours ☐ Non
Avez-vous entrepris une démarche juridique?	☐ Oui ☒ Non
À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination? <i>surtout dans la nouvelle partie du sous-sol & un peu dans la vieille partie</i>	
À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination? <i>humidité dans la partie nouvelle partie du sous sol</i>	
Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)? <i>demande d'inspection + analyse</i>	
Informations supplémentaires (au besoin):	

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour
Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour

art. 53,
54, 59

MÉRULE PLEUREUSE FORMULAIRE DE COLLECTE DE DONNÉES

Les renseignements demandés ci-dessous serviront uniquement à évaluer l'ampleur des cas de mэрule pleureuse au Québec. Nous tenons à vous assurer que tout ce que vous nous communiquerez demeurera confidentiel. Ces renseignements permettront à un comité interministériel de bien circonscrire le problème et d'élaborer des recommandations qui seront adressées au gouvernement du Québec.

Pour ce faire, nous vous remercions de nous retourner le document d'ici le 10 février 2017 à la Société d'habitation du Québec à l'adresse électronique suivante :

expertise.conseil@shq.gouv.qc.ca

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1- Adresse du bâtiment contaminé :

No civique, rue

Ville, code postal

2- Est-ce que le bâtiment est actuellement habité? ☒ Oui ☐ Non

3- Nom et coordonnées du ou des propriétaires :

Prénom et nom

Prénom et nom

Téléphone

Courriel

4- Date de prise de possession du bâtiment par le propriétaire actuel : 1 avril 2001

5- Date (approximative) du constat par le propriétaire : mai 2014

RENSEIGNEMENT SUR LE CAS

6- Est-ce que la mэрule pleureuse a été confirmée par une firme environnementale ou un autre spécialiste du bâtiment? ☒ Oui ☐ Non

(Si des analyses ont confirmé que la mэрule pleureuse n'est pas présente, il n'est pas nécessaire de répondre aux questions suivantes)

7- Nom de la firme : Air Max et Enviro Option

8- Est-ce qu'un rapport a été réalisé par cette firme? ☒ Oui ☐ Non

9- Est-ce qu'il y a un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité? ☒ Oui ☐ Non

10- Avez-vous remarqué une hauteur de la nappe phréatique particulièrement élevée?

☐ Oui ☒ Non

11- Si oui, précisez ce que vous avez vu ainsi que la fréquence :

12- Est-ce qu'il y a eu, à votre connaissance, des dégâts d'eau ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment?

☒ Oui ☐ Non

13- Est-ce que le bâtiment a déjà été inondé?

☐ Oui ☒ Non Si oui, précisez l'événement et la fréquence :

14- Est-ce que le bâtiment a déjà été inoccupé pendant une période prolongée?

☐ Oui ☒ Non Si oui, précisez les dates d'abandon approximatives :

15- Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la prise de connaissance de la problématique (appels, demande d'inspection, analyse, etc.)?

~~Inspection, analyse, assèchement, décontamination partielle~~

16- Quels sont les travaux qui ont été effectués sur le bâtiment jusqu'à présent (précisez la date approximative)?

Décontamination partiel, retirer certains matériaux juin-juillet-août 2014

17- À votre connaissance, quelle est l'étendue de la mэрule présentement?

28 pieds de largeur, mur arrière du bâtiment, sur la hauteur, aucune idée

18- À ce jour, est-ce que le problème est corrigé? ☐ Oui ☒ Non

Renseignements supplémentaires :

Le dossier est présentement à la cour car les frais engendrés par la décontamination

RENSEIGNEMENTS SUR LE BÂTIMENT

19- Type de bâtiment?

☒ Détaché ☐ Jumelé ☐ Duplex ☐ Maison en rangée

☐ Autre (précisez) : _____

20- Quelle est l'année de construction? 1900

21- Type de fondation?

☐ Vide sanitaire sur terre

☐ Vide sanitaire avec une protection contre l'humidité sur le sol
(membrane pare-vapeur ou dalle de béton)

☒ Sous-sol (habitable) ☐ Dalle sur sol ☐ Sur pieux ☐ Sur des caissons de bois

☐ Autres (précisez) : Non aménagé

22- Matériaux de la fondation?

☐ Béton ☒ Pierre et mortier

☐ Autre (précisez) : _____

Renseignements supplémentaires :

Est-ce que vous acceptez que la Société d'Habitation du Québec vous contacte pour obtenir au besoin plus de précision? ☒ Oui ☐ Non

art. 53,
54, 59

Signature :

[REDACTED]

Date : 5 février 2017

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Les renseignements demandés ci-dessous serviront uniquement à dresser un portrait des cas de mérule au Québec. Ils permettront de mieux circonscrire le problème dans la province et de communiquer avec vous au besoin.

De plus, la Société d'habitation du Québec souhaite communiquer certains renseignements au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à l'Université Laval dans le but d'alimenter le projet de recherche qu'ils codirigent pour améliorer les connaissances sur la mérule. La Société désire aussi recevoir les résultats des analyses effectuées par le Ministère afin de compiler et de documenter les cas confirmés au Québec.

En plus du présent formulaire, les renseignements suivants, le cas échéant, seront partagés entre la Société, le Ministère et l'Université :

- résultats des analyses;
- échantillons du champignon;
- rapports d'expertise;
- photos de l'environnement dans lequel le champignon évolue.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis par la Société ou par le Ministère et l'Université sont nécessaires pour l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), de ses règlements afférents et des programmes adoptés en vertu de ceux-ci. Ces renseignements seront traités confidentiellement, sous réserve de l'application des lois.

La Société ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel autorisé ou à ceux du Ministère ou de l'Université, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier.

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser au responsable de la protection des renseignements personnels de la Société, en ligne à www.habitation.gouv.qc.ca/demandesacces ou par courriel à accinfo@shq.gouv.qc.ca.

Le présent consentement est valide tant que le contenu est actuel et obligatoire pour l'accomplissement des mandats de la Société en lien avec la mérule, et trois ans par la suite.

Transmission du formulaire

Nous vous prions de retourner votre formulaire :

Par courriel : programmemerule@shq.gouv.qc.ca **OU par télécopieur** (Québec) : 418 528-0804

OU

Par courrier : Société d'habitation du Québec
Programme d'intervention résidentielle – mérule
Édifice Marie-Guyart
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Aile Jacques-Parizeau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5E7

À propos de la mérule

Vous trouverez des informations sur la mérule ainsi que le rapport *État de la situation sur la mérule pleureuse au Québec* sur le site Web de la Société à l'adresse suivante : www.habitation.gouv.qc.ca/merule.

Nous vous invitons à consulter cette page régulièrement pour connaître les derniers développements sur le sujet.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle au numéro sans frais : 1 800 463-4315.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur le ou les propriétaires

☒ M^{me}

Nom

Prénom

☐ M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

☐ M^{me}

Nom

Prénom

☐ M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1730

2017

2023

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒ Oui

☐ Non

Type de bâtiment

☒ Maison unifamiliale

☐ Jumelé

☐ Maison en rangée

☐ Duplex ou triplex

☐ Garage ou hangar

☐ Résidence secondaire

☐ Bâtiment commercial

☐ Autre (précisez) :

Type de fondation

☐ Sous-sol fini

☐ Sur caissons de bois

☒ Vide sanitaire sur terre battue

☐ Dalle sur sol

☐ Sur pieux

☐ Vide sanitaire avec une protection

☐ Autre (précisez) :

contre l'humidité

Renseignements sur le bâtiment (suite)

Matériaux de la fondation

☐ Béton ☒ Pierre et mortier ☐ Bois ☐ Acier ☐ Blocs de béton
☐ Autre (précisez) :

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☒ Oui (précisez) ☐ Non
 Printemps: eaux de fonte de la neige dans le vide sanitaire, évacuées par une pompe

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation. ☒ Oui (précisez) ☐ Non
 2017: réfection de la toiture
 2018: réaménagement du rez-de-chaussée
 2021: isolation du grenier (cellulose)

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioides* ☒ *S. lacrymans* (pleureuse) ☐ *S. pulverulenta*
☐ Autre : _____ ☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☐ Oui ☒ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☐ Non
☒ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☒ Oui ☐ Non
 Si oui, précisez le nom de l'entreprise : Nvira – Environnement Inc.

Renseignements sur le cas (suite)

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☐ Oui ☒ Non

Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? ☐ Oui ☒ Non

Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☐ Oui, cas réglé
☐ Oui, en cours
☒ Non

Avez-vous entrepris une démarche juridique? ☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

Présence visible dans une zone limitée du vide sanitaire (environ 2m x 3m), à proximité de l'escalier. Escalier endommagé. Base d'une poutrelle de soutènement affectée.

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

Inconnue

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

8 mai: Appel à JDHM pour une désinfection du vide sanitaire, qui, après inspection sommaire, a recommandé une analyse de l'air et du champignon (non identifié) afin de choisir le bon protocole. Analyses de l'air et prélèvement d'échantillons faits par Groupe Expert Québec le 17 mai. Réception du certificat d'analyse positif à la mérule pleureuse le 24 mai. En attente des résultats d'analyse de la qualité de l'air.

Informations supplémentaires (au besoin) :

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

art. 53,
54, 59

Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour
		2024-05-24		
Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour

Informations additionnelles

La mérule (*Serpula Sp.*) est un champignon qui se nourrit du bois et qui peut affecter la structure du bâtiment en raison des dommages qu'il peut causer aux matériaux en bois. La mérule prolifère rapidement dans les milieux fermés, sans ventilation et avec une humidité excessive.

Amélioration de la méthode d'identification

L'identification de la mérule est généralement confirmée par une analyse faite au microscope, une méthode qui requiert une expertise spécialisée. Le recours aux techniques par l'analyse moléculaire (ADN) améliore la fiabilité et l'uniformité des résultats de détection pour ce type de champignon. Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ), une direction générale du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, met au point une méthode d'identification de la mérule permettant de détecter le champignon plus tôt dans son processus de développement et de manière plus précise afin de soutenir les entreprises en analyse environnementale.

Projet de recherche sur la mérule

Le projet de recherche, codirigé par le Ministère et l'Université Laval, permettra de poursuivre l'acquisition de connaissances sur la mérule et de développer une expertise au Québec grâce aux renseignements recueillis et aux résultats de l'identification.

L'équipe de recherche de l'Université Laval est spécialisée dans l'étude des micro-organismes contenus dans l'air et possède l'expertise pour recueillir des échantillons nécessaires au projet de recherche et analyser les banques de données disponibles. Elle a accès à un laboratoire équipé d'appareils à la fine pointe de la technologie. D'une durée de 48 mois, le projet de recherche permettra d'obtenir des informations sur la mérule, entre autres sur sa dispersion dans l'environnement lorsqu'un bâtiment est contaminé par ce champignon. L'acquisition de ces données de base s'avère une étape préalable, voire essentielle à l'approfondissement des connaissances, notamment sur la gestion et la décontamination des bâtiments contaminés par la mérule.

Les données pourront être publiées dans des revues spécialisées ou faire l'objet de discussions scientifiques, mais elles ne permettront pas de révéler l'adresse du bâtiment ni votre identité.

Compilation des cas confirmés

Grâce aux résultats de l'identification, la Société d'habitation du Québec pourra compiler, de manière confidentielle, les cas et suivre l'évolution de la situation au Québec.

MÉRULE PLEUREUSE

Formulaire de collecte de données

Les renseignements demandés ci-dessous serviront uniquement à évaluer l'ampleur des cas de mérule pleureuse au Québec. Nous tenons à vous assurer que tout ce que vous nous communiquerez demeurera confidentiel. Ces renseignements permettront à un comité interministériel de mieux circonscrire le problème au Québec.

Nous vous remercions de retourner le document à la Société d'habitation du Québec à l'adresse électronique suivante : expertise.conseil@shq.gouv.qc.ca

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1- Nom et coordonnées du ou des propriétaires :

Prénom et nom

Prénom et nom

Téléphone

Courriel

2- Adresse du bâtiment contaminé :

Numéro, rue

Ville, code postal

3- Année de construction du bâtiment : 1985

4- Date de prise de possession du bâtiment par le propriétaire actuel : 2010

5- Date approximative du constat par le propriétaire : 2017

6- Est-ce que le bâtiment est habité?

☒ Oui ☐ Non

art. 53,
54, 59

art. 53,
54, 59

7- Type de bâtiment :

- ☒ Maison unifamiliale ☐ Jumelé ☐ Duplex ou triplex ☐ Maison en rangée
☐ Résidence secondaire/chalet ☐ Bâtiment commercial
☐ Autre (précisez) _____

8- Type de fondation :

- ☒ Vide sanitaire sur terre battue
☐ Vide sanitaire avec une protection contre l'humidité sur le sol
(membrane pare-vapeur ou dalle de béton)
☐ Sous-sol fini (habitable) ☐ Dalle sur sol ☐ Sur pieux ☐ Sur caissons de bois
☐ Autre (précisez) _____

9- Matériaux de la fondation

- ☒ Béton ☐ Pierre et mortier ☐ Bois ☐ Acier
☐ Autre (précisez) _____

10- Informations supplémentaires :

RENSEIGNEMENTS SUR LE CAS

11- Est-ce que la présence de mэрule pleureuse a été confirmée par une ou des firmes environnementales ou par un autre spécialiste du bâtiment?

- ☒ Oui ☐ Non

Si oui, nom de la ou des firmes ou du spécialiste :

FONGIX

12- Est-ce que cette ou ces firmes vous ont remis un rapport de confirmation détaillé?

☒ Oui ☐ Non

13- Est-ce que cette ou ces firmes vous ont remis un protocole de décontamination ou une procédure à suivre afin de remédier à la présence de mэрule?

☒ Oui ☐ Non

14- Avez-vous pris des mesures suite aux recommandations reçues?

☐ Oui, cas réglé ☐ En processus / travaux en cours ☐ En attente d'un jugement

☒ Non, rien de prévu

15- Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble ou sur votre terrain?

☐ Oui ☒ Non

16- Est-ce qu'il y a déjà eu, à votre connaissance, des dégâts d'eau ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment?

☒ Oui ☐ Non

17- À votre connaissance, est-ce que le bâtiment a déjà été inondé?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, précisez l'événement et la fréquence :

18- Est-ce que le bâtiment a déjà été inoccupé pendant une période prolongée?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, donnez les dates d'inoccupation approximatives

* 19- Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la prise de connaissance du problème? (appels, demande d'inspection, analyse, etc.)?

INSTALLATION D'UN ECHANGEUR D'AIR

APPELS

DEMANDE D'INSPECTION

SOUSSION POUR LES TRAVAUX

20- Quels sont les travaux qui ont été effectués sur le bâtiment jusqu'à présent? (donnez la date approximative des travaux)

ECHANGEUR D'AIR 2016
JE N'ETAIS PAS ENCORE AU COURANT POUR LA
MERULE, JE VOULAIS ENLEVER DE L'HUMIDITE
DANS LE VIDE SANITAIRE

21- À votre connaissance, quelle est l'étendue de la mûreusement?

SOUS LA SALLE DE BAIN

Acceptez-vous que la Société d'habitation du Québec vous contacte pour obtenir au besoin plus de précisions?

☒ Oui ☐ Non

Signature : _____ Date : _____

Merci de votre collaboration!

art. 53,
54, 59

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1- Nom et coordonnées du ou des propriétaires :

art. 53,
54, 59
[REDACTED]
Prénom et nom

Prénom et nom

[REDACTED]
Téléphone

[REDACTED]
Courriel

2- Adresse du bâtiment contaminé :

art. 53,
54, 59
[REDACTED]
Numéro, rue

[REDACTED]
Ville, code postal

3- Année de construction du bâtiment : 1884-1972-2011

4- Date de prise de possession du bâtiment par le propriétaire actuel : 2006

5- Date approximative du constat par le propriétaire : Janvier 2018

6- Est-ce que le bâtiment est habité?

☒ Oui ☐ Non

7- Type de bâtiment :

☒ Maison unifamiliale ☐ Jumelé ☐ Duplex ou triplex ☐ Maison en rangée

☐ Résidence secondaire/chalet ☐ Bâtiment commercial

☐ Autre (précisez) _____

8- Type de fondation :

☒ Vide sanitaire sur terre battue

☐ Vide sanitaire avec une protection contre l'humidité sur le sol
(membrane pare-vapeur ou dalle de béton)

☐ Sous-sol fini (habitable) ☐ Dalle sur sol ☐ Sur pieux ☐ Sur caissons de bois

☐ Autre (précisez) _____

9- Matériaux de la fondation

☒ Béton ☒ Pierre et mortier ☐ Bois ☐ Acier

☒ Autre (précisez) : blocs de béton

10- Informations supplémentaires :

Trois agrandissements de la maison ont été réalisés et le propriétaire a effectué des travaux d'isolation (uréthane giclé et énermax). Une inspection du vide sanitaire est effectuée par le propriétaire au printemps et à l'automne, notamment pour changer les filtres de l'échangeur d'air.

RENSEIGNEMENTS SUR LE CAS

11- Est-ce que la présence de mérule pleureuse a été confirmée par une ou des firmes environnementales ou par un autre spécialiste du bâtiment?

☒ Oui ☐ Non

Si oui, nom de la ou des firmes ou du spécialiste :

Fongix (firme en décontamination)

12- Est-ce que cette ou ces firmes vous ont remis un rapport de confirmation détaillé?

☐ Oui ☒ Non

13- Est-ce que cette ou ces firmes vous ont remis un protocole de décontamination ou une procédure à suivre afin de remédier à la présence de mérule?

☒ Oui ☐ Non

14- Avez-vous pris des mesures suite aux recommandations reçues?

☐ Oui, cas réglé ☐ En processus / travaux en cours ☐ En attente d'un jugement

☒ Non, rien de prévu

15- Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble ou sur votre terrain?

☐ Oui ☒ Non

16- Est-ce qu'il y a déjà eu, à votre connaissance, des dégâts d'eau ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment?

☐ Oui ☒ Non

17- À votre connaissance, est-ce que le bâtiment a déjà été inondé?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, précisez l'événement et la fréquence :

18- Est-ce que le bâtiment a déjà été inoccupé pendant une période prolongée?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, donnez les dates d'inoccupation approximatives

19- Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la prise de connaissance du problème? (appels, demande d'inspection, analyse, etc.)?

Janvier 2018 – évaluation par la firme Fongix et confirmation de la présence de mэрule pleureuse, soumission pour effectuer la décontamination, sceller et isoler le vide sanitaire, couler une dalle de propreté et installer deux déshumidificateurs ainsi qu'un plus gros échangeur d'air (150 000 \$). La reconstruction des planchers du rez-de-chaussée et de la cuisine n'est pas incluse dans la soumission.

20- Quels sont les travaux qui ont été effectués sur le bâtiment jusqu'à présent? (donnez la date approximative des travaux)

2013 – Travaux d'isolation (avec l'aide du programme Rénoclimat)

2011 – Agrandissement de 16' x 27' et 12 x 26

... à compléter 2010 - REFAIT SALLE DE BAIN Complet.

Toiture + Fenêtre 2011

21- À votre connaissance, quelle est l'étendue de la mэрule présentement?

Le champignon commence à apparaître dans le salon (près des plinthes). Il y a aussi présence de spores dans l'armoire sous l'évier de cuisine et sur le gravier du vide sanitaire. La mэрule semble croître dans un diamètre de 12' à 15'.

Acceptez-vous que la Société d'habitation du Québec vous contacte pour obtenir au besoin plus de précisions?

☒ Oui ☐ Non

art. 53,
54, 59

Signature :



Date :

2/2-08-20

Merci de votre collaboration!

(numérisé.)

Société
d'habitation
Québec

Société d'habitation du Québec

27 SEP. 2018

Direction de l'expertise-conseil
en du soutien à l'industrie
(DECSI)

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Numéro, rue		
Municipalité		
Code postal		
Nom(s) du (des) propriétaire(s)		
Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté) (numéro, rue)		
Municipalité		
Code postal		
Courriel	Ind. rég.	Numéro de téléphone
Courriel	Ind. rég.	Numéro de téléphone
Année de la construction du bâtiment		
Année de la prise de possession		
Année du constat de la contamination		
Le bâtiment est-il actuellement habité?		
Type de bâtiment		
Précisions :		
Type de fondation		
Précisions :		
Matériaux de la fondation		
Précisions :		

art. 53,
54, 59

art. 53,
54, 59

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble?	☒ Oui ☐ Non
À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment?	☐ Oui (précisez) ☒ Non
Précisions :	
À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé?	☐ Oui (précisez) ☒ Non
Précisions :	
Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée?	☐ Oui (précisez) ☒ Non
Précisions :	
Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment?	☒ Oui (précisez) ☐ Non
Précisions (décrivez les travaux effectués et la date de leur réalisation) :	
Renovation interieure, isolation electricite plomberie et chauffage et sous sol	
Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur?	☐ Oui ☒ Non
Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité?	☐ Oui ☐ Non ☒ Non applicable
La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur?	☐ Oui ☒ Non
La présence de mэрule pleureuse a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment?	☒ Oui ☐ Non
Si oui, précisez le nom de l'entreprise : EXPERTBATIMENT de Joliete	
Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?	☒ Oui ☐ Non
Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?	☐ Oui ☒ Non EN COURS, A VENIR
Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?	☐ Oui, cas réglé ☒ Oui, en cours ☐ Non
Avez-vous entrepris une démarche juridique?	☐ Oui ☒ Non

--

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

Le mur avant de la maison au sous-sol vis-à-vis le parron

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

Je ne peux dire

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

Demande de confirmation du champignon et des démarches à faire

Informations supplémentaires (au besoin) :

J'ai (nous avons) lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire(s), je consens (nous consentons) à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis ci-dessous, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule pleureuse présentement en cours.

J'accepte (nous acceptons) que la Société communique avec moi (nous) pour obtenir au besoin plus de précisions.

Signature

Date 25 AOUT

Signature

Date 25 sept

sept

Société
d'habitation

Québec

MÉRULE PLEUREUSE

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la merule pleureuse

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements pour communiquer avec le (les) propriétaire(s)

Nom(s) du (des) propriétaire(s)

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté) (numéro, rue)

Municipalité

Code postal

Courriel

Ind. rég.

Numéro de téléphone

Courriel

Ind. rég.

Numéro de téléphone

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

2013

2016

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒ Oui☐ Non

Type de bâtiment

☐ Maison unifamiliale☐ Jumelé☐ Maison en rangée☐ Duplex ou triplex☐ Garage ou hangar☐ Résidence secondaire☐ Bâtiment commercial☒ Autre (précisez)

Précisions : maison mobile

Type de fondation

☐ Sous-sol fini☒ Sur caissons de bois☐ Vide sanitaire sur terre battue☐ Dalle sur sol☐ Sur pieux☐ Vide sanitaire avec une protection☐ Autre (précisez)

contre l'humidité

Précisions : avec jupe tout le tour

Matériaux de la fondation

☐ Béton☐ Pierre et mortier☒ Bois☐ Acier☐ Blocs de béton☐ Autre (précisez)

Précisions :

art. 53,
54, 59art. 53,
54, 59

Renseignements sur le bâtiment (suite)	
Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble?	☐ Oui ☒ Non
À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment?	☐ Oui (précisez) ☒ Non
Précisions :	
À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé?	☐ Oui (précisez) ☒ Non
Précisions :	
Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée?	☐ Oui (précisez) ☒ Non
Précisions :	
Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment?	☐ Oui (précisez) ☒ Non
Précisions (décrivez les travaux effectués et la date de leur réalisation) :	
Renseignements sur le cas	
Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur?	☐ Oui ☒ Non
Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité?	☐ Oui ☐ Non ☒ Non applicable
La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur?	☐ Oui ☒ Non
La présence de mэрule pleureuse a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment?	☒ Oui ☐ Non
Si oui, précisez le nom de l'entreprise :	
Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?	☒ Oui ☐ Non
Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?	☐ Oui ☒ Non
Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?	☐ Oui, cas réglé ☐ Oui, en cours ☒ Non
Avez-vous entrepris une démarche juridique?	☐ Oui ☒ Non

Renseignements sur le cas (suite)

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?
sous sol complet

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?
probablement infiltration d'eau et humidité

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?
nettoyage de la merule avec balais et rateau, installation de chauffage dans une partie du sous sol

Informations supplémentaires (au besoin) :

Société
d'habitation

Québec

MÉRULE PLEUREUSE

Consentement

J'ai (nous avons) lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire(s), je consens (nous consentons) à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis ci-dessous, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule pleureuse présentement en cours.

J'accepte (nous acceptons) que la Société communique avec moi (nous) pour obtenir au besoin plus de précisions.

Signature	Date	Signature	Date
	10.10.2018		

art. 53,
54, 59

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Les renseignements demandés ci-dessous serviront uniquement à dresser un portrait des cas de mэрule pleureuse au Québec. Ils permettront de mieux circonscrire le problème dans la province et de communiquer avec vous au besoin.

De plus, la Société d'habitation du Québec souhaite communiquer certains renseignements au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à l'Université Laval dans le but d'alimenter le projet de recherche qu'ils codirigent pour améliorer les connaissances sur la mэрule pleureuse. La Société désire aussi recevoir les résultats des analyses effectuées par le Ministère afin de compiler et de documenter les cas confirmés au Québec.

En plus du présent formulaire, les renseignements suivants, le cas échéant, seront partagés entre la Société, le Ministère et l'Université :

- résultats des analyses;
- échantillons du champignon;
- rapports d'expertise;
- photos de l'environnement dans lequel le champignon évolue.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis par la Société ou par le Ministère et l'Université sont nécessaires pour l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), de ses règlements afférents et des programmes adoptés en vertu de ceux-ci. Ces renseignements seront traités confidentiellement, sous réserve de l'application des lois.

La Société ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel autorisé ou à ceux du Ministère ou de l'Université, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier.

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser au responsable de la protection des renseignements personnels de la Société, en ligne à www.habitation.gouv.qc.ca/demandesacces ou par courriel à accesinfo@shq.gouv.qc.ca.

Le présent consentement est valide tant que le contenu est actuel et obligatoire pour l'accomplissement des mandats en lien avec la mэрule pleureuse de la Société, et trois ans par la suite.

Transmission du formulaire

Nous vous prions de retourner votre formulaire :

Par courriel : programmemerule@shq.gouv.qc.ca **OU par télécopieur (Québec) :** 418 528-0804

OU

Par courrier : Société d'habitation du Québec

Programme d'intervention résidentielle – mérule pleureuse

1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau

Aile Jacques-Parizeau, 4^e étage

Québec (Québec) G1R 5E7

À propos de la mérule pleureuse

Vous trouverez des informations sur la mérule pleureuse ainsi que le rapport *État de la situation sur la mérule pleureuse au Québec* sur le site Web de la Société à l'adresse suivante : www.habitation.gouv.qc.ca/merule.

Nous vous invitons à consulter cette page régulièrement pour connaître les derniers développements sur le sujet.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle au numéro suivant : 1 800 463-4315.



Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule pleureuse

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements pour communiquer avec le (les) propriétaire(s)

Nom(s) du (des) propriétaire(s)

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté) (numéro, rue)

Municipalité

Code postal

Courriel

Ind. rég.

Numéro de téléphone

Courriel

Ind. rég.

Numéro de téléphone

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

1909

Année de la prise de possession

2018

Année du constat de la contamination

2018

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒ Oui☐ Non

Type de bâtiment

☐ Maison unifamiliale☐ Jumelé☒ Maison en rangée☐ Duplex ou triplex☐ Garage ou hangar☐ Résidence secondaire☐ Bâtiment commercial☐ Autre (précisez)

Précisions :

Type de fondation

☐ Sous-sol fini☐ Sur caissons de bois☐ Vide sanitaire sur terre battue☐ Dalle sur sol☐ Sur pieux☒ Vide sanitaire avec une protection
contre l'humidité☐ Autre (précisez)

Précisions :

Matériaux de la fondation

☐ Béton☒ Pierre et mortier☐ Bois☐ Acier☐ Blocs de béton☐ Autre (précisez)

Précisions : pierre et mortier par partie, bloc de béton par partie

art. 53,
54, 59art. 53,
54, 59

Renseignements sur le bâtiment (suite)	
Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble?	☐ Oui ☒ Non
À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment?	☐ Oui (précisez) ☒ Non
Précisions :	
À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé?	☐ Oui (précisez) ☒ Non
Précisions :	
Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée?	☐ Oui (précisez) ☒ Non
Précisions :	
Pas à ma connaissance	
Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment?	☐ Oui (précisez) ☒ Non
Précisions (décrivez les travaux effectués et la date de leur réalisation) :	
Par contre, les propriétaires précédents ont, en 2012, effectués des travaux de construction d'un 2e étage qui ont entraîné des travaux dans le vide sanitaire et au 1er étage pour y ajouter des colonnes de soutènement.	
Renseignements sur le cas	
Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur?	☒ Oui ☐ Non
Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité?	☒ Oui ☐ Non ☐ Non applicable
La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur?	☐ Oui ☒ Non
La présence de mэрule pleureuse a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment?	☒ Oui ☐ Non
Si oui, précisez le nom de l'entreprise : Fongix décontamination	
Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?	☐ Oui ☒ Non
Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?	☐ Oui ☒ Non
Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?	☐ Oui, cas réglé ☐ Oui, en cours ☒ Non
Avez-vous entrepris une démarche juridique?	☐ Oui ☒ Non

Renseignements sur le cas (suite)

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

Selon l'examen visuel de Fongix décontamination (effectué après l'achat), la contamination semble être présente à 2 endroits du vide sanitaire.

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

Une possible infiltration d'eau par le passé, l'exposition de certains matériaux à cette humidité (bois, poutre, coffrages, sous-plancher), contrôle non optimale de l'humidité au vide sanitaire.

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

Appels à un entrepreneur et à 2 compagnies de décontamination, dont Fongix, laquelle soupçonne la présence de mэрule pleureuse non décelée par les autres intervenants. Analyse plus poussée à venir.

Informations supplémentaires (au besoin) :

Consentement

J'ai (nous avons) lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire(s), je consens (nous consentons) à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis ci-dessous, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule pleureuse présentement en cours.

J'accepte (nous acceptons) que la Société communique avec moi (nous) pour obtenir au besoin plus de précisions.

Signature

Date

Signature

Date

[Redacted Signature]

10/10/2018

[Redacted Signature]

art. 53,
54, 59

Informations additionnelles

La mérule pleureuse (*Serpula lacrymans*) est un champignon qui se nourrit du bois et qui peut affecter la structure du bâtiment en raison des dommages qu'il peut causer aux matériaux en bois. La mérule prolifère rapidement dans les milieux fermés, sans ventilation et avec une humidité excessive.

Amélioration de la méthode d'identification

L'identification de la mérule pleureuse est généralement confirmée par une analyse faite au microscope, une méthode qui requiert une expertise spécialisée. Le recours aux techniques par l'analyse moléculaire (ADN) améliore la fiabilité et l'uniformité des résultats de détection pour ce type de champignon. Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ), une direction générale du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, met au point une méthode d'identification de la mérule pleureuse permettant de détecter le champignon plus tôt dans son processus de développement et de manière plus précise afin de soutenir les entreprises en analyse environnementale.

Projet de recherche sur la mérule pleureuse

Le projet de recherche, codirigé par le Ministère et l'Université Laval, permettra de poursuivre l'acquisition de connaissances sur la mérule pleureuse et de développer une expertise au Québec grâce aux renseignements recueillis et aux résultats de l'identification.

L'équipe de recherche de l'Université Laval est spécialisée dans l'étude des micro-organismes contenus dans l'air et possède l'expertise pour recueillir des échantillons nécessaires au projet de recherche et analyser les banques de données disponibles. Elle a accès à un laboratoire équipé d'appareils à la fine pointe de la technologie. D'une durée de 48 mois, le projet de recherche permettra d'obtenir des informations sur la mérule pleureuse, entre autres sur sa dispersion dans l'environnement lorsqu'un bâtiment est contaminé par ce champignon. L'acquisition de ces données de base s'avère une étape préalable, voire essentielle à l'approfondissement des connaissances, notamment sur la gestion et la décontamination des bâtiments contaminés par la mérule pleureuse.

Les données pourront être publiées dans des revues spécialisées ou faire l'objet de discussions scientifiques, mais elles ne permettront pas de révéler l'adresse du bâtiment ni votre identité.

Compilation des cas confirmés

Grâce aux résultats de l'identification, la Société d'habitation du Québec pourra compiler, de manière confidentielle, les cas et suivre l'évolution de la situation au Québec.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Les renseignements demandés ci-dessous serviront uniquement à dresser un portrait des cas de mэрule pleureuse au Québec. Ils permettront de mieux circonscrire le problème dans la province et de communiquer avec vous au besoin.

De plus, la Société d'habitation du Québec souhaite communiquer certains renseignements au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à l'Université Laval dans le but d'alimenter le projet de recherche qu'ils codirigent pour améliorer les connaissances sur la mэрule pleureuse. La Société désire aussi recevoir les résultats des analyses effectuées par le Ministère afin de compiler et de documenter les cas confirmés au Québec.

En plus du présent formulaire, les renseignements suivants, le cas échéant, seront partagés entre la Société, le Ministère et l'Université :

- résultats des analyses;
- échantillons du champignon;
- rapports d'expertise;
- photos de l'environnement dans lequel le champignon évolue.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis par la Société ou par le Ministère et l'Université sont nécessaires pour l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), de ses règlements afférents et des programmes adoptés en vertu de ceux-ci. Ces renseignements seront traités confidentiellement, sous réserve de l'application des lois.

La Société ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel autorisé ou à ceux du Ministère ou de l'Université, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier.

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser au responsable de la protection des renseignements personnels de la Société, en ligne à www.habitation.gouv.qc.ca/demandesaccs ou par courriel à accesinfo@shq.gouv.qc.ca.

Le présent consentement est valide tant que le contenu est actuel et obligatoire pour l'accomplissement des mandats en lien avec la mэрule pleureuse de la Société, et trois ans par la suite.

Transmission du formulaire

Nous vous prions de retourner votre formulaire :

Par courriel : programmemerule@shq.gouv.qc.ca **OU par télécopieur** (Québec) : 418 528-0804

OU

Par courrier : Société d'habitation du Québec
Programme d'intervention résidentielle – mérule pleureuse
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Aile Jacques-Parizeau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5E7

À propos de la mérule pleureuse

Vous trouverez des informations sur la mérule pleureuse ainsi que le rapport *État de la situation sur la mérule pleureuse au Québec* sur le site Web de la Société à l'adresse suivante : www.habitation.gouv.qc.ca/merule.

Nous vous invitons à consulter cette page régulièrement pour connaître les derniers développements sur le sujet.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle au numéro suivant : 1 800 463-4315.



Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule pleureuse

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements pour communiquer avec le (les) propriétaire(s)

Nom(s) du (des) propriétaire(s)

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté) (numéro, rue)

Municipalité

Code postal

Courriel

Ind. rég.

Numéro de téléphone

Courriel

Ind. rég.

Numéro de téléphone

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

1945

Année de la prise de possession

2013

Année du constat de la contamination

2018

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒ Oui☐ Non

Type de bâtiment

☒ Maison unifamiliale☐ Jumelé☐ Maison en rangée☐ Duplex ou triplex☐ Garage ou hangar☐ Résidence secondaire☐ Bâtiment commercial☐ Autre (précisez)

Précisions :

Type de fondation

☒ Sous-sol fini☐ Sur caissons de bois☐ Vide sanitaire sur terre battue☐ Dalle sur sol☐ Sur pieux☐ Vide sanitaire avec une protection
contre l'humidité☐ Autre (précisez)

Précisions : Rallonge adjacente au mur contaminé est sur un vide sanitaire en terre battue.

Matériaux de la fondation

☒ Béton☐ Pierre et mortier☐ Bois☐ Acier☐ Blocs de béton☐ Autre (précisez)

Précisions :

Renseignements sur le bâtiment (suite)

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☒ Oui (précisez) ☐ Non

Précisions :

La cheminée a causée une infiltration d'eau en 2017. Nous avons retiré la cheminée suite à l'infiltration.

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Précisions :

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Précisions :

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment?

Précisions (décrivez les travaux effectués et la date de leur réalisation) :

☒ Oui (précisez)

☐ Non

Suite à un dégât d'eau en 2017 nous avons retiré la cheminée, créé une plus grande ouverture à l'étage et changé les planchers endommagés.

Renseignements sur le cas

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☒ Oui ☐ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☒ Non ☐ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule pleureuse a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☒ Oui ☐ Non

Si oui, précisez le nom de l'entreprise : Enviro-option

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☒ Oui ☐ Non

Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? ☒ Oui ☐ Non

Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☐ Oui, cas réglé ☐ Oui, en cours ☒ Non

Avez-vous entrepris une démarche juridique? ☐ Oui ☒ Non



Renseignements sur le cas (suite)

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

La contamination se concentre dans le vide sanitaire, sous la rallonge de la maison et sur un mur du sous-sol. La solive de rive de ce mur est atteinte ainsi que le sous-plancher à l'étage.

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

Selon les experts qui ont analysé le problème, les causes seraient multiples. Le manque d'isolation et de ventilation dans le vide sanitaire ainsi qu'une infiltration d'eau causée par la cheminée seraient les causes du problème.

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

Suite à la découverte du problème nous avons fait analyser l'air ainsi que l'employeur des dommages par la compagnie enviro-option. Nous avons ensuite fait faire deux soumissions par des compagnies de décontamination. Nous avons choisi une compagnie avec qui faire affaire pour la décontamination et nous avons par la suite appris la création du programme d'aide. Nous avons donc reporté les travaux et attendons la certificat d'admissibilité au programme pour poursuivre nos démarches.

Informations supplémentaires (au besoin) :

Informations additionnelles

La mérule pleureuse (*Serpula lacrymans*) est un champignon qui se nourrit du bois et qui peut affecter la structure du bâtiment en raison des dommages qu'il peut causer aux matériaux en bois. La mérule prolifère rapidement dans les milieux fermés, sans ventilation et avec une humidité excessive.

Amélioration de la méthode d'identification

L'identification de la mérule pleureuse est généralement confirmée par une analyse faite au microscope, une méthode qui requiert une expertise spécialisée. Le recours aux techniques par l'analyse moléculaire (ADN) améliore la fiabilité et l'uniformité des résultats de détection pour ce type de champignon. Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ), une direction générale du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, met au point une méthode d'identification de la mérule pleureuse permettant de détecter le champignon plus tôt dans son processus de développement et de manière plus précise afin de soutenir les entreprises en analyse environnementale.

Projet de recherche sur la mérule pleureuse

Le projet de recherche, codirigé par le Ministère et l'Université Laval, permettra de poursuivre l'acquisition de connaissances sur la mérule pleureuse et de développer une expertise au Québec grâce aux renseignements recueillis et aux résultats de l'identification.

L'équipe de recherche de l'Université Laval est spécialisée dans l'étude des micro-organismes contenus dans l'air et possède l'expertise pour recueillir des échantillons nécessaires au projet de recherche et analyser les banques de données disponibles. Elle a accès à un laboratoire équipé d'appareils à la fine pointe de la technologie. D'une durée de 48 mois, le projet de recherche permettra d'obtenir des informations sur la mérule pleureuse, entre autres sur sa dispersion dans l'environnement lorsqu'un bâtiment est contaminé par ce champignon. L'acquisition de ces données de base s'avère une étape préalable, voire essentielle à l'approfondissement des connaissances, notamment sur la gestion et la décontamination des bâtiments contaminés par la mérule pleureuse.

Les données pourront être publiées dans des revues spécialisées ou faire l'objet de discussions scientifiques, mais elles ne permettront pas de révéler l'adresse du bâtiment ni votre identité.

Compilation des cas confirmés

Grâce aux résultats de l'identification, la Société d'habitation du Québec pourra compiler, de manière confidentielle, les cas et suivre l'évolution de la situation au Québec.

**Consentement**

J'ai (nous avons) lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire(s), je consens (nous consentons) à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis ci-dessous, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule pleureuse présentement en cours.

J'accepte (nous acceptons) que la Société communique avec moi (nous) pour obtenir au besoin plus de précisions.

Signature

Date

Signature

Date

2018/10/08

2018/10/08

art. 53,
54, 59

MÉRULE PLEUREUSE

Formulaire de collecte de données

Les renseignements demandés ci-dessous serviront uniquement à évaluer l'ampleur des cas de mérule pleureuse au Québec. Nous tenons à vous assurer que tout ce que vous nous communiquerez demeurera confidentiel. Ces renseignements permettront à un comité interministériel de mieux circonscrire le problème au Québec.

Nous vous remercions de retourner le document de l'une ou l'autre des deux façons suivantes :

- par la poste à l'adresse suivante :

Société d'habitation du Québec
Direction de l'expertise-conseil et soutien à l'industrie
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Aile Louis-Alexandre-Taschereau, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5E7

- par courriel : expertise.conseil@shq.gouv.qc.ca

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1- Nom et coordonnées du ou des propriétaires :

art. 53, 54, 59

██████████ Prénom et nom	Prénom et nom
██████████ Téléphone	████████████████████ Courriel

2- Adresse du bâtiment contaminé :

art. 53, 54, 59

██████████████████ Numéro, rue	██████████████████ Ville, code postal
--	---

3- Année de construction du bâtiment : 1965

4- Date de prise de possession du bâtiment par le propriétaire actuel : 2016-11-30

5- Date approximative du constat par le propriétaire : 2017-07-03

6- Est-ce que le bâtiment est habité?

☒ Oui ☐ Non

7- Type de bâtiment :

☒ Maison unifamiliale ☐ Jumelé ☐ Duplex ou triplex ☐ Maison en rangée

☐ Résidence secondaire/chalet ☐ Bâtiment commercial

☐ Autre (précisez) _____

8- Type de fondation :

☒ Vide sanitaire sur terre battue

☐ Vide sanitaire avec une protection contre l'humidité sur le sol
(membrane pare-vapeur ou dalle de béton)

☐ Sous-sol fini (habitable) ☐ Dalle sur sol ☐ Sur pieux ☐ Sur caissons de bois

☒ Autre (précisez) Pilotis

9- Matériaux de la fondation

☒ Béton ☐ Pierre et mortier ☐ Bois ☐ Acier

☐ Autre (précisez) _____

10- Informations supplémentaires :

La jupe qui entoure la propriété et ferme le vide sanitaire est composé de
bois

RENSEIGNEMENTS SUR LE CAS

11- Est-ce que la présence de mэрule pleureuse a été confirmée par une ou des firmes environnementales ou par un autre spécialiste du bâtiment?

☒ Oui ☐ Non

Si oui, nom de la ou des firmes ou du spécialiste :

Enviro-Option (Patrick Champagne)

12- Est-ce que cette ou ces firmes vous ont remis un rapport de confirmation détaillé?

☒ Oui ☐ Non

13- Est-ce que cette ou ces firmes vous ont remis un protocole de décontamination ou une procédure à suivre afin de remédier à la présence de mэрule?

☒ Oui ☐ Non

14- Avez-vous pris des mesures suite aux recommandations reçues?

☐ Oui, cas réglé ☐ En processus / travaux en cours ☒ En attente d'un jugement

☐ Non, rien de prévu

15- Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble ou sur votre terrain?

☐ Oui ☒ Non

16- Est-ce qu'il y a déjà eu, à votre connaissance, des dégâts d'eau ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment?

☒ Oui ☐ Non

17- À votre connaissance, est-ce que le bâtiment a déjà été inondé?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, précisez l'événement et la fréquence :

18- Est-ce que le bâtiment a déjà été inoccupé pendant une période prolongée?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, donnez les dates d'inoccupation approximatives

19- Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la prise de connaissance du problème? (appels, demande d'inspection, analyse, etc.)?

Rapport microbiologiste par Enviro-Option

Expertise par le Centre d'Expertise Légale en Bâtiments et Ass., inc (CELB)

Plusieurs soumissions par des entreprises en décontamination (GUS, Fongix, Fraka)

Devis de travaux par la firme BUREX

20- Quels sont les travaux qui ont été effectués sur le bâtiment jusqu'à présent? (donnez la date approximative des travaux)

Aucun, je suis en attente du dénouement des procédures judiciaires que j'ai entreprises

21- À votre connaissance, quelle est l'étendue de la mэрule présentement?

Contamination du garage (sur terre battue), du vide sanitaire (mur adjacent entre la maison et le garage et d'une poutre soutenant la maison), de même qu'au moins une pièce dans la maison (adjacente au garage contaminé + sous-plancher)

Acceptez-vous que la Société d'habitation du Québec vous contacte pour obtenir au besoin plus de précisions?

☒ Oui ☐ Non

Signature :

[Signature redacted]

Date : 2018-06-29

Merci de votre collaboration!

Consentement pour le partage de certains renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule pleureuse	
Numéro, rue 140 CHEMIN DE LA VERDURE	
Municipalité MONT-TREMBLANT	Code postal J8E 2C3

Renseignements pour communiquer avec le (les) propriétaire(s)		
Nom du (des) propriétaire(s) NANCY BERNARD		
Adresse de correspondance (si différente) (numéro, rue) 140 CHEMIN DE LA VERDURE		
Municipalité MONT-TREMBLANT	Code postal J8E 2C3	
Courriel Nancy.Bernard@csc-scc.gc.ca	Ind. rég. 819	Numéro de téléphone 275 - 2315 #7012 (jour)
Courriel nancy.bernard@hotmail.com	Ind. rég. 514	Numéro de téléphone 961 - 3108 (soir)

Consentement	
J'ai (nous avons) lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements personnels demandés.	
En qualité de propriétaire(s), je consens (nous consentons) à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements précités, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule pleureuse présentement en cours.	
Signature Nancy Bernard	Date 2018-07-26
Signature	Date

Informations additionnelles

La mérule pleureuse (*Serpula lacrymans*) est un champignon qui se nourrit du bois et qui peut affecter la structure du bâtiment en raison des dommages qu'il peut causer aux matériaux en bois. La mérule prolifère rapidement dans les milieux fermés, sans ventilation et avec une humidité excessive.

Amélioration de la méthode d'identification

L'identification de la mérule pleureuse est généralement confirmée par une analyse faite au microscope, une méthode qui requiert une expertise spécialisée. Le recours aux techniques par l'analyse moléculaire (ADN) améliore la fiabilité et l'uniformité des résultats de détection pour ce type de champignon. Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ), une direction générale du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, travaille actuellement à la mise au point d'une méthode d'identification de la mérule pleureuse permettant de détecter le champignon plus tôt dans son processus de développement et de manière plus précise.

Afin de mener à terme les travaux de validation de cette méthode et d'ainsi soutenir les entreprises en analyse environnementale, le Ministère a besoin d'obtenir des échantillons.

Projet de recherche sur la mérule pleureuse

En plus de valider la méthode d'identification, le prélèvement et les renseignements recueillis alimenteront le projet de recherche. Ce projet, codirigé par le Ministère et l'Université Laval, permettra de poursuivre l'acquisition de connaissances sur la mérule pleureuse et de développer une expertise au Québec.

L'équipe de recherche de l'Université Laval est spécialisée dans l'étude des micro-organismes contenus dans l'air et possède l'expertise pour recueillir des échantillons nécessaires au projet de recherche et analyser les banques de données disponibles. Elle a accès à un laboratoire équipé d'appareils à la fine pointe de la technologie. D'une durée de 48 mois, le projet de recherche permettra d'obtenir des informations sur la mérule pleureuse, entre autres sur sa dispersion dans l'environnement lorsqu'un bâtiment est contaminé par ce champignon. L'acquisition de ces données de base s'avère une étape préalable, voire essentielle à l'approfondissement des connaissances, notamment sur la gestion et la décontamination des bâtiments contaminés par la mérule pleureuse.

Les données pourront être publiées dans des revues spécialisées ou faire l'objet de discussions scientifiques, mais elles ne permettront pas de révéler l'adresse du bâtiment ni votre identité.

Compilation des cas confirmés

Grâce aux résultats de l'identification, la Société d'habitation du Québec pourra compiler, de manière confidentielle, les cas et suivre l'évolution de la situation au Québec.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Les renseignements demandés ci-dessous serviront uniquement à dresser un portrait des cas de mérule pleureuse au Québec. Ils permettront de mieux circonscrire le problème dans la province et de communiquer avec vous au besoin.

De plus, la Société d'habitation du Québec souhaite communiquer certains renseignements au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à l'Université Laval dans le but d'alimenter le projet de recherche qu'ils codirigent pour améliorer les connaissances sur la mérule pleureuse. La Société désire aussi recevoir les résultats des analyses effectuées par le Ministère afin de compiler et de documenter les cas confirmés au Québec.

En plus du présent formulaire, les renseignements suivants, le cas échéant, seront partagés entre la Société, le Ministère et l'Université :

- résultats des analyses;
- échantillons du champignon;
- rapports d'expertise;
- photos de l'environnement dans lequel le champignon évolue.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis par la Société ou par le Ministère et l'Université sont nécessaires pour l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), de ses règlements afférents et des programmes adoptés en vertu de ceux-ci. Ces renseignements seront traités confidentiellement, sous réserve de l'application des lois.

La Société ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel autorisé ou à ceux du Ministère ou de l'Université, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier.

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser au responsable de la protection des renseignements personnels de la Société, en ligne à www.habitation.gouv.qc.ca/demandesacces ou par courriel à accesinfo@shq.gouv.qc.ca.

Le présent consentement est valide tant que le contenu est actuel et obligatoire pour l'accomplissement des mandats en lien avec la mérule pleureuse de la Société, et trois ans par la suite.

Transmission du formulaire

Nous vous prions de retourner votre formulaire :

Par courriel : programmemerule@shq.gouv.qc.ca OU par télécopieur (Québec) : 418 528-0804

OU

Par courrier : Société d'habitation du Québec

Programme d'intervention résidentielle – mérule pleureuse

1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau

Aile Jacques-Parizeau, 4^e étage

Québec (Québec) G1R 5E7

À propos de la mérule pleureuse

Vous trouverez des informations sur la mérule pleureuse ainsi que le rapport *État de la situation sur la mérule pleureuse au Québec* sur le site Web de la Société à l'adresse suivante : www.habitation.gouv.qc.ca/merule.

Nous vous invitons à consulter cette page régulièrement pour connaître les derniers développements sur le sujet.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle au numéro suivant : 1 800 463-4315.



Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule pleureuse

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements pour communiquer avec le (les) propriétaire(s)

Nom(s) du (des) propriétaire(s)

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté) (numéro, rue)

Municipalité

Code postal

Courriel

Ind. rég.

Numéro de téléphone

Courriel

Ind. rég.

Numéro de téléphone

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1900 (approximatif)

2016

2018

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒ Oui☐ Non

Type de bâtiment

☒ Maison unifamiliale☐ Jumelé☐ Maison en rangée☐ Duplex ou triplex☐ Garage ou hangar☐ Résidence secondaire☐ Bâtiment commercial☐ Autre (précisez)

Précisions : Maison en deux sections (deux types de fondations)

Type de fondation

☐ Sous-sol fini☐ Sur caissons de bois☒ Vide sanitaire sur terre battue☐ Dalle sur sol☐ Sur pieux☐ Vide sanitaire avec une protection
contre l'humidité☐ Autre (précisez)

Précisions : Et une section sur dalle de béton (faite en 2017)

Matériaux de la fondation

☒ Béton☐ Pierre et mortier☐ Bois☐ Acier☐ Blocs de béton☐ Autre (précisez)

Précisions :

Renseignements sur le bâtiment (suite)

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☒ Oui (précisez) ☐ Non

Précisions :

L'ancienne porte d'entrée du vide sanitaire n'était pas étanche et nous avons constaté des infiltrations d'eau au niveau de certaines fenêtres.

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Précisions :

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☒ Oui (précisez) ☐ Non

Précisions :

Quelques mois avant la prise de possession.

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment?

Précisions (décrivez les travaux effectués et la date de leur réalisation) : ☒ Oui (précisez) ☐ Non

Été 2017: nous avons constaté un dépérissement important des fondations d'une section de la maison qui étaient en bois. Nous avons alors fait construire une dalle de béton. A posteriori, il s'agirait de la mérule (hypothèse suite à un échantillon de mycélium prélevé sur un des murs de cette section de la maison).

Été 2018, à la suite du constat de mérule: élimination d'une partie du bois contaminé et retrait de recouvrement extérieur afin d'évaluer l'ampleur de la contamination.

Renseignements sur le cas

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☒ Oui ☐ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mérule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☒ Non ☐ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☒ Non

La présence de mérule pleureuse a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☒ Oui ☐ Non

Si oui, précisez le nom de l'entreprise : Gesfor Rimouski et Air-Diagnostic

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☒ Oui ☐ Non

Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? ☒ Oui ☐ Non

Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☐ Oui, cas réglé ☒ Oui, en cours ☐ Non

Avez-vous entrepris une démarche juridique? ☐ Oui ☒ Non

Renseignements sur le cas (suite)

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

À notre connaissance, nous avons un double foyer de contamination:

1) vide sanitaire sur terre battue: cadre de porte, la terre battue, potentiellement le mur sud parce que certaines poutres présentent un taux d'humidité de 20%;

2) section de la maison sur dalle de béton: cette section du bâtiment est en pièces sur pièces. L'ensemble du mur nord présente des traces de contamination. Les trois autres murs présenteraient également des traces de contamination.

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

En date d'aujourd'hui, avec les informations que nous avons en notre possession, nous pouvons croire que la contamination a commencé dans la section de maison faites en pièces sur pièces, spécifiquement dans le mur nord étant celui qui présentait le plus de dommages. Au moment, de la construction de la dalle de béton, nous avons fait construire une entrée de cave, ce qui aurait permis une contamination dans l'autre section de la maison, soit dans le vide sanitaire sur terre battue.

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

- 1) Test ADN réalisé par Gesfor Rimouski - Mérule confirmée; retrait des matériaux contaminés (brûler le bois); grattage de la terre
- 2) Prise de contact avec l'Association Mérule-Québec et la Société d'habitation du Québec
- 3) Test de qualité de l'air, inspection du vide sanitaire, prise d'échantillons à divers endroits par Air-Diagnostic
- 4) Nettoyage du vide sanitaire, installation d'un déshumidificateur pour contrôler le taux d'humidité
- 5) Usage d'un mélange concentré de peroxyde pour mitiger la contamination

Informations supplémentaires (au besoin) :

Notre maison est composée de deux sections qui ont des âges différents: une section qui date d'avant 1900 (en pièces sur pièces et qui a maintenant une fondation de dalle de béton) et une section qui daterait des années 1920 (vide sanitaire sur terre battue).

Consentement

J'ai (nous avons) lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire(s), je consens (nous consentons) à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis ci-dessous, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule pleureuse présentement en cours.

J'accepte (nous acceptons) que la Société communique avec moi (nous) pour obtenir au besoin plus de précisions.

art. 53,
54, 59

[Redacted Signature]	Date 29/10/2018	[Redacted Signature]	Date 19/10/29
----------------------	--------------------	----------------------	------------------

Société
d'habitation

Québec

MÉRULE PLEUREUSE

Formulaire de collecte de données
et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule pleureuse

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements pour communiquer avec le (les) propriétaire(s)

Nom(s) du (des) propriétaire(s)

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté) (numéro, rue)

Municipalité

Code postal

Courriel

Ind. rég.

Numéro de téléphone

Courriel

Ind. rég.

Numéro de téléphone

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

2003

2018

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒ Oui☐ Non

Type de bâtiment

☒ Maison unifamiliale☐ Jumelé☐ Maison en rangée☐ Duplex ou triplex☐ Garage ou hangar☐ Résidence secondaire☐ Bâtiment commercial☐ Autre (précisez)

Précisions :

Type de fondation

☒ Sous-sol fini☐ Sur caissons de bois☒ Vide sanitaire sur terre battue☒ Dalle sur sol☐ Sur pieux☐ Vide sanitaire avec une protection
contre l'humidité☐ Autre (précisez)

Précisions :

Matériaux de la fondation

☒ Béton☒ Pierre et mortier☒ Bois☐ Acier☐ Blocs de béton☐ Autre (précisez)

Précisions :

pourtre de Bois sur gallets à l'origine mais rajout d'une dalle sur le sol il ya bien longtemps

Société
d'habitation

Québec

MÉRULE PLEUREUSE

Renseignements sur le bâtiment (suite)

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☐ Oui ☒ NonÀ votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☒ Oui (précisez) ☐ Non

Précisions :

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Précisions :

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Précisions :

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment?

Précisions (décrivez les travaux effectués et la date de leur réalisation) :

☒ Oui (précisez)☐ Non

il ya peu près 4 ans - changer quelques parties de la fondation de 1885 ans et isolation par l'extérieur.

Renseignements sur le cas

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☐ Oui ☒ NonLe rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☒ Non ☐ Non applicableLa présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☒ NonLa présence de mэрule pleureuse a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☐ Oui ☒ Non

Si oui, précisez le nom de l'entreprise :

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☐ Oui ☒ NonAvez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? ☐ Oui ☒ NonAvez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☐ Oui, cas réglé ☐ Oui, en cours ☒ Non

On est en attente des recommandations

Avez-vous entrepris une démarche juridique? ☐ Oui ☒ Non

Société
d'habitation

Québec



MÉRULE PLEUREUSE

Renseignements sur le cas (suite)

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

Commence à être très importante en quelques
semaines à peu près à l'œil nu
35 pieds et plus de ce que l'on voit

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

Aucune idée

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

recherche sur internet, appelée pour inspection et
inspection faite la même journée soit 25-10-2018 fait par
Enviro-option (Experts-conseil en environnement du Bâtiment
à Saïone

Informations supplémentaires (au besoin) :

Société
d'habitationQuébec **MÉRULE PLEUREUSE****Consentement**

J'ai (nous avons) lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire(s), je consens (nous consentons) à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule pleureuse présentement en cours.

J'accepte (nous acceptons) que la Société communique avec moi (nous) pour obtenir au besoin plus de précisions.

Signature	Date	Signature	Date
	25-10-2018		25/10/2018

art. 53,
54, 59



Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Les renseignements demandés ci-dessous serviront uniquement à dresser un portrait des cas de mérule au Québec. Ils permettront de mieux circonscrire le problème dans la province et de communiquer avec vous au besoin.

De plus, la Société d'habitation du Québec souhaite communiquer certains renseignements au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à l'Université Laval dans le but d'alimenter le projet de recherche qu'ils codirigent pour améliorer les connaissances sur la mérule. La Société désire aussi recevoir les résultats des analyses effectuées par le Ministère afin de compiler et de documenter les cas confirmés au Québec.

En plus du présent formulaire, les renseignements suivants, le cas échéant, seront partagés entre la Société, le Ministère et l'Université :

- résultats des analyses;
- échantillons du champignon;
- rapports d'expertise;
- photos de l'environnement dans lequel le champignon évolue.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis par la Société ou par le Ministère et l'Université sont nécessaires pour l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), de ses règlements afférents et des programmes adoptés en vertu de ceux-ci. Ces renseignements seront traités confidentiellement, sous réserve de l'application des lois.

La Société ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel autorisé ou à ceux du Ministère ou de l'Université, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier.

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser au responsable de la protection des renseignements personnels de la Société, en ligne à www.habitation.gouv.qc.ca/demandesacces ou par courriel à accinfo@shq.gouv.qc.ca.

Le présent consentement est valide tant que le contenu est actuel et obligatoire pour l'accomplissement des mandats de la Société en lien avec la mérule, et trois ans par la suite.

Transmission du formulaire

Nous vous prions de retourner votre formulaire :

Par courriel : programmemerule@shq.gouv.qc.ca **OU par télécopieur** (Québec) : 418 528-0804

OU

Par courrier : Société d'habitation du Québec
Programme d'intervention résidentielle – mérule
Édifice Marie-Guyart
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Aile Jacques-Parizeau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5E7

À propos de la mérule

Vous trouverez des informations sur la mérule ainsi que le rapport *État de la situation sur la mérule pleureuse au Québec* sur le site Web de la Société à l'adresse suivante : www.habitation.gouv.qc.ca/merule.

Nous vous invitons à consulter cette page régulièrement pour connaître les derniers développements sur le sujet.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle au numéro sans frais : 1 800 463-4315.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur le ou les propriétaires

M^{me}

Nom

Prénom

M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

☐ M^{me}

Nom

Prénom

☐ M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1971

2011

2019

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☐ Oui

☐ Non

Type de bâtiment

☐

Maison unifamiliale

☐

Jumelé

☐

Maison en rangée

☐

Duplex ou triplex

☐

Garage ou hangar

☐

Résidence secondaire

☐

Bâtiment commercial

☐

Autre (précisez) :

Type de fondation

☒

Sous-sol fini

☐

Sur caissons de bois

☐

Vide sanitaire sur terre battue

☐

Dalle sur sol

☐

Sur pieux

☐

Vide sanitaire avec une protection

☐

Autre (précisez) :

contre l'humidité

Renseignements sur le bâtiment (suite)

Matériaux de la fondation

☐ Béton ☐ Pierre et mortier ☐ Bois ☐ Acier ☒ Blocs de béton

☐ Autre (précisez) :

Plancher en béton coulé.

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☐ Oui ☐ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☐ Oui (précisez) ☐ Non

Déjà eu des infiltrations d'eau à certains printemps. J'ai deux pompes submersibles dans une partie du sous-sol qui suffisaient à évacuer l'eau, mais la température de cette année les a endommagées et mon

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☐ Non

Pas depuis que j'en suis propriétaire, soit depuis février 2011.

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☐ Non

D'octobre 2010 à février 2011, soit à partir du décès de l'ancien propriétaire jusqu'à l'achat de ma maison en février 2011. Toutefois, la maison était régulièrement visitée par l'agent d'immeuble en vue de la vente

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation. ☐ Oui (précisez) ☐ Non

Modifications à la plomberie en 2011, sans aucun problème de dégâts d'eau avant cette année.

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioides* ☐ *S. lacrymans* (pleureuse) ☐ *S. pulverulenta*
☐ Autre : _____ ☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☐ Oui ☐ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☐ Non ☐ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☐ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☐ Oui ☐ Non
Si oui, précisez le nom de l'entreprise : _____

Renseignements sur le cas (suite)

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☐ Oui, cas réglé
☐ Oui, en cours
☐ Non

Avez-vous entrepris une démarche juridique? ☐ Oui ☐ Non

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

Je n'ai aucune idée de l'ampleur de la contamination.

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

Infiltration d'eau due à la température printanière et à la crue des eaux excessive.

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

J'ai contacté l'Association de la mэрule qui m'a conseillé de ne rien toucher et de condamner l'accès à mon sous-sol par mesure de prévention et de vous contacter aussitôt. J'ai placé des ventilateurs (2) pour faire sortir l'humidité, augmenter le chauffage et placer une bâche pour fermer l'accès au sous-sol le plus hermétiquement possible.

Informations supplémentaires (au besoin) :

J'ai inscrit que ma maison est située près d'un plan d'eau. Il s'agit du Lac Kénogami qui est à peu près à 350 mètres en ligne droite.

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour
		2022	07	25
Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour

Informations additionnelles

La mérule (*Serpula Sp.*) est un champignon qui se nourrit du bois et qui peut affecter la structure du bâtiment en raison des dommages qu'il peut causer aux matériaux en bois. La mérule prolifère rapidement dans les milieux fermés, sans ventilation et avec une humidité excessive.

Amélioration de la méthode d'identification

L'identification de la mérule est généralement confirmée par une analyse faite au microscope, une méthode qui requiert une expertise spécialisée. Le recours aux techniques par l'analyse moléculaire (ADN) améliore la fiabilité et l'uniformité des résultats de détection pour ce type de champignon. Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ), une direction générale du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, met au point une méthode d'identification de la mérule permettant de détecter le champignon plus tôt dans son processus de développement et de manière plus précise afin de soutenir les entreprises en analyse environnementale.

Projet de recherche sur la mérule

Le projet de recherche, codirigé par le Ministère et l'Université Laval, permettra de poursuivre l'acquisition de connaissances sur la mérule et de développer une expertise au Québec grâce aux renseignements recueillis et aux résultats de l'identification.

L'équipe de recherche de l'Université Laval est spécialisée dans l'étude des micro-organismes contenus dans l'air et possède l'expertise pour recueillir des échantillons nécessaires au projet de recherche et analyser les banques de données disponibles. Elle a accès à un laboratoire équipé d'appareils à la fine pointe de la technologie. D'une durée de 48 mois, le projet de recherche permettra d'obtenir des informations sur la mérule, entre autres sur sa dispersion dans l'environnement lorsqu'un bâtiment est contaminé par ce champignon. L'acquisition de ces données de base s'avère une étape préalable, voire essentielle à l'approfondissement des connaissances, notamment sur la gestion et la décontamination des bâtiments contaminés par la mérule.

Les données pourront être publiées dans des revues spécialisées ou faire l'objet de discussions scientifiques, mais elles ne permettront pas de révéler l'adresse du bâtiment ni votre identité.

Compilation des cas confirmés

Grâce aux résultats de l'identification, la Société d'habitation du Québec pourra compiler, de manière confidentielle, les cas et suivre l'évolution de la situation au Québec.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur les propriétaires

M^{me}

Nom

Prénom

M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

☐ M^{me}

Nom

Prénom

☐ M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1951

2015

2022

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒ Oui

☐ Non

Type de bâtiment

☒ Maison unifamiliale

☐ Jumelé

☐ Maison en rangée

☐ Duplex ou triplex

☐ Garage ou hangar

☐ Résidence secondaire

☐ Bâtiment commercial

☐ Autre (précisez) :

Type de fondation

☒ Sous-sol fini

☐ Sur caissons de bois

☐ Vide sanitaire sur terre battue

☐ Dalle sur sol

☐ Sur pieux

☐ Vide sanitaire avec une protection

☐ Autre (précisez) :

contre l'humidité



Renseignements sur le bâtiment ••• ••• •••••

Matériaux de la fondation

☒ Béton
 ☐ Pierre et mortier
 ☐ Bois
 ☐ Acier
 ☐ Blocs de béton
 Autre (précisez) :

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☒ Oui (précisez) ☐ Non

En avril 2020, il y a eu infiltration d'eau au sous-sol, après la fonte rapide des neiges. Nous avons évacué l'eau au fur et à mesure avec une balayseuse (vacuum) à eau.

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation. ☒ Oui (précisez) ☐ Non

2016 Extérieur - Travaux majeurs - tout a été refait : fenêtres, portes, revêtement, toiture, grenier
 2020 Intérieur - Rez-de-chaussée refait au complet

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioïdes* ☒ *S. lacrymans* (pleureuse) ☐ *S. pulverulenta*
☐ Autre : _____ ☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☐ Oui ☒ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☐ Non ☒ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☒ Oui ☐ Non

Si oui, précisez le nom de l'entreprise : MELCC Dir. des expertises et études

Renseignements sur le cas (suite)	
Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?	☒ Oui ☐ Non
Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?	☐ Oui ☒ Non
Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?	☐ Oui, cas réglé ☐ Oui, en cours ☒ Non
Avez-vous entrepris une démarche juridique?	☐ Oui ☒ Non
À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination? Le rapport va suivre dans la semaine du 25 au 30 septembre (Groupe Gesfor) On m' a dit que c'était limité au mur sud de la maison et une partie du mur est (le premier tiers à partir du mur avant).	
À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination? À préciser dans le rapport mais on m'a dit de l'humidité trop élevée et peut-être une ventilation déficiente.	
Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)? Démarche auprès de mon assureur, pour le coup d'eau d'avril et pour les champignons. Celui-ci a envoyé la compagnie Simco pour une inspection. Constat de présence de champignons = Négation de couverture. Mandat confié à Groupe Gesfor pour venir faire une analyse microbiologiste et préparer un rapport qui sera transmis à l'appui de cette demande dès que je le recevrai.	
Informations supplémentaires (au besoin) :	

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)

Année Mois Jour

2022 09 26

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année Mois Jour

art. 53,
54, 59

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

[REDACTED]

Municipalité

[REDACTED]

Code postal

[REDACTED]

Renseignements sur les propriétaires

M^{me} Nom

[REDACTED]

Prénom

[REDACTED]

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

[REDACTED]

Ind. rég. Numéro de téléphone (résidence)

[REDACTED]

Ind. rég. Numéro de téléphone (travail)

[REDACTED]

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

[REDACTED]

M^{me} Nom

[REDACTED]

Prénom

[REDACTED]

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

[REDACTED]

Ind. rég. Numéro de téléphone (résidence)

[REDACTED]

Ind. rég. Numéro de téléphone (travail)

[REDACTED]

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

[REDACTED]

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

1912

Année de la prise de possession

2008

Année du constat de la contamination

2022

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒ Oui

☐ Non

Type de bâtiment

☒ Maison unifamiliale

☐ Jumelé

☐ Maison en rangée

☐ Duplex ou triplex

☐ Garage ou hangar

☐ Résidence secondaire

☐ Bâtiment commercial

☐ Autre (précisez) :

Type de fondation

☐ Sous-sol fini

☐ Sur caissons de bois

☐ Vide sanitaire sur terre battue

☐ Dalle sur sol

☐ Sur pieux

☐ Vide sanitaire avec une protection

☒ Autre (précisez) :

contre l'humidité

Cave non fini de 6 pieds, Plancer en béton et en terre.

art. 53,
54, 59

art. 53,
54, 59



Renseignements sur le bâtiment

Matériaux de la fondation

Béton

Pierre et mortier

— Bois

— Acier

— Blocs de béton

✓ Autre (précisez) :

Pierre, sable et béton

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble?

☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment?

☐ Oui (précisez)
☒ Non

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé?

☐ Oui (précisez)
☒ Non

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée?

☐ Oui (précisez)
☒ Non

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation.

☒ Oui (précisez)
☐ Non

En 2019, j'ai enlevé une annexe à l'arrière de la maison car elle présentait de nombreuses infiltrations d'eau et signes de décrépitudes. Était irrécupérable. Cette annexe avait une cave communicante avec la maison. La porte a été condamnée entre les deux et la cave de l'annexe a été remplie de terre.

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioïdes*☒ *S. lacrymans* (pleureuse)☐ *S. pulverulentus*☐ Autre : _____☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur?

☐ Oui ☐ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité?

☐ Oui ☒ Non
☐ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur?

☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment?

☒ Oui ☐ NonSi oui, précisez le nom de l'entreprise : Le groupe Gesfor, Poirier, Pinchin

Renseignements sur le cas (suite)	
Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?	☒ Oui ☐ Non
Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?	☒ Oui ☐ Non
Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?	☐ Oui, cas réglé ☐ Oui, en cours ☒ Non
Avez-vous entrepris une démarche juridique?	☐ Oui ☒ Non
À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination? Une petite section d'un mur de la cave à l'intérieur au niveau d'une ancienne porte condamnée et au même endroit à l'extérieur, qui s'étend sur le mur extérieurs.	
À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination? Bois en place et une augmentation de l'humidité à ce niveau depuis que la porte a été condamnée.	
Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)? L'inspection et l'analyses ont été faites.	
Informations supplémentaires (au besoin) :	

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

2022

11

11

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

art. 53,
54, 59

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Les renseignements demandés ci-dessous serviront uniquement à dresser un portrait des cas de mérule au Québec. Ils permettront de mieux circonscrire le problème dans la province et de communiquer avec vous au besoin.

De plus, la Société d'habitation du Québec souhaite communiquer certains renseignements au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à l'Université Laval dans le but d'alimenter le projet de recherche qu'ils codirigent pour améliorer les connaissances sur la mérule. La Société désire aussi recevoir les résultats des analyses effectuées par le Ministère afin de compiler et de documenter les cas confirmés au Québec.

En plus du présent formulaire, les renseignements suivants, le cas échéant, seront partagés entre la Société, le Ministère et l'Université :

- résultats des analyses;
- échantillons du champignon;
- rapports d'expertise;
- photos de l'environnement dans lequel le champignon évolue.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis par la Société ou par le Ministère et l'Université sont nécessaires pour l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), de ses règlements afférents et des programmes adoptés en vertu de ceux-ci. Ces renseignements seront traités confidentiellement, sous réserve de l'application des lois.

La Société ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel autorisé ou à ceux du Ministère ou de l'Université, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier.

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser au responsable de la protection des renseignements personnels de la Société, en ligne à www.habitation.gouv.qc.ca/demandesacces ou par courriel à accinfo@shq.gouv.qc.ca.

Le présent consentement est valide tant que le contenu est actuel et obligatoire pour l'accomplissement des mandats de la Société en lien avec la mérule, et trois ans par la suite.

Transmission du formulaire

Nous vous prions de retourner votre formulaire :

Par courriel : programmemerule@shq.gouv.qc.ca **OU par télécopieur** (Québec) : 418 528-0804

OU

Par courrier : Société d'habitation du Québec
Programme d'intervention résidentielle – mérule
Édifice Marie-Guyart
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Aile Jacques-Parizeau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5E7

À propos de la mérule

Vous trouverez des informations sur la mérule ainsi que le rapport *État de la situation sur la mérule pleureuse au Québec* sur le site Web de la Société à l'adresse suivante : www.habitation.gouv.qc.ca/merule.

Nous vous invitons à consulter cette page régulièrement pour connaître les derniers développements sur le sujet.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle au numéro sans frais : 1 800 463-4315.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur le ou les propriétaires

M^{me} Nom

Prénom

M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

☐ M^{me} Nom

Prénom

☐ M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1971

2011

2019

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☐ Oui

☐ Non

Type de bâtiment

☐ Maison unifamiliale

☐ Jumelé

☐ Maison en rangée

☐ Duplex ou triplex

☐ Garage ou hangar

☐ Résidence secondaire

☐ Bâtiment commercial

☐ Autre (précisez) :

Type de fondation

☒ Sous-sol fini

☐ Sur caissons de bois

☐ Vide sanitaire sur terre battue

☐ Dalle sur sol

☐ Sur pieux

☐ Vide sanitaire avec une protection

☐ Autre (précisez):

contre l'humidité

Renseignements sur le bâtiment (suite)

Matériaux de la fondation

☐ Béton ☐ Pierre et mortier ☐ Bois ☐ Acier ☒ Blocs de béton

☐ Autre (précisez) :

Plancher en béton coulé.

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☐ Oui ☐ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☐ Oui (précisez) ☐ Non

Déjà eu des infiltrations d'eau à certains printemps. J'ai deux pompes submersibles dans une partie du sous-sol qui suffisaient à évacuer l'eau, mais la température de cette année les a endommagées et mon

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☐ Non

Pas depuis que j'en suis propriétaire, soit depuis février 2011.

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☐ Non

D'octobre 2010 à février 2011, soit à partir du décès de l'ancien propriétaire jusqu'à l'achat de ma maison en février 2011. Toutefois, la maison était régulièrement visitée par l'agent d'immeuble en vue de la vente

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation. ☐ Oui (précisez) ☐ Non

Modifications à la plomberie en 2011, sans aucun problème de dégâts d'eau avant cette année.

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioides* ☐ *S. lacrymans* (pleureuse) ☐ *S. pulverulenta*
☐ Autre : _____ ☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☐ Oui ☐ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☐ Non ☐ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☐ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☐ Oui ☐ Non
Si oui, précisez le nom de l'entreprise : _____

Renseignements sur le cas (suite)

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☐ Oui, cas réglé
☐ Oui, en cours
☐ Non

Avez-vous entrepris une démarche juridique? ☐ Oui ☐ Non

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

Je n'ai aucune idée de l'ampleur de la contamination.

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

Infiltration d'eau due à la température printanière et à la crue des eaux excessive.

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

J'ai contacté l'Association de la mэрule qui m'a conseillé de ne rien toucher et de condamner l'accès à mon sous-sol par mesure de prévention et de vous contacter aussitôt. J'ai placé des ventilateurs (2) pour faire sortir l'humidité, augmenter le chauffage et placer une bâche pour fermer l'accès au sous-sol le plus hermétiquement possible.

Informations supplémentaires (au besoin) :

J'ai inscrit que ma maison est située près d'un plan d'eau. Il s'agit du Lac Kénogami qui est à peu près à 350 mètres en ligne droite.

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour
[REDACTED]	[REDACTED]	2023	11	07
Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour

art. 53,
54, 59

Informations additionnelles

La mérule (*Serpula Sp.*) est un champignon qui se nourrit du bois et qui peut affecter la structure du bâtiment en raison des dommages qu'il peut causer aux matériaux en bois. La mérule prolifère rapidement dans les milieux fermés, sans ventilation et avec une humidité excessive.

Amélioration de la méthode d'identification

L'identification de la mérule est généralement confirmée par une analyse faite au microscope, une méthode qui requiert une expertise spécialisée. Le recours aux techniques par l'analyse moléculaire (ADN) améliore la fiabilité et l'uniformité des résultats de détection pour ce type de champignon. Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ), une direction générale du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, met au point une méthode d'identification de la mérule permettant de détecter le champignon plus tôt dans son processus de développement et de manière plus précise afin de soutenir les entreprises en analyse environnementale.

Projet de recherche sur la mérule

Le projet de recherche, codirigé par le Ministère et l'Université Laval, permettra de poursuivre l'acquisition de connaissances sur la mérule et de développer une expertise au Québec grâce aux renseignements recueillis et aux résultats de l'identification.

L'équipe de recherche de l'Université Laval est spécialisée dans l'étude des micro-organismes contenus dans l'air et possède l'expertise pour recueillir des échantillons nécessaires au projet de recherche et analyser les banques de données disponibles. Elle a accès à un laboratoire équipé d'appareils à la fine pointe de la technologie. D'une durée de 48 mois, le projet de recherche permettra d'obtenir des informations sur la mérule, entre autres sur sa dispersion dans l'environnement lorsqu'un bâtiment est contaminé par ce champignon. L'acquisition de ces données de base s'avère une étape préalable, voire essentielle à l'approfondissement des connaissances, notamment sur la gestion et la décontamination des bâtiments contaminés par la mérule.

Les données pourront être publiées dans des revues spécialisées ou faire l'objet de discussions scientifiques, mais elles ne permettront pas de révéler l'adresse du bâtiment ni votre identité.

Compilation des cas confirmés

Grâce aux résultats de l'identification, la Société d'habitation du Québec pourra compiler, de manière confidentielle, les cas et suivre l'évolution de la situation au Québec.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Les renseignements demandés ci-dessous serviront uniquement à dresser un portrait des cas de mérule au Québec. Ils permettront de mieux circonscrire le problème dans la province et de communiquer avec vous au besoin.

De plus, la Société d'habitation du Québec souhaite communiquer certains renseignements au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à l'Université Laval dans le but d'alimenter le projet de recherche qu'ils codirigent pour améliorer les connaissances sur la mérule. La Société désire aussi recevoir les résultats des analyses effectuées par le Ministère afin de compiler et de documenter les cas confirmés au Québec.

En plus du présent formulaire, les renseignements suivants, le cas échéant, seront partagés entre la Société, le Ministère et l'Université :

- résultats des analyses;
- échantillons du champignon;
- rapports d'expertise;
- photos de l'environnement dans lequel le champignon évolue.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis par la Société ou par le Ministère et l'Université sont nécessaires pour l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), de ses règlements afférents et des programmes adoptés en vertu de ceux-ci. Ces renseignements seront traités confidentiellement, sous réserve de l'application des lois.

La Société ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel autorisé ou à ceux du Ministère ou de l'Université, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier.

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser au responsable de la protection des renseignements personnels de la Société, en ligne à www.habitation.gouv.qc.ca/demandesacces ou par courriel à accinfo@shq.gouv.qc.ca.

Le présent consentement est valide tant que le contenu est actuel et obligatoire pour l'accomplissement des mandats de la Société en lien avec la mérule, et trois ans par la suite.

Transmission du formulaire

Nous vous prions de retourner votre formulaire :

Par courriel : programmemerule@shq.gouv.qc.ca **OU par télécopieur** (Québec) : 418 528-0804

OU

Par courrier : Société d'habitation du Québec
Programme d'intervention résidentielle – mérule
Édifice Marie-Guyart
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Aile Jacques-Parizeau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5E7

À propos de la mérule

Vous trouverez des informations sur la mérule ainsi que le rapport *État de la situation sur la mérule pleureuse au Québec* sur le site Web de la Société à l'adresse suivante : www.habitation.gouv.qc.ca/merule.

Nous vous invitons à consulter cette page régulièrement pour connaître les derniers développements sur le sujet.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle au numéro sans frais : 1 800 463-4315.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur le ou les propriétaires

Nom

Prénom

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Nom

Prénom

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1971

2011

2019

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☐ Oui

☐ Non

Type de bâtiment

☐ Maison unifamiliale

☐ Jumelé

☐ Maison en rangée

☐ Duplex ou triplex

☐ Garage ou hangar

☐ Résidence secondaire

☐ Bâtiment commercial

☐ Autre (précisez) :

Type de fondation

☒ Sous-sol fini

☐ Sur caissons de bois

☐ Vide sanitaire sur terre battue

☐ Dalle sur sol

☐ Sur pieux

☐ Vide sanitaire avec une protection

☐ Autre (précisez):

contre l'humidité

Renseignements sur le bâtiment (suite)

Matériaux de la fondation

☐ Béton ☐ Pierre et mortier ☐ Bois ☐ Acier ☒ Blocs de béton

☐ Autre (précisez) :

Plancher en béton coulé.

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☐ Oui ☐ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☐ Oui (précisez) ☐ Non

Déjà eu des infiltrations d'eau à certains printemps. J'ai deux pompes submersibles dans une partie du sous-sol qui suffisaient à évacuer l'eau, mais la température de cette année les a endommagées et mon

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☐ Non

Pas depuis que j'en suis propriétaire, soit depuis février 2011.

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☐ Non

D'octobre 2010 à février 2011, soit à partir du décès de l'ancien propriétaire jusqu'à l'achat de ma maison en février 2011. Toutefois, la maison était régulièrement visitée par l'agent d'immeuble en vue de la vente

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation. ☐ Oui (précisez) ☐ Non

Modifications à la plomberie en 2011, sans aucun problème de dégâts d'eau avant cette année.

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioides* ☐ *S. lacrymans* (pleureuse) ☐ *S. pulverulenta*
☐ Autre : _____ ☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☐ Oui ☐ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☐ Non ☐ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☐ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☐ Oui ☐ Non
Si oui, précisez le nom de l'entreprise : _____

Renseignements sur le cas (suite)

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☐ Oui, cas réglé
☐ Oui, en cours
☐ Non

Avez-vous entrepris une démarche juridique? ☐ Oui ☐ Non

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

Je n'ai aucune idée de l'ampleur de la contamination.

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

Infiltration d'eau due à la température printanière et à la crue des eaux excessive.

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

J'ai contacté l'Association de la mэрule qui m'a conseillé de ne rien toucher et de condamner l'accès à mon sous-sol par mesure de prévention et de vous contacter aussitôt. J'ai placé des ventilateurs (2) pour faire sortir l'humidité, augmenter le chauffage et placer une bâche pour fermer l'accès au sous-sol le plus hermétiquement possible.

Informations supplémentaires (au besoin) :

J'ai inscrit que ma maison est située près d'un plan d'eau. Il s'agit du Lac Kénogami qui est à peu près à 350 mètres en ligne droite.

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour
[REDACTED]	[REDACTED]	2025	03	30
Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour
[REDACTED]	[REDACTED]	2025	03	30

art. 53,
54, 59

Informations additionnelles

La mérule (*Serpula Sp.*) est un champignon qui se nourrit du bois et qui peut affecter la structure du bâtiment en raison des dommages qu'il peut causer aux matériaux en bois. La mérule prolifère rapidement dans les milieux fermés, sans ventilation et avec une humidité excessive.

Amélioration de la méthode d'identification

L'identification de la mérule est généralement confirmée par une analyse faite au microscope, une méthode qui requiert une expertise spécialisée. Le recours aux techniques par l'analyse moléculaire (ADN) améliore la fiabilité et l'uniformité des résultats de détection pour ce type de champignon. Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ), une direction générale du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, met au point une méthode d'identification de la mérule permettant de détecter le champignon plus tôt dans son processus de développement et de manière plus précise afin de soutenir les entreprises en analyse environnementale.

Projet de recherche sur la mérule

Le projet de recherche, codirigé par le Ministère et l'Université Laval, permettra de poursuivre l'acquisition de connaissances sur la mérule et de développer une expertise au Québec grâce aux renseignements recueillis et aux résultats de l'identification.

L'équipe de recherche de l'Université Laval est spécialisée dans l'étude des micro-organismes contenus dans l'air et possède l'expertise pour recueillir des échantillons nécessaires au projet de recherche et analyser les banques de données disponibles. Elle a accès à un laboratoire équipé d'appareils à la fine pointe de la technologie. D'une durée de 48 mois, le projet de recherche permettra d'obtenir des informations sur la mérule, entre autres sur sa dispersion dans l'environnement lorsqu'un bâtiment est contaminé par ce champignon. L'acquisition de ces données de base s'avère une étape préalable, voire essentielle à l'approfondissement des connaissances, notamment sur la gestion et la décontamination des bâtiments contaminés par la mérule.

Les données pourront être publiées dans des revues spécialisées ou faire l'objet de discussions scientifiques, mais elles ne permettront pas de révéler l'adresse du bâtiment ni votre identité.

Compilation des cas confirmés

Grâce aux résultats de l'identification, la Société d'habitation du Québec pourra compiler, de manière confidentielle, les cas et suivre l'évolution de la situation au Québec.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur le ou les propriétaires

Nom

Prénom

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Nom

Prénom

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1950

1995

2004

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒ Oui

☐ Non

Type de bâtiment

☒ Maison unifamiliale

☐ Jumelé

☐ Maison en rangée

☐ Duplex ou triplex

☐ Garage ou hangar

☐ Résidence secondaire

☐ Bâtiment commercial

☐ Autre (précisez) :

Type de fondation

Sous-sol fini

Sur caissons de bois

Vide sanitaire sur terre battue

Dalle sur sol

Sur pieux

Vide sanitaire avec une protection

☒ Autre (précisez):

contre l'humidité

Ciment

Renseignements sur le bâtiment (suite)

Matériaux de la fondation

- ✓ Béton

- ✓ Pierre et mortier

Bois

Acier

Blocs de béton

Autre (précisez) :

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble?

☒ Oui ☐ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment?

☒ Oui (précisez)

☐ Non

Toit et Sous Sol

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé?

☒ Oui (précisez)

☐ Non

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée?

☐ Oui (précisez)

☐ Non

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation.

☐ Oui (précisez)

☐ Non

Renseignements sur le cas

Espèce de mérule : ☒ *S. himantioides*

○ *S. lacrymans* (pleureuse)

○ *S. pulverulenta*

☐ Autre :

© Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur?

☐ Out

☐ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problэme d'humiditэ?

☐ Oui☐ Non

Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur?

☐ Oui

☐ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment?

☐ Oui

Non

Si oui, précisez le nom de l'entreprise : _____

Renseignements sur le cas (suite)	
Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?	☐ Oui ☒ Non
Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?	☐ Oui ☒ Non
Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?	☐ Oui, cas réglé ☐ Oui, en cours ☒ Non
Avez-vous entrepris une démarche juridique?	☐ Oui ☒ Non
À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination? Sous Sol, 1er Étage, maintenant propagé au 2e Étage.	
À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination? Infiltration d'eau, humidité et mauvaise isolation.	
Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)? Humidificateur au Sous Sol, installation de 2 récupérateurs de chaleur (thermopompe).	
Informations supplémentaires (au besoin) : Nous croyons que cette contamination pourrait être la cause des problèmes de santé pulmonaires de ma conjointe qui se détériore d'année en année et qui sont de plus en plus sévères, malgré la médication.	

**Consentement**

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

2019 / 11 / 28

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule		
Numéro, rue		
Municipalité		
Code postal		

Renseignements sur le ou les propriétaires							
Nom		Prénom					
Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)				Municipalité		Code postal	
Ind. rég.				Numéro de téléphone (résidence)		Ind. rég.	
Ind. rég.				Numéro de téléphone (travail)		Poste	
Ind. rég.				Numéro de téléphone (cellulaire)		Ind. rég.	
Courriel							
Nom		Prénom					
Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)				Municipalité		Code postal	
Ind. rég.				Numéro de téléphone (résidence)		Ind. rég.	
Ind. rég.				Numéro de téléphone (travail)		Poste	
Ind. rég.				Numéro de téléphone (cellulaire)		Ind. rég.	
Courriel							

Renseignements sur le bâtiment		
Année de la construction du bâtiment	Année de la prise de possession	Année du constat de la contamination
1920 APPROX	2012	2019
Le bâtiment est-il actuellement habité? ☒ Oui ☐ Non		
Type de bâtiment		
☒ Maison unifamiliale	☐ Jumelé	☐ Maison en rangée
☐ Garage ou hangar	☐ Résidence secondaire	☐ Bâtiment commercial
☐ Autre (précisez) :		
Type de fondation		
Sous-sol fini	Sur caissons de bois	☒ Vide sanitaire sur terre battue
Dalle sur sol	Sur pieux	☐ Vide sanitaire avec une protection contre l'humidité
Autre (précisez) :		

Renseignements sur le bâtiment (suite)

Matériaux de la fondation

☒ Béton
 ☐ Pierre et mortier
 ☐ Bois
 ☐ Acier
 ☐ Blocs de béton
 Autre (précisez) :

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation. ☒ Oui (précisez) ☐ Non

remplacement d'étanchéité en 2018

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioïdes* ☒ *S. lacrymans* (pleureuse) ☐ *S. pulverulenta*
☐ Autre : _____ ☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☒ Oui ☐ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☒ Non ☐ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☒ Oui ☐ Non

Si oui, précisez le nom de l'entreprise : AIR MAX



Renseignements sur le cas (suite)	
Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?	☐ Oui ☒ Non
Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?	☐ Oui ☒ Non
Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?	☐ Oui, cas réglé ☐ Oui, en cours ☒ Non
Avez-vous entrepris une démarche juridique?	☐ Oui ☒ Non
À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination? <i>6 p 2</i>	
À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination? <i>humidité fuite d'eau</i>	
Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)? <i>appeler l'association Mèreule plumbeuse du Québec. Inspection par air.</i>	
Informations supplémentaires (au besoin) :	



Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

2019 08 08

2019 08 08

art. 53,
54, 59



Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue	
Municipalité	Code postal

Renseignements sur ... les propriétaires

Nom	Prénom					
Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)	Municipalité	Code postal				
Ind. rég.	Numéro de téléphone (résidence)	Ind. rég.	Numéro de téléphone (travail)	Poste	Ind. rég.	Numéro de téléphone (cellulaire)
Courriel						
☐ M ^{me}	Nom	Prénom				
☐ M.						
Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)	Municipalité	Code postal				
Ind. rég.	Numéro de téléphone (résidence)	Ind. rég.	Numéro de téléphone (travail)	Poste	Ind. rég.	Numéro de téléphone (cellulaire)
Courriel						

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment	Année de la prise de possession	Année du constat de la contamination
--------------------------------------	---------------------------------	--------------------------------------

Le bâtiment est-il actuellement habité? ☒ Oui ☐ Non

Type de bâtiment

- ☒ Maison unifamiliale ☐ Jumelé ☐ Maison en rangée ☐ Duplex ou triplex
☐ Garage ou hangar ☐ Résidence secondaire ☐ Bâtiment commercial
☒ Autre (précisez):

Type de fondation

- ☐ Sous-sol fini ☐ Sur caissons de bois ☐ Vide sanitaire sur terre battue
☐ Dalle sur sol ☐ Sur pieux ☐ Vide sanitaire avec une protection contre l'humidité
☒ Autre (précisez):

Fondation de Béton et sous-sol non fini de bois



Renseignements sur le bâtiment

Matériaux de la fondation

☒ Béton ☐ Pierre et mortier ☐ Bois ☐ Acier ☐ Blocs de béton
☐ Autre (précisez) :

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble?

☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment?

☐ Oui (précisez)
☒ Non ET OUI
DEPUIS 2 ans seulement

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été endommagé?

☐ Oui (précisez)☒ Non ET OUI

SALAGE FISURÉ, INFILTRATION PAR dessous du
PLANCHER de BÉTON (DEPUIS 2 ans seulement)
INFILTRATION LÉGÈRE

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée?

☐ Oui (précisez)

PUISQUE AVANT MON ACHAT IL Y AVAIT TOUJOUR DES LOCATAIRES
QUI OCCUPAIENT LES LOGEMENTS.

☒ Non

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation.

☒ Oui (précisez)☐ Non

LES TRAVAUX ÉTAIENT TOUJOUR EN COUR DE RÉNOVATION (NOUVELLE CUISINE)
PUIS REVÊTEMENT DE PLANCHER BOIS FRANC NEUF (SALLE À MANGER)
SALON
ELECTRICITÉ NEUF à 90% 2018
PLOMBIE NEUF à 95% 2009

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantoides*☒ *S. lacrymans* (pleureuse)☐ *S. pulverulenta*☐ Autre : _____☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur?

☐ Oui ☒ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité?

☐ Oui ☐ Non
☒ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur?

☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment?

☒ Oui ☐ NonSi oui, précisez le nom de l'entreprise : AIR DIAGNOSTIC EN NOVEMBRE 2019

Renseignements sur le cas (suite)

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☒ Oui ☐ Non

Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? ☒ Oui ☐ Non

Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☐ Oui, cas réglé
☒ Oui, en cours
☐ Non

Avez-vous entrepris une démarche juridique? ☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

MAJEUR ETENDU AU 1^{er} ÉTAGE, STRUCTURE AFFECTÉE DE 3" POUCE
LA MÉRULE A ATTEINT LE 1^{er} ET EST PRESQUE RENDU AU
2^e PLANCHER ENTRE LES MURS

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

INFILTRATION D'EAU MANQUE D'AÉRATION

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

APPELS ET DEMANDE D'INSPECTION ^{ET ANALYSE} BIOLOGIQUE : PRÉLÈVEMENT, ÉCHANTILLONS DES
CHAMPIGNONS ET DES PRÉLÈVEMENTS DE L'AIR. IL M'ONT INFORMÉ POUR RALENTIR
LE PROCESSUS : METTRE BEAUCOUP D'ÉCLAIRAGE, ENLEVER LE PLUS D'HUMIDITÉ
POSSIBLE ET DE PLUS DE METTRE PLUS DE CHAUFFAGE.

PS. #2 ET LA JE SUIS EN THÉRAPIE DE 10 SEM. QUI CE TRAMINE
LE 24 JANV. 2019 AVEC CONVALESCENCE DE 6 MOIS MINIMUM
JE SUIS AU CENTRE DE CRISE JUSQU'À LA FIN DE LA THÉRAPIE

Informations supplémentaires (au besoin):

LA BIOCHIMISTE EST PASSÉ AU DÉBUT OCT à VERIFIEM
AVANT D'AVOYER AU LABORATION LES ÉCHANTILLONS PRIS
POUR M'INFORMER S'IL Y AVAIT BIEN ET BIEN DE LA MÉRULE
CHEZ MOI. ELLE MA APPELER RAPIDEMENT POUR ME CERTIFIER
QU'IL EN AVAIT BIEN QUE LA ELLE ENVOYAIT LE TOUT AU LABO.
C'EST LA QUELLE M'INFORME DE LA PROCÉDURE POUR RALENTIR
LE PROCESSUS DE PROPAGATION DES CHAMPIGNONS.

Avec tous ce qui ce passe dans ma vie personnelle, ET à L'ANNONCE
DE CETTE NOUVELLE DE CONTAMINATION DE MA RÉSIDENCE. JE ME SUIS
PRÉSENTÉ À L'HÔPITAL DÉPARTAMENT PSYCHIATRIQUE LE 28 OCT 2019

merci de votre
écoute
* Diagnostic DÉPRESSION MAJEUR *

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres majuscules)

Signature

Année

Mois

Jour

Nom et prénom (en lettres majuscules)

Signature

Année

Mois

Jour

art. 53,
54, 59

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur l'un des propriétaires

M^{me}
M.

Nom

Prénom

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

M^{me}
M.

Nom

Prénom

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1950

2013

2020

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☐ Oui

☐ Non

Type de bâtiment

☐ Maison unifamiliale

☐ Jumelé

☐ Maison en rangée

☐ Duplex ou triplex

☐ Garage ou hangar

☐ Résidence secondaire

☐ Bâtiment commercial

☒ Autre (précisez) :

MAISON BIGÉNÉRATION

Type de fondation

☐ Sous-sol fini

☐ Sur caissons de bois

☐ Vide sanitaire sur terre battue

☐ Dalle sur sol

☐ Sur pieux

☐ Vide sanitaire avec une protection

☒ Autre (précisez) :

contre l'humidité

Fondation en blocs de béton et dalle de béton au sol
hauteur 7 pieds

Renseignements sur le bâtiment ~~ré~~ ^{hy}

Matériaux de la fondation

☐ Béton
 ☐ Pierre et mortier
 ☐ Bois
 ☐ Acier
 ☒ Blocs de béton

☐ Autre (précisez) :

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☒ Oui ☐ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☒ Oui (précisez) ☐ Non

INFILTRATION AU SOUS-SOL AU PRINTEMPS 2 POMPES AU SOUS-SOL

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation. ☒ Oui (précisez) ☐ Non

2014 RÉNOVATION COMPLÈTE DE L'EXTÉRIEUR ET L'INTÉRIEUR DE LA MAISON

2017 RÉNOVATION COMPLÈTE DE L'INTÉRIEUR DE LA PARTIE BIGÉNÉRATION

2020 JUIN BRANCHEMENT DES ÉGOUTS DE LA VILLE

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioïdes*
☒ *S. lacrymans* (pleureuse)
 ☐ *S. pulverulenta*

☐ Autre : _____
 ☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☐ Oui ☒ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☐ Non ☒ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☐ Oui ☒ Non

Si oui, précisez le nom de l'entreprise : _____

Renseignements sur le cas (suite)	
Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?	☐ Oui ☒ Non
Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?	☐ Oui ☒ Non
Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?	☐ Oui, cas réglé ☒ Oui, en cours ☐ Non
Avez-vous entrepris une démarche juridique?	☐ Oui ☒ Non
À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination? Les solives de planchers au sous-sol et la solive de rive. Intérieur des murs du 1er plancher.	
À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination? La seule origine que l'on peut constater c'est lors du raccordement des égouts de la ville en juin 2020. Le plombier est venu dans le sous-sol installer des tuyaux. La ville a effectuée des travaux sur la rue en 2019 pour le raccordement.	
Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)? Lors de la constatation des champignons sur les solives au sous-sol le 17-09-2020 nous avons appelé la compagnie Fongix spécialisé en décontamination et les assurances. Les assureurs sont venus sur place le 21-09-2020 avec un expert et nous ont avisé que c'était de la mérule pleureuse et qu'ils ne couvriraient pas ce problème. Une demande d'analyse à Fongix a été fait et ils sont venu constater le 23-09-2020. Selon eux la décontamination est trop importante et dispendieuse ils ont refusé de nous soumettre une estimation pour la décontamination et m'ont suggéré de contacter un ingénieur en bâtiment. Ce que j'ai fait le 16-10-2020.	
Informations supplémentaires (au besoin) : Les démarches sont commencer pour le spécialiste en analyse environnementale et l'ingénieur en bâtiment.	

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

2020 10 16

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

2020 10 16

art. 53,
54, 59



Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur le ou les propriétaires

M^{me}

Nom

Prénom

M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

☐M^{me}

Nom

Prénom

☐

M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

2015

2020

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒

Oui

☐

Non

Type de bâtiment

☒ Maison unifamiliale☐ Jumelé☐ Maison en rangée☐ Duplex ou triplex☐ Garage ou hangar☐ Résidence secondaire☐ Bâtiment commercial☐ Autre (précisez) :

Type de fondation

☐ Sous-sol fini☐ Sur caissons de bois☐ Vide sanitaire sur terre battue☐ Dalle sur sol☐ Sur pieux☐ Vide sanitaire avec une protection☐ Autre (précisez) :

contre l'humidité

pierre des champs + dalle avec mur sur 1m intérieur

Renseignements sur le bâtiment (suite)

Matériaux de la fondation

☒ Béton ☒ Pierre et mortier ☐ Bois ☐ Acier ☐ Blocs de béton
☐ Autre (précisez) :

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☒ Oui (précisez) ☐ Non
au printemps l'eau entre au sous-sol.

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☐ Non
*en 2019 l'arrivée d'eau extérieure a brisé
 faite accumulation d'eau pendant ~ 6 jours*

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation. ☒ Oui (précisez) ☐ Non

*ajout d'un drain français ~~en~~ en 2 fois
 2016 fini en 2020*

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioides* ☐ *S. lacrymans* (pleureuse) ☐ *S. pulverulenta*
☐ Autre : _____ ☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☒ Oui ☐ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☒ Non
☐ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☐ Oui ☒ Non

Si oui, précisez le nom de l'entreprise : _____

*la compagnie fungix.ca a dit que
 c'était de la mэрule mais il fallait qu'une
 autre compagnie fasse l'analyse*



Renseignements sur le cas (suite)	
Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?	☐ Oui ☒ Non
Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?	☐ Oui ☒ Non
Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?	☐ Oui, cas réglé ☐ Oui, en cours ☐ Non
Avez-vous entrepris une démarche juridique?	☐ Oui ☒ Non
À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination? une poutre, 1 pan de mur mur de fondation dans le le moellon	
À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?	
Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)? • appel de la compagnie Fonqix pour évaluer la situation • elle va me fournir une soumission pour les travaux • appel de la SHQ pour connaître ce programme • attente du retour de la SHQ avant de commander l'analyse	
Informations supplémentaires (au besoin):	

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

2020

10

20

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

art. 53,
54, 59

Amélioration de l'habitat
- Administration -**Formulaire de collecte de données
et de consentement pour le partage de renseignements****Adresse du bâtiment affecté par la mérule**

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur le ou les propriétaires☐ M^{me}
☐ M.

Nom

Prénom

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

☐ M^{me}
☐ M.

Nom

Prénom

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

1962

Année de la prise de possession

2007

Année du constat de la contamination

2020

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒ Oui☐ Non

Type de bâtiment

☒ Maison unifamiliale☐ Jumelé☐ Maison en rangée☐ Duplex ou triplex☐ Garage ou hangar☐ Résidence secondaire☐ Bâtiment commercial☐ Autre (précisez) :

Type de fondation

☐ Sous-sol fini☐ Sur caissons de bois☒ Vide sanitaire sur terre battue☐ Dalle sur sol☐ Sur pieux☐ Vide sanitaire avec une protection☐ Autre (précisez) :

contre l'humidité



Renseignements sur le bâtiment (suite)

Matériaux de la fondation

☐ Béton
 ☐ Pierre et mortier
 ☐ Bois
 ☐ Acier
 ☒ Blocs de béton

Autre (précisez) :

ET BRIQUES

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble?

☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment?

☐ Oui (précisez)
☒ Non

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé?

☐ Oui (précisez)
☒ Non

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée?

☐ Oui (précisez)
☒ Non

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation.

☒ Oui (précisez)
☐ Non

2008 REFAIT A NEUF EXTERIEUR ET INTERIEUR
TOITURE, PORTE-FENÊTRE REVÊTEMENT. PERRON. ISOLATION. ARRIÈRE, DEVANT
SEULEMENT AVEC LAINE, T.V.C.
INTERIEUR, ISOLATION DU BAS LAINE ET HAUT AUSSI REFAIT EN BAS RECOUVRES
PLANCHES COMPLET ET SAIE DE BAIN REFAIT COMPLET EN HAUT TOUTES
REFAIT MURS, PLANCHES, PLAFOND.

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioïdes*
☒ *S. lacrymans* (pleureuse)
 ☐ *S. pulverulenta*

☐ Autre : _____
 ☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur?

☐ Oui ☒ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité?

☐ Oui ☐ Non
☐ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur?

☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment?

☒ Oui ☐ Non

Si oui, précisez le nom de l'entreprise : ENVIRO-OPTION INC.



Renseignements sur le cas (suite)

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☒ Oui ☐ Non

Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? ☐ Oui ☒ Non

Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☐ Oui, cas réglé
☒ Oui, en cours
☐ Non

Avez-vous entrepris une démarche juridique? ☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

Vicille PARTI AVANT DE LA MAISON. Vide SANIDAIRE.
POUDRE DE SOUTIEN ENVIRON 16 à 18 pieds DE LONG.
et peu être UN autre ENVIRON 5 à 6 pieds DE LONG.
Sont à Refaire

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

MANQUE D'ARÉATION. NOÏCEUR.
Humidifier

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

ENVIRONNEMENT CANADA. Suite à cette Appelle
ENVIRO-option. inc.
ET FONGIX DÉCONTAMINATION.

Informations supplémentaires (au besoin) :

**Consentement**

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

art. 53,
54, 59

[Redacted]	[Redacted]	2020	10	16
Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour
Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour

Amélioration de l'habitat
- Administration -

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur les propriétaires

M^{me} Nom

Prénom

M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

M^{me} Nom

Prénom

M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1890

2012

2020

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒ Oui

☐ Non

Type de bâtiment

☐ Maison unifamiliale

☐ Jumelé

☐ Maison en rangée

☒ Duplex ou triplex

☐ Garage ou hangar

☐ Résidence secondaire

☐ Bâtiment commercial

☐ Autre (précisez):

Type de fondation

☐ Sous-sol fini

☐ Sur caissons de bois

☒ Vide sanitaire sur terre battue

☐ Dalle sur sol

☐ Sur pieux

Vide sanitaire avec une protection

☐ Autre (précisez):

contre l'humidité



Renseignements sur le bâtiment

Matériaux de la fondation

☐ Béton
 ☒ Pierre et mortier
 ☐ Bois
 ☐ Acier
 ☐ Blocs de béton
☐ Autre (précisez) :

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble?

☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment?

☒ Oui (précisez)☒ Non

BRIS DE LA SUM PUMP
EN 2015 - CORRIGÉ DE SUITE - VIDÉ PAR LES POMPIERS
SÈCHE PAR VENTILATEUR ET CHAUFFE-ETTE

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé?

☐ Oui (précisez)☒ Non

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée?

☐ Oui (précisez)☒ Non

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation.

☒ Oui (précisez)☐ Non

• CHANGEMENT SUM PUMP (2015)
 • REVOUS 3^e étage (2013)
 • REVOUS 2^e étage (2016)
 • SALLE D'EAU 2^e étage (2017)
 • PORTES ET FENÊTRES (2017)

- PLANCHER ch. FOND
 R.C. - 2009.
 - REJOINTS 50% murs de briques
 arrière (2018)
 - Réfection marches escalier et
 devant
 - Pose de patio arrière (2015)

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioïdes*☒ *S. lacrymans* (pleureuse)☐ *S. pulverulenta*☐ Autre : _____☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur?

☒ Oui ☐ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité?

☐ Oui ☒ Non☐ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur?

☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment?

☒ Oui ☐ NonSi oui, précisez le nom de l'entreprise : ACE LABORATOIRESet ENVIRO - OPTION



Renseignements sur le cas (suite)

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☒ Oui ☐ Non

Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? ☐ Oui ☐ Non
JE L'ATTENDS BICI 10 JOURS

Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☐ Oui, cas réglé
☒ Oui, en cours
☐ Non

Avez-vous entrepris une démarche juridique? ☐ Oui ☒ Non
PAS ENCORE

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

~50% de toute la partie sud du ss-sol contre le mur
MITOYEN DE L'IMMEUBLE VOISIN, UN peu AUSSI au
MUR DE FAÇADE soit ouest,

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

- théorie à confirmer par fongit et l'ingé-
nieur de structure. BÂTIMENT MITOYEN AU SUD
ÉTAIT ANCIENNEMENT IDENTIQUE AU NÔTRE. NOUVEAU
BÂTIMENT VERS 1990 A COUPÉ les poutres PR construire
UN APART AU SS-SOL. POSSIBILITÉ QUE LA MÉRULE, APPA-
RUE, AIT PROLIFÉRÉ CHEZ NOUS PLUS HUMIDITÉ PROVENANT
POSSIBLEMENT DU JOINT ENTRE LES MURS MITOYENS VENANT DU TOIT

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

→ NOUS ATTENDONS LA SOUMISSION DE FONGIT.
VISITE SERA FAITE CE 5 NOVEMBRE AVEC L'INGÉNIEUR
de structure PR DES TROUS EXPLORATOIRES ET UNE VISITE
DU TOIT. ILS VIENDRONT AVEC UN ENTREPRENEUR AVEC
LEQUEL J'AI PAS LE NOM,

Informations supplémentaires (au besoin) :

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour
		20	10	31
Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour

art. 53,
54, 59

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur l'ici les propriétaires

M^{me} Nom
M.

Prénom

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég. Numéro de téléphone (résidence) Ind. rég. Numéro de téléphone (travail) Poste Ind. rég. Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

M^{me} Nom
M.

Prénom

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég. Numéro de téléphone (résidence) Ind. rég. Numéro de téléphone (travail) Poste Ind. rég. Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒ Oui ☐ Non

Type de bâtiment

- ☒ Maison unifamiliale ☐ Jumelé ☐ Maison en rangée ☐ Duplex ou triplex
☐ Garage ou hangar ☐ Résidence secondaire ☐ Bâtiment commercial
☐ Autre (précisez) :

Type de fondation

- Sous-sol fini Sur caissons de bois ☒ Vide sanitaire sur terre battue
Dalle sur sol Sur pieux Vide sanitaire avec une protection
☒ Autre (précisez) : Sur pilotis contre l'humidité



Renseignements sur le bâtiment fty JHL

Matériaux de la fondation

☐ Béton☐ Pierre et mortier☐ Bois☐ Acier☐ Blocs de béton☒ Autre (précisez) :

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble?

☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment?

☐ Oui (précisez)
☒ Non

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé?

☐ Oui (précisez)
☒ Non

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée?

☒ Oui (précisez)
☐ Non 3 ans

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation.

☒ Oui (précisez)
☐ Non

Novembre 2020 → toiture sur agrandissement

2020 → juquette

2020 → renfort structure agrandissement - sunotube

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioides*☐ *S. lacrymans* (pleureuse)☒ *S. pulverulenta*☐ Autre : _____☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur?

☐ Oui ☒ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité?

☐ Oui ☐ Non
☒ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur?

☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment?

☒ Oui ☐ Non

Si oui, précisez le nom de l'entreprise : Gesfor



Renseignements sur le cas (suite)

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?

☒ Oui ☐ Non

Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?

☐ Oui ☒ Non

Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?

☐ Oui, cas réglé☐ Oui, en cours☒ Non

Avez-vous entrepris une démarche juridique?

☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

élevée

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

Inconnue

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

- demande d'analyse
- Reçu résultat hier (25 nov 2020)
- Demande ici
- Arrêt des rénovations

Informations supplémentaires (au besoin) :

Pendant les Rénovations, les ouvriers ont trouvé un champignon et nous avons accepté de le faire analyser. Les résultats nous sont revenus comme positif à la mэрule.

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour
[REDACTED]	[REDACTED]	2020	11	26
Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour
[REDACTED]	[REDACTED]	2020	11	26



art. 53,
54, 59

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Les renseignements demandés ci-dessous serviront uniquement à dresser un portrait des cas de mérule au Québec. Ils permettront de mieux circonscrire le problème dans la province et de communiquer avec vous au besoin.

De plus, la Société d'habitation du Québec souhaite communiquer certains renseignements au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à l'Université Laval dans le but d'alimenter le projet de recherche qu'ils codirigent pour améliorer les connaissances sur la mérule. La Société désire aussi recevoir les résultats des analyses effectuées par le Ministère afin de compiler et de documenter les cas confirmés au Québec.

En plus du présent formulaire, les renseignements suivants, le cas échéant, seront partagés entre la Société, le Ministère et l'Université :

- résultats des analyses;
- échantillons du champignon;
- rapports d'expertise;
- photos de l'environnement dans lequel le champignon évolue.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis par la Société ou par le Ministère et l'Université sont nécessaires pour l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), de ses règlements afférents et des programmes adoptés en vertu de ceux-ci. Ces renseignements seront traités confidentiellement, sous réserve de l'application des lois.

La Société ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel autorisé ou à ceux du Ministère ou de l'Université, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier.

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser au responsable de la protection des renseignements personnels de la Société, en ligne à www.habitation.gouv.qc.ca/demandesacces ou par courriel à accesinfo@shq.gouv.qc.ca.

Le présent consentement est valide tant que le contenu est actuel et obligatoire pour l'accomplissement des mandats de la Société en lien avec la mérule, et trois ans par la suite.

Transmission du formulaire

Nous vous prions de retourner votre formulaire :

Par courriel : programmemerule@shq.gouv.qc.ca **OU par télécopieur** (Québec) : 418 528-0804

OU

Par courrier : Société d'habitation du Québec
Programme d'intervention résidentielle – mérule
Édifice Marie-Guyart
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Aile Jacques-Parizeau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5E7

À propos de la mérule

Vous trouverez des informations sur la mérule ainsi que le rapport *État de la situation sur la mérule pleureuse au Québec* sur le site Web de la Société à l'adresse suivante : www.habitation.gouv.qc.ca/merule.

Nous vous invitons à consulter cette page régulièrement pour connaître les derniers développements sur le sujet.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle au numéro sans frais : 1 800 463-4315.



Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur l'ici les propriétaires

M^{me} Nom

Prénom

M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

M^{me} Nom

Prénom

M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1854

1981

2023

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒ Oui☐ Non

Type de bâtiment

☒ Maison unifamiliale☐ Jumelé☐ Maison en rangée☐ Duplex ou triplex☐ Garage ou hangar☐ Résidence secondaire☐ Bâtiment commercial☐ Autre (précisez) :

Type de fondation

☐ Sous-sol fini☐ Sur caissons de bois☒ Vide sanitaire sur terre battue☐ Dalle sur sol☐ Sur pieux☐ Vide sanitaire avec une protection
contre l'humidité☒ Autre (précisez):

Moellon



Renseignements sur le bâtiment fjt jht

Matériaux de la fondation

☐ Béton ☐ Pierre et mortier ☐ Bois ☐ Acier ☐ Blocs de béton
☒ Autre (précisez) :

Moellon

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble?

☒ Oui ☐ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment?

☒ Oui (précisez)
☐ Non

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé?

☐ Oui (précisez)
☒ Non

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée?

☐ Oui (précisez)
☒ Non

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation.

☒ Oui (précisez)
☐ Non

Rénovation d'une cuisine d'été;
Ajout d'une véranda;
Réfection de la toiture.

Renseignements sur le cas

 Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioides* ☒ *S. lacrymans* (pleureuse) ☐ *S. pulverulenta*
☐ Autre : _____ ☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur?

☐ Oui ☒ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité?

☐ Oui ☒ Non
☒ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur?

☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment?

☒ Oui ☐ NonSi oui, précisez le nom de l'entreprise : CEAEQ



Renseignements sur le cas (suite)

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☒ Oui ☐ Non

Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? Rapport oui, protocole non. ☒ Oui ☐ Non

Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☐ Oui, cas réglé
☐ Oui, en cours
☒ Non

Avez-vous entrepris une démarche juridique? ☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

Niveau 3 (plus de 10 m²)

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

Infiltration d'eau dans le vide sanitaire).

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

Expertise par un technologue professionnel
(Pablito Moncho #24281) de la firme
Expertbâtiment.

Informations supplémentaires (au besoin) :

Ci-joint le rapport d'expertise & le certificat d'analyse.



Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

23 | 12 | 01

23 | 12 | 01

Informations additionnelles

La mérule (*Serpula Sp.*) est un champignon qui se nourrit du bois et qui peut affecter la structure du bâtiment en raison des dommages qu'il peut causer aux matériaux en bois. La mérule prolifère rapidement dans les milieux fermés, sans ventilation et avec une humidité excessive.

Amélioration de la méthode d'identification

L'identification de la mérule est généralement confirmée par une analyse faite au microscope, une méthode qui requiert une expertise spécialisée. Le recours aux techniques par l'analyse moléculaire (ADN) améliore la fiabilité et l'uniformité des résultats de détection pour ce type de champignon. Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ), une direction générale du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, met au point une méthode d'identification de la mérule permettant de détecter le champignon plus tôt dans son processus de développement et de manière plus précise afin de soutenir les entreprises en analyse environnementale.

Projet de recherche sur la mérule

Le projet de recherche, codirigé par le Ministère et l'Université Laval, permettra de poursuivre l'acquisition de connaissances sur la mérule et de développer une expertise au Québec grâce aux renseignements recueillis et aux résultats de l'identification.

L'équipe de recherche de l'Université Laval est spécialisée dans l'étude des micro-organismes contenus dans l'air et possède l'expertise pour recueillir des échantillons nécessaires au projet de recherche et analyser les banques de données disponibles. Elle a accès à un laboratoire équipé d'appareils à la fine pointe de la technologie. D'une durée de 48 mois, le projet de recherche permettra d'obtenir des informations sur la mérule, entre autres sur sa dispersion dans l'environnement lorsqu'un bâtiment est contaminé par ce champignon. L'acquisition de ces données de base s'avère une étape préalable, voire essentielle à l'approfondissement des connaissances, notamment sur la gestion et la décontamination des bâtiments contaminés par la mérule.

Les données pourront être publiées dans des revues spécialisées ou faire l'objet de discussions scientifiques, mais elles ne permettront pas de révéler l'adresse du bâtiment ni votre identité.

Compilation des cas confirmés

Grâce aux résultats de l'identification, la Société d'habitation du Québec pourra compiler, de manière confidentielle, les cas et suivre l'évolution de la situation au Québec.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

art. 53,
54, 59

Adresse du bâtiment affecté par la mérule		
Numéro, rue		
Municipalité		
		Code postal

art. 53,
54, 59

Renseignements sur l'ici les propriétaires							
M ^{me} Nom		Prénom					
M.							
Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)				Municipalité		Code postal	
Ind. rég.	Numéro de téléphone (résidence)		Ind. rég.	Numéro de téléphone (travail)		Poste	Ind. rég. Numéro de téléphone (cellulaire)
Courriel							
M ^{me} Nom		Prénom					
M.							
Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)				Municipalité		Code postal	
Ind. rég.	Numéro de téléphone (résidence)		Ind. rég.	Numéro de téléphone (travail)		Poste	Ind. rég. Numéro de téléphone (cellulaire)
Courriel							

Renseignements sur le bâtiment		
Année de la construction du bâtiment	Année de la prise de possession	Année du constat de la contamination
1946	2009	2024
Le bâtiment est-il actuellement habité? ☒ Oui ☐ Non		
Type de bâtiment		
☒ Maison unifamiliale ☐ Jumelé ☐ Maison en rangée ☐ Duplex ou triplex ☐ Garage ou hangar ☐ Résidence secondaire ☐ Bâtiment commercial ☐ Autre (précisez) :		
Type de fondation		
☐ Sous-sol fini ☐ Sur caissons de bois ☒ Vide sanitaire sur terre battue ☐ Dalle sur sol ☐ Sur pieux ☐ Vide sanitaire avec une protection contre l'humidité ☐ Autre (précisez):		

Renseignements sur le bâtiment ~~fu~~ JHT

Matériaux de la fondation

Béton

Pierre et mortier

Bois

Acier

☒ Blocs de béton

Autre (précisez) :

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble?

☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment?

☒ Oui (précisez)☐ Non

: LA NAPPE PHRÉATIQUE EST TRÈS HAUTE ET LE VIRE SANITAIRE SUBI UNE INFILTRATION D'EAU À CHAQUE FONTE DES NEIGES

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé?

☒ Oui (précisez)☐ Non

"MÊME RÉPONSE QUE LA QUESTION PRÉCÉDENTE"

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée?

☐ Oui (précisez)☒ Non

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation.

☒ Oui (précisez)☐ Non

- TOITURE REFAITE EN 2018

- INSTALLATION D'UN FOYER COMBUSTION LENTE: 2012

- FABRICATION D'UNE PORTE PATIO: 2010

- AJOUT DE MEUBLE DE CUISINE: 2009.

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioïdes*☐ *S. lacrymans* (pleureuse)☐ *S. pulverulenta*☐ Autre : VOIR LE RAPPORT D'ANALYSE #2

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur?

☐ Oui ☒ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité?

☐ Oui ☐ Non☒ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur?

☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment?

☒ Oui ☐ Non

Si oui, précisez le nom de l'entreprise: ① AXONLAB

② LAB'EAU-AIR-SOL.

Renseignements sur le cas (suite)

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☒ Oui ☐ Non

Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? ☐ Oui ☒ Non

*LE VIDE SANITAIRE EST
CONTAMINÉ À LA PLEINE GRANDEUR.

Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☒ Oui, cas réglé ☐ Oui, en cours

DEBUTE AVEC LA MRC QUI VIEN DE
TRANSFÉRER MON DOSSIER A LA SHQ

SUITE A LA DÉCOUVERTE DE PRÉSENCE DE MÉRULE.

Avez-vous entrepris une démarche juridique? ☐ Oui ☐ Non

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

LE VIDE SANITAIRE EST CONTAMINÉ
À LA PLEINE GRANDEUR.

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

BRIS DE LA POMPE SUBMERSIBLE, CE QUI
A EU COMME RÉSULTANTE L'ACCUMULATION
D'EAU ET UN TAUX D'HUMIDITÉ ÉLEVÉ.
JE N'AI PAS PU CHANGER LA POMPE CAR JE
SUIS TOMBÉ MAL ET INVALIDE, DONC PLUS
DE TRAVAIL ET PLUS D'ARGENT.

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

• APPEL À LA MRC DES MOULINS POUR
AVOIR DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR
CORRIGER LA SITUATION.

Informations supplémentaires (au besoin):

INSPECTEUR DE LA MRC QUI A TRAVAILLÉ
SUR MON DOSSIER :

art. 53,
54, 59

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)

[Redacted]

[Redacted]

Année	Mois	Jour
2024	03	23

Nom et prénom (en lettres moulées)

[Redacted]

[Redacted]

Année	Mois	Jour
2024	03	24

art. 53,
54, 59



Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Les renseignements demandés ci-dessous serviront uniquement à dresser un portrait des cas de mérule au Québec. Ils permettront de mieux circonscrire le problème dans la province et de communiquer avec vous au besoin.

De plus, la Société d'habitation du Québec souhaite communiquer certains renseignements au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à l'Université Laval dans le but d'alimenter le projet de recherche qu'ils codirigent pour améliorer les connaissances sur la mérule. La Société désire aussi recevoir les résultats des analyses effectuées par le Ministère afin de compiler et de documenter les cas confirmés au Québec.

En plus du présent formulaire, les renseignements suivants, le cas échéant, seront partagés entre la Société, le Ministère et l'Université :

- résultats des analyses;
- échantillons du champignon;
- rapports d'expertise;
- photos de l'environnement dans lequel le champignon évolue.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis par la Société ou par le Ministère et l'Université sont nécessaires pour l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), de ses règlements afférents et des programmes adoptés en vertu de ceux-ci. Ces renseignements seront traités confidentiellement, sous réserve de l'application des lois.

La Société ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel autorisé ou à ceux du Ministère ou de l'Université, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier.

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser au responsable de la protection des renseignements personnels de la Société, en ligne à www.habitation.gouv.qc.ca/demandesacces ou par courriel à accinfo@shq.gouv.qc.ca.

Le présent consentement est valide tant que le contenu est actuel et obligatoire pour l'accomplissement des mandats de la Société en lien avec la mérule, et trois ans par la suite.

Transmission du formulaire

Nous vous prions de retourner votre formulaire :

Par courriel : programmemerule@shq.gouv.qc.ca **OU par télécopieur** (Québec) : 418 528-0804

OU

Par courrier : Société d'habitation du Québec
Programme d'intervention résidentielle – mérule
Édifice Marie-Guyart
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Aile Jacques-Parizeau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5E7

À propos de la mérule

Vous trouverez des informations sur la mérule ainsi que le rapport *État de la situation sur la mérule pleureuse au Québec* sur le site Web de la Société à l'adresse suivante : www.habitation.gouv.qc.ca/merule.

Nous vous invitons à consulter cette page régulièrement pour connaître les derniers développements sur le sujet.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle au numéro sans frais : 1 800 463-4315.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur le ou les propriétaires

M^{me}

Nom

Prénom

M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

M^{me}

Nom

Prénom

M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1971

2011

2019

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☐ Oui

☐ Non

Type de bâtiment

☐ Maison unifamiliale

☐ Jumelé

☐ Maison en rangée

☐ Duplex ou triplex

☐ Garage ou hangar

☐ Résidence secondaire

☐ Bâtiment commercial

☐ Autre (précisez) :

Type de fondation

☒ Sous-sol fini

☐ Sur caissons de bois

☐ Vide sanitaire sur terre battue

☐ Dalle sur sol

☐ Sur pieux

☐ Vide sanitaire avec une protection

☐ Autre (précisez) :

contre l'humidité

Renseignements sur le bâtiment (suite)

Matériaux de la fondation

☐ Béton ☐ Pierre et mortier ☒ Bois ☐ Acier ☒ Blocs de béton
☐ Autre (précisez) :

Plancher en béton coulé.

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Déjà eu des infiltrations d'eau à certains printemps. J'ai deux pompes submersibles dans une partie du sous-sol qui suffisaient à évacuer l'eau, mais la température de cette année les a endommagées et mon

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Pas depuis que j'en suis propriétaire, soit depuis février 2011.

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☒ Oui (précisez) ☐ Non

D'octobre 2010 à février 2011, soit à partir du décès de l'ancien propriétaire jusqu'à l'achat de ma maison en février 2011. Toutefois, la maison était régulièrement visitée par l'agent d'immeuble en vue de la vente

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation. ☐ Oui (précisez) ☐ Non

Modifications à la plomberie en 2011, sans aucun problème de dégâts d'eau avant cette année.

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioides* ☐ *S. lacrymans* (pleureuse) ☐ *S. pulverulenta*
☐ Autre : _____ ☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☐ Oui ☐ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☐ Non ☐ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☐ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☐ Oui ☐ Non
 Si oui, précisez le nom de l'entreprise : _____

Renseignements sur le cas (suite)

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☐ Oui, cas réglé
☐ Oui, en cours
☐ Non

Avez-vous entrepris une démarche juridique? ☐ Oui ☐ Non

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

Je n'ai aucune idée de l'ampleur de la contamination.

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

Infiltration d'eau due à la température printanière et à la crue des eaux excessive.

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

J'ai contacté l'Association de la mэрule qui m'a conseillé de ne rien toucher et de condamner l'accès à mon sous-sol par mesure de prévention et de vous contacter aussitôt. J'ai placé des ventilateurs (2) pour faire sortir l'humidité, augmenter le chauffage et placer une bâche pour fermer l'accès au sous-sol le plus hermétiquement possible.

Informations supplémentaires (au besoin) :

J'ai inscrit que ma maison est située près d'un plan d'eau. Il s'agit du Lac Kénogami qui est à peu près à 350 mètres en ligne droite.

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

art. 53,
54, 59

Informations additionnelles

La mérule (*Serpula Sp.*) est un champignon qui se nourrit du bois et qui peut affecter la structure du bâtiment en raison des dommages qu'il peut causer aux matériaux en bois. La mérule prolifère rapidement dans les milieux fermés, sans ventilation et avec une humidité excessive.

Amélioration de la méthode d'identification

L'identification de la mérule est généralement confirmée par une analyse faite au microscope, une méthode qui requiert une expertise spécialisée. Le recours aux techniques par l'analyse moléculaire (ADN) améliore la fiabilité et l'uniformité des résultats de détection pour ce type de champignon. Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ), une direction générale du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, met au point une méthode d'identification de la mérule permettant de détecter le champignon plus tôt dans son processus de développement et de manière plus précise afin de soutenir les entreprises en analyse environnementale.

Projet de recherche sur la mérule

Le projet de recherche, codirigé par le Ministère et l'Université Laval, permettra de poursuivre l'acquisition de connaissances sur la mérule et de développer une expertise au Québec grâce aux renseignements recueillis et aux résultats de l'identification.

L'équipe de recherche de l'Université Laval est spécialisée dans l'étude des micro-organismes contenus dans l'air et possède l'expertise pour recueillir des échantillons nécessaires au projet de recherche et analyser les banques de données disponibles. Elle a accès à un laboratoire équipé d'appareils à la fine pointe de la technologie. D'une durée de 48 mois, le projet de recherche permettra d'obtenir des informations sur la mérule, entre autres sur sa dispersion dans l'environnement lorsqu'un bâtiment est contaminé par ce champignon. L'acquisition de ces données de base s'avère une étape préalable, voire essentielle à l'approfondissement des connaissances, notamment sur la gestion et la décontamination des bâtiments contaminés par la mérule.

Les données pourront être publiées dans des revues spécialisées ou faire l'objet de discussions scientifiques, mais elles ne permettront pas de révéler l'adresse du bâtiment ni votre identité.

Compilation des cas confirmés

Grâce aux résultats de l'identification, la Société d'habitation du Québec pourra compiler, de manière confidentielle, les cas et suivre l'évolution de la situation au Québec.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue	
[REDACTED]	
Municipalité	Code postal
[REDACTED]	[REDACTED]

Renseignements sur le ou les propriétaires

☐ M ^{me}	Nom	Prénom
☐ M.	[REDACTED]	[REDACTED]
Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)		Code postal
[REDACTED]		[REDACTED]
Ind. rég.	Numéro de téléphone (résidence)	Ind. rég.
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
Courriel		
[REDACTED]		

☐ M ^{me}	Nom	Prénom
☐ M.	[REDACTED]	[REDACTED]
Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)		Code postal
[REDACTED]		[REDACTED]
Ind. rég.	Numéro de téléphone (résidence)	Ind. rég.
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
Courriel		
[REDACTED]		

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment	Année de la prise de possession	Année du constat de la contamination
1948	1982	2024
Le bâtiment est-il actuellement habité? ☒ Oui ☐ Non		
Type de bâtiment		
☒ Maison unifamiliale	☐ Jumelé	☐ Maison en rangée
☐ Garage ou hangar	☐ Résidence secondaire	☐ Bâtiment commercial
☐ Autre (précisez):		
Type de fondation		
☐ Sous-sol fini	☐ Sur caissons de bois	☒ Vide sanitaire sur terre battue
☐ Dalle sur sol	☐ Sur pieux	☐ Vide sanitaire avec une protection contre l'humidité
☐ Autre (précisez):		



Renseignements sur le bâtiment (suite)

Matériaux de la fondation

☐ Béton ☐ Pierre et mortier ☒ Bois ☐ Acier ☐ Blocs de béton
☐ Autre (précisez) :

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☒ Oui ☐ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation. ☒ Oui (précisez) ☐ Non

changement revêtement mur du porchini au placo-plâtre.
et divers petits changements au fil des ans.

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioïdes* ☒ *S. lacrymans* (pleureuse) ☐ *S. pulverulenta*
☐ Autre : _____ ☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☐ Oui ☒ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☐ Non
☐ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☐ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, précisez le nom de l'entreprise : _____

Renseignements sur le cas (suite)	
Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?	☒ Oui ☐ Non
Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?	☐ Oui ☒ Non
Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?	☐ Oui, cas réglé ☒ Oui, en cours ☐ Non
Avez-vous entrepris une démarche juridique?	☐ Oui ☒ Non
À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination? tout le plancher de l'annexe	
À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination? Humidité Manque d'aération	
Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)? Test du champignon Demande de subvention Analyse d'un analyste environnemental Dans le futur réglé le problème	
Informations supplémentaires (au besoin):	

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour
[REDACTED]	[REDACTED]	2024	09	08
Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour
[REDACTED]	[REDACTED]	2024	09	08

art. 53,
54, 59

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Municipalité		Code postal
--------------	--	-------------

Renseignements sur l'un des propriétaires

M ^{me} / M.	Nom	Prénom				
Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)		Municipalité	Code postal			
Ind. rég.	Numéro de téléphone (résidence)	Ind. rég.	Numéro de téléphone (travail)	Poste	Ind. rég.	Numéro de téléphone (cellulaire)
Courriel						

M ^{me} / M.	Nom	Prénom				
Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)		Municipalité	Code postal			
Ind. rég.	Numéro de téléphone (résidence)	Ind. rég.	Numéro de téléphone (travail)	Poste	Ind. rég.	Numéro de téléphone (cellulaire)
Courriel						

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment	Année de la prise de possession	Année du constat de la contamination
1930	2003	2024
Le bâtiment est-il actuellement habité? ☒ Oui ☐ Non		
Type de bâtiment		
☒ Maison unifamiliale ☐ Jumelé ☐ Maison en rangée ☐ Duplex ou triplex		
☐ Garage ou hangar ☐ Résidence secondaire ☐ Bâtiment commercial		
☐ Autre (précisez) :		
Type de fondation		
☐ Sous-sol fini ☐ Sur caissons de bois ☒ Vide sanitaire sur terre battue		
☐ Dalle sur sol ☐ Sur pieux ☐ Vide sanitaire avec une protection contre l'humidité		
☐ Autre (précisez) :		



Renseignements sur le bâtiment fby JHYE

Matériaux de la fondation

☐ Béton
 ☒ Pierre et mortier
 ☐ Bois
 ☐ Acier
 ☐ Blocs de béton
☐ Autre (précisez) :

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation. ☒ Oui (précisez) ☐ Non

EN 2010, FINITION D'UN MUR EXTERIEUR ET FINITION DES MURS INTERIEURS
 EN 2016, ISOLATION A L'INTERIEUR DES MURS DE PIERRE A LA MOUSSE POLYURETHANE
 EN 2022, POSE DE CREPIS SUR LES PIERRES EXTERIEURES

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioides*
☒ *S. lacrymans* (pleureuse)
 ☐ *S. pulverulenta*
☐ Autre : _____
 ☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☒ Oui ☐ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☒ Non ☐ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☒ Oui ☐ Non

Si oui, précisez le nom de l'entreprise : LAB'EAU AIR SOL



Renseignements sur le cas (suite)

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?

☒ Oui ☐ Non

Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?

☐ Oui ☒ Non

Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?

☐ Oui, cas réglé
☐ Oui, en cours
☒ Non

Avez-vous entrepris une démarche juridique?

☐ Oui ☒ Non

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

VISUELLEMENT, CELA SE LIMITE À UN BAT DE MUR ET UNE PARTIE DU PLANCHER

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

AUCUNE IDÉE

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

DEMANDE D'ANALYSE À PARTIR D'UN ÉCHANTILLON FOURNI PAR NOUS AU LABORATOIRE

Informations supplémentaires (au besoin) :

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

2024 10 06

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Année

Mois

Jour

2024 10 06

art. 53,
54, 59

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Les renseignements demandés ci-dessous serviront uniquement à dresser un portrait des cas de mérule au Québec. Ils permettront de mieux circonscrire le problème dans la province et de communiquer avec vous au besoin.

De plus, la Société d'habitation du Québec souhaite communiquer certains renseignements au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à l'Université Laval dans le but d'alimenter le projet de recherche qu'ils codirigent pour améliorer les connaissances sur la mérule. La Société désire aussi recevoir les résultats des analyses effectuées par le Ministère afin de compiler et de documenter les cas confirmés au Québec.

En plus du présent formulaire, les renseignements suivants, le cas échéant, seront partagés entre la Société, le Ministère et l'Université :

- résultats des analyses;
- échantillons du champignon;
- rapports d'expertise;
- photos de l'environnement dans lequel le champignon évolue.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis par la Société ou par le Ministère et l'Université sont nécessaires pour l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), de ses règlements afférents et des programmes adoptés en vertu de ceux-ci. Ces renseignements seront traités confidentiellement, sous réserve de l'application des lois.

La Société ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel autorisé ou à ceux du Ministère ou de l'Université, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier.

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser au responsable de la protection des renseignements personnels de la Société, en ligne à www.habitation.gouv.qc.ca/demandesacces ou par courriel à accinfo@shq.gouv.qc.ca.

Le présent consentement est valide tant que le contenu est actuel et obligatoire pour l'accomplissement des mandats de la Société en lien avec la mérule, et trois ans par la suite.

Transmission du formulaire

Nous vous prions de retourner votre formulaire :

Par courriel : programmemerule@shq.gouv.qc.ca **OU par télécopieur** (Québec) : 418 528-0804

OU

Par courrier : Société d'habitation du Québec
Programme d'intervention résidentielle – mérule
Édifice Marie-Guyart
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Aile Jacques-Parizeau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5E7

À propos de la mérule

Vous trouverez des informations sur la mérule ainsi que le rapport *État de la situation sur la mérule pleureuse au Québec* sur le site Web de la Société à l'adresse suivante : www.habitation.gouv.qc.ca/merule.

Nous vous invitons à consulter cette page régulièrement pour connaître les derniers développements sur le sujet.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle au numéro sans frais : 1 800 463-4315.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur le ou les propriétaires

Nom

Prénom

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

☐ M^{me}
☐ M.

Nom

Prénom

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1971

2011

2019

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒ Oui

☐ Non

Type de bâtiment

☐ Maison unifamiliale

☐ Jumelé

☐ Maison en rangée

☐ Duplex ou triplex

☐ Garage ou hangar

☐ Résidence secondaire

☐ Bâtiment commercial

☐ Autre (précisez) :

Type de fondation

☒ Sous-sol fini

☐ Sur caissons de bois

☐ Vide sanitaire sur terre battue

☐ Dalle sur sol

☐ Sur pieux

☐ Vide sanitaire avec une protection

☐ Autre (précisez) :

contre l'humidité

Renseignements sur le bâtiment (suite)

Matériaux de la fondation

☐ Béton ☐ Pierre et mortier ☐ Bois ☐ Acier ☒ Blocs de béton

☐ Autre (précisez) :

Plancher en béton coulé.

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble? ☐ Oui ☐ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment? ☐ Oui (précisez) ☒ Non

Déjà eu des infiltrations d'eau à certains printemps. J'ai deux pompes submersibles dans une partie du sous-sol qui suffisaient à évacuer l'eau, mais la température de cette année les a endommagées et mon

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé? ☐ Oui (précisez) ☐ Non

Pas depuis que j'en suis propriétaire, soit depuis février 2011.

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée? ☐ Oui (précisez) ☐ Non

D'octobre 2010 à février 2011, soit à partir du décès de l'ancien propriétaire jusqu'à l'achat de ma maison en février 2011. Toutefois, la maison était régulièrement visitée par l'agent d'immeuble en vue de la vente

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux ☒ Oui (précisez) ☐ Non

2019 Remplacement de crépis extérieur pour un mur de brique et remplacement de fenêtres (3) et leurs allèges

2020 Remplacement de fenêtres (2)

2024 Remplacement de fenêtres (3) et leurs allèges ainsi que nouvelle isolation au grenier

2024 Remplacement de fenêtres (3) et leurs allèges ainsi que nouvelle isolation au grenier

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioides* ☐ *S. lacrymans* (pleureuse) ☐ *S. pulverulenta*
☐ Autre : _____ ☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur? ☐ Oui ☐ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité? ☐ Oui ☐ Non ☐ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur? ☐ Oui ☐ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, précisez le nom de l'entreprise : _____

Renseignements sur le cas (suite)

Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon? ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination? ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues? ☐ Oui, cas réglé
☐ Oui, en cours
☐ Non

Avez-vous entrepris une démarche juridique? ☐ Oui ☐ Non

À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?

Je n'ai aucune idée de l'ampleur de la contamination.

À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?

Infiltration d'eau due à la température printanière et à la crue des eaux excessive.
À notre connaissance, la contamination est due au manque d'aération dans le vide sanitaire et taux d'humidité élevé.

Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?

J'ai contacté l'Association de la méréule qui m'a conseillé de ne rien toucher et de condamner l'accès à mon sous-sol par mesure de prévention et de vous contacter aussitôt. J'ai placé des ventilateurs (2) pour faire sortir l'humidité, augmenter le chauffage et placer une bâche pour fermer l'accès au sous-sol le plus hermétiquement possible.
1. Décontamination par IDHM nous assurant qu'il ne s'agissait pas de méréule plusieurs donc non nécessaire de faire d'analyse.
2. Lorsque les champignons sont revenues une 2^e fois, re-contact IDHM pour refaire une décontamination.
3. Nous avons appelé GFC bâtiment conseil pour faire l'analyse même si IDHM nous assurait encore qu'il ne s'agissait pas de méréule.
4. Lorsque nous avons reçu le rapport, nous avons contacté Nassan qui nous on demander de contacter Ebax pour inspecter l'ampleur de la contamination.
5. Prochaines étapes: Ebax devrait venir inspecter début janvier puis Nassan devrait venir décontaminer ensuite. (Après la confirmation, ou non, de notre qualification à ce programme)

Informations supplémentaires (au besoin) :

J'ai inscrit que ma maison est située près d'un plan d'eau. Il s'agit du Lac Kénogami qui est à peu près à 350 mètres en ligne droite.

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour
art. 53, 54, 59		2024	12	20
Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour

Informations additionnelles

La mérule (*Serpula Sp.*) est un champignon qui se nourrit du bois et qui peut affecter la structure du bâtiment en raison des dommages qu'il peut causer aux matériaux en bois. La mérule prolifère rapidement dans les milieux fermés, sans ventilation et avec une humidité excessive.

Amélioration de la méthode d'identification

L'identification de la mérule est généralement confirmée par une analyse faite au microscope, une méthode qui requiert une expertise spécialisée. Le recours aux techniques par l'analyse moléculaire (ADN) améliore la fiabilité et l'uniformité des résultats de détection pour ce type de champignon. Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ), une direction générale du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, met au point une méthode d'identification de la mérule permettant de détecter le champignon plus tôt dans son processus de développement et de manière plus précise afin de soutenir les entreprises en analyse environnementale.

Projet de recherche sur la mérule

Le projet de recherche, codirigé par le Ministère et l'Université Laval, permettra de poursuivre l'acquisition de connaissances sur la mérule et de développer une expertise au Québec grâce aux renseignements recueillis et aux résultats de l'identification.

L'équipe de recherche de l'Université Laval est spécialisée dans l'étude des micro-organismes contenus dans l'air et possède l'expertise pour recueillir des échantillons nécessaires au projet de recherche et analyser les banques de données disponibles. Elle a accès à un laboratoire équipé d'appareils à la fine pointe de la technologie. D'une durée de 48 mois, le projet de recherche permettra d'obtenir des informations sur la mérule, entre autres sur sa dispersion dans l'environnement lorsqu'un bâtiment est contaminé par ce champignon. L'acquisition de ces données de base s'avère une étape préalable, voire essentielle à l'approfondissement des connaissances, notamment sur la gestion et la décontamination des bâtiments contaminés par la mérule.

Les données pourront être publiées dans des revues spécialisées ou faire l'objet de discussions scientifiques, mais elles ne permettront pas de révéler l'adresse du bâtiment ni votre identité.

Compilation des cas confirmés

Grâce aux résultats de l'identification, la Société d'habitation du Québec pourra compiler, de manière confidentielle, les cas et suivre l'évolution de la situation au Québec.

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur le ou les propriétaires

Nom

Prénom

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

☐ M^{me}
☐ M.

Nom

Prénom

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

1959

2016

2024

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒ Oui☐ Non

Type de bâtiment

☒ Maison unifamiliale☐ Jumelé☐ Maison en rangée☐ Duplex ou triplex☐ Garage ou hangar☐ Résidence secondaire☐ Bâtiment commercial☐ Autre (précisez) :

Type de fondation

Sous-sol fini

Sur caissons de bois

☒ Vide sanitaire sur terre battue

Dalle sur sol

Sur pieux

Vide sanitaire avec une protection

Autre (précisez):

contre l'humidité



Renseignements sur le bâtiment (suite)

Matériaux de la fondation

Béton

☒ Pierre et mortier

Bois

Acier

☒ Blocs de béton

Autre (précisez) :

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble?

☒ Oui ☐ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment?

☐ Oui (précisez)
☒ Non

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé?

☐ Oui (précisez)
☒ Non

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée?

☐ Oui (précisez)
☒ Non

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation.

☒ Oui (précisez)
☐ Non

Travaux intérieurs (revêtement de plancher, installation douche et bain, modification de l'escalier dans la maison, installation d'une partie du revêtement extérieur, installation septique)

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantoides*☐ *S. lacrymans* (pleureuse)☒ *S. pulverulenta*☐ Autre : _____☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur?

☐ Oui ☒ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité?

☐ Oui ☒ Non
☐ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur?

☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment?

☒ Oui ☐ NonSi oui, précisez le nom de l'entreprise : Labeau air sol



Renseignements sur le cas (suite)	
Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?	☒ Oui ☐ Non
Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?	☐ Oui ☒ Non
Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?	☐ Oui, cas réglé ☐ Oui, en cours ☒ Non
Avez-vous entrepris une démarche juridique?	☐ Oui ☒ Non
À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination? Je crois que c'est seulement dans le vide sanitaire au niveau des poutres (tronc d'arbre) de soutien (sous toutes réserves) et j'ai peur de l'étendu des dégâts	
À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination? Infiltration d'eau lors des grosses pluies au mois d'août 2024 je n'ai pas vu de champignon avant septembre-octobre 2024	
Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)? Demande de travaux auprès des assureurs. Après plusieurs semaines (au moins 2 1/2 mois), refus de l'assureur de couvrir les travaux pour infiltration d'eau. Vérification auprès d'entrepreneurs et professionnels de la construction pour correction du drainage et mise à niveau du vide sanitaire. C'est un entrepreneur qui a mentionné le terme "Mérule pleureuse" lors de son inspection. J'ai appelé la compagnie Expertbâtiment de Joliette qui m'ont parlé de l'analyse d'un échantillon du champignon chez labeau air sol. J'ai reçu les résultats de l'analyse jeudi dernier (23 janvier 2025) et il s'agit de Mérule	
Informations supplémentaires (au besoin) : Je dois absolument faire les travaux de mise à niveau, de décontamination et de drainage de mon vide sanitaire pour retirer cette mérule et la cause de son apparition mais je n'ai pas beaucoup d'argent et sans cette subvention j'ai peur de perdre ma maison, mon toit, et avoir de la difficulté à me loger et surtout d'avoir des problèmes de santé mais je dois absolument travailler. J'ai investi beaucoup de temps et d'argent dans ma maison et j'en prend soin mais je suis à bout de souffle et à bout de moyens financiers. Merci de prendre ma demande en compte	

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

art. 53,
54, 59

Nom et prénom (en lettres moulées)		Année	Mois	Jour
		2025	01	28
Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour

Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Renseignements sur le ou les propriétaires

Nom

Prénom

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Nom

Prénom

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

2007

2015

2025

Le bâtiment est-il actuellement habité?

☒ Oui

☐ Non

Type de bâtiment

☒ Maison unifamiliale

☐ Jumelé

☐ Maison en rangée

☐ Duplex ou triplex

☐ Garage ou hangar

☐ Résidence secondaire

☐ Bâtiment commercial

☐ Autre (précisez) :

Type de fondation

☒ Sous-sol fini

☐ Sur caissons de bois

☐ Vide sanitaire sur terre battue

☐ Dalle sur sol

☐ Sur pieux

☐ Vide sanitaire avec une protection

☐ Autre (précisez):

contre l'humidité



Renseignements sur le bâtiment (suite)

Matériaux de la fondation

☒ Béton☐ Pierre et mortier☐ Bois☐ Acier☐ Blocs de béton

Autre (précisez) :

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble?

☒ Oui ☐ Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment?

☒ Oui (précisez)
☐ Non

Vu signes Infiltration d'eau au 2e étage en décembre 2022, ensuite appelé gens de toiture pour soumissions et réparations prévues en été 2023.

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé?

☐ Oui (précisez)
☒ Non

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée?

☐ Oui (précisez)
☒ Non

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation.

☐ Oui (précisez)
☐ Non

Toiture refaite suite à constat infiltration d'eau : Juin 2023

Renseignements sur le cas

Espèce de mэрule : ☐ *S. himantioïdes*☒ *S. lacrymans* (pleureuse)☐ *S. pulverulenta*☐ Autre : _____☐ Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur?

☒ Oui ☐ Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité?

☐ Oui ☒ Non
☐ Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur?

☐ Oui ☒ Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment?

☒ Oui ☐ NonSi oui, précisez le nom de l'entreprise : LCL Environnement - ACE Laboratoire



Renseignements sur le cas (suite)	
Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?	☒ Oui ☐ Non
Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?	☒ Oui ☐ Non
Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?	☐ Oui, cas réglé ☐ Oui, en cours ☒ Non
Avez-vous entrepris une démarche juridique?	☐ Oui ☒ Non
À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination? Selon rapport de LCL Environnement, étendue circonscrite au plancher du 2e étage, mais il faudra que des entrepreneurs en décontamination visitent sur place afin de constater l'étendue réelle des dommages.	
À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination? L'infiltration d'eau du toit apparu en décembre 2022	
Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)? Découverte début Février 2025 11 Février 2025 : Inspection sur place avec LCL Environnement 10 Mars 2025 : Réception du rapport avec confirmation de la présence de mэрule pleureuse	
Informations supplémentaires (au besoin) :	

Consentement

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mérule et à documenter le projet de recherche sur la mérule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour
[REDACTED]	[REDACTED]	2025	03	12
Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour
[REDACTED]	[REDACTED]	2025	03	12

art. 53,
54, 59